

# Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - N° 12310 - 4 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

- VENDREDI 24 AOUT 1984

## Fragile Libéria

L'occupation par l'armée, mercredi 22 août, de campus universitaire de Monrovia, où quelque deux mille étudiants manifestaient contre des arrestations de personnalités opérées quatre jours plus tôt, replace le Libéria sous les feux de l'actualité.

La plus ancienne république d'Afrique noire, qui fut fondée en 1847 par d'anciens esclaves américains, a du mal à trouver un équilibre depuis que, en 1980, un petit groupe de sous-officiers, conduits par le sergent-major Samuel Doe, a chassé du pouvoir l'oligarchie des Tolbert. A l'époque, ce coup d'Etat, indéniablement populaire au départ, avait révolté l'opinion internationale lorsque treize des proches collaborateurs de William Tolbert, le président assassiné, furent exécutés publiquement sur une plage, dans des conditions affreuses.

Depuis, le Libéria a beaucoup moins fait parler de lui, si ce n'est, comme par le passé, en raison des pavillons de complaisance qu'il attribue, très généreusement, à des flottilles de cargos. Il est vrai que le tout jeune président Doe - il est aujourd'hui âgé de trente-quatre ans - a connu un difficile apprentissage du pouvoir. Il a éprouvé bien du mal, au début, à restaurer l'ordre parmi une soldatesque indisciplinée, et à triompher de l'animosité de ses principaux partenaires d'Afrique occidentale.

Mais, à l'issue d'une période qui a laissé croire que le Libéria partait à la dérive, il a rejeté des avances libyennes pour s'assurer l'aide, cruciale, des Occidentaux, surtout celle des Etats-Unis, ce qui lui a permis de bénéficier des crédits du Fonds monétaire international. Après avoir survécu à plusieurs complots, M. Samuel Doe a même fini par organiser, cette année, le retour à un régime constitutionnel. Début juillet, les Libériens ont adopté, par voie référendaire, une nouvelle Constitution. Deux semaines plus tard, l'interdiction des partis politiques a été levée, et le Conseil de rédemption du peuple, contrôlé par les militaires, qui était au pouvoir a été dissous et remplacé par une « Assemblée nationale intérimaire » présidée par M. Doe et chargée d'assister « le gouvernement dans le processus de démocratisation du pays ».

Le retour à un régime civil est toujours prévu pour 1986. Mais M. Doe est loin d'avoir renoncé à ses ambitions, notamment à celle d'être élu à la présidence, et rien ne saurait empêcher l'en détourner. C'est ainsi qu'il faut sans doute interpréter le durcissement du régime, d'autant que figure parmi les personnalités arrêtées un universitaire, M. Sawyer, auteur de la nouvelle Constitution, qui était en train de mettre sur pied un parti politique.

A l'exercice du pouvoir, qu'il avait confié entre autres pour mettre un terme à la corruption de l'ancienne élite dirigeante, le président Doe s'est révélé plus réaliste qu'on n'aurait pu le craindre. Mais la corruption est loin d'avoir disparu dans ce petit Etat de deux millions d'habitants, et M. Doe vient sans doute de signifier à ses compatriotes que le rétablissement de la démocratie n'implique pas, fatalement, un réel partage du pouvoir et que, faute d'un plébiscite, il est prêt à affronter de nouvelles tensions pour demeurer seul maître à bord.

## Un échec de Pretoria

### Le gouvernement sud-africain déplore le boycottage des élections par les métis

De notre correspondant.

Johannesburg. - Les résultats, presque complets, des élections des députés métis à la Chambre des représentants en Afrique du Sud font apparaître un faible taux de participation. Celui-ci est de 27,7 %, soit un total de 192 647 voix sur un peu plus de 900 000 électeurs inscrits, les milieux politiques estiment qu'il pourrait avoisiner les 30 %.

Ce taux très bas prouve l'insupportable succès remporté par les partisans du boycottage. Cette faible mobilisation s'explique aussi par le climat de tension qui a régné avant et pendant le scrutin. Plus de 150 personnes ont été arrêtées lors de ces élections, placées sous le signe d'une haute surveillance policière.

Le Labour Party est, en tout cas, assuré de remporter la quasi-totalité des 80 sièges à pourvoir dans la nouvelle Chambre des représentants (métis). En fin de matinée, ce jeudi 23 août, les résultats de 63 circonscriptions seulement étaient connus. Cinquante-neuf d'entre elles ont été emportées par le Labour Party, une par le Parti populaire du Congrès et deux autres par des candidats indépendants. Enfin, dans la dernière

circonscription, au second tour devra avoir lieu, les candidats du Labour Party et du Parti populaire du Congrès n'ayant pu se départager.

« On ne peut rejeter la main coopérative tendue par l'élection blanc », avait déclaré le premier ministre, M. Pieter Botha. C'est pourtant ce que, dans une très large majorité, les métis ont fait en refusant de voter, mercredi 22 août, pour élire leurs députés à la Chambre des représentants. Un scrutin qualifié d'« historique » par le gouvernement et dont, mercredi soir, le ministre des affaires intérieures, M. F. W. de Klerk, analysait les résultats comme « décevants », attribuant l'échec aux « intimidations ».

« Il est regrettable, a-t-il indiqué, que les boycotteurs aient obtenu une manière de succès dans leur opposition à la démocratie ».

Ces élections se sont déroulées sous la protection d'un important dispositif policier. De nombreux incidents se sont produits à travers le pays.

MICHEL BOLE-RICHARD.  
(Lire la suite page 5.)

## Le plan de licenciements chez Citroën

### Après avoir obtenu l'approbation du comité d'entreprise la direction renvoie le dossier aux pouvoirs publics

La direction de Citroën a avancé un pion dans la curieuse partie qu'elle joue avec les pouvoirs publics et la CGT pour les 2 937 licenciements qu'elle souhaite obtenir dans ses usines parisiennes. Elle a fait approuver, le 22 août, par le comité central d'entreprise et par les comités d'établissement concernés, un nouveau plan social qui lui permet de déposer de nouvelles demandes après des directions départementales du travail des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis.

Cette approbation, obtenue en l'absence des élus CGT, physique ou symbolique, est embarrassante pour le ministère du travail, qui doit maintenant jouer le coup suivant.

Le nouveau plan offre aux travailleurs qui seraient licenciés la possibilité d'une formation d'une durée maximale de dix mois, sans que le lien soit rompu avec l'entreprise, grâce à la signature d'un nouveau contrat, baptisé « orientation-qualification », et permettant de conserver les avantages de la convention collective, à l'exception de certaines primes. Cela marque

déjà la différence avec la solution retenue pour Talbot-Poissy : il ne s'agit plus, en matière de licenciements « secs ». En attendant, les intéressés seraient au régime du chômage partiel.

Le lien avec l'entreprise devrait être maintenu encore de plusieurs façons. D'abord c'est Citroën qui verserait la rémunération des travailleurs concernés (quel que soit le financement). Une commission suivrait le déroulement de la période « intermédiaire ». Formée au sein du comité d'entreprise, elle ne devrait pas être représentative de celui-ci, puisqu'elle comprendrait un représentant de chaque syndicat et trois de la direction.

Enfin, des délégués du personnel seraient désignés par les organisations syndicales pour assister les futurs licenciés, qui ne seront plus présents à leur poste de travail dans l'usine et cela en fonction des résultats obtenus aux élections des comités d'établissement des différentes usines concernées - ce qui signifie que la CGT y sera très présente, en particulier à Aulnay et à

Levallois, les plus touchées. Parallèlement, la possibilité de choisir l'« aide au retour » restera ouverte pour les immigrés « licenciés ».

L'approbation obtenue mercredi donne à la direction le moyen de renvoyer la balle dans le camp des pouvoirs publics. Avec une réserve cependant : juridiquement parlant, ce n'est pas le plan de la direction qui a été voté, mais une motion des dix-sept élus de la CSL et de l'élu de la CGC, motion, qui en même temps, demande au ministre du travail que la CSL « soit entendue en tant que telle » et participe, notamment à des négociations sur l'industrie automobile française. Jusqu'à présent, le gouvernement a refusé, car cela reviendrait à reconnaître à la CSL la représentativité qu'elle revendique.

Cette prise de position de la CSL et de la CGC ne suffit sans doute pas aux pouvoirs publics pour s'engager, tout de suite, même si la CFDT, de son côté, discerne des « ouvertures » dans le nouveau plan social.

GUY HERZLICH.  
(Lire la suite page 18.)

## Reagan... et après ?

### La convention républicaine choisit le président sortant comme candidat et se dispute déjà sur le nom de son successeur

De notre envoyé spécial

Dallas. - Et qui, dans quatre ans ? Pour l'instant, c'est la candidature de M. Reagan à un second mandat que la convention républicaine a entérinée, le 22 août à Dallas pendant un long quart d'heure de hurrahs, de cris stridents et de lâchers de ballons multicolores. Réglé dans le même mouvement, la désignation de son collègue, le vice-président George Bush, n'a pas de doute fait problème. Les deux hommes devaient s'adresser ce jeudi soir aux délégués. Leurs discours auront alors marqué la fin et le seul moment important d'une convention sans dispute véritable. Mais le suspense, absent cette année, est créé pour 1988 (1). Déjà, de nombreux délégués arborent des badges au nom des futurs candidats possibles, M. Bush, M. Jack Kemp, représentant de l'Etat de New-York, M. Baker, sénateur du Tennessee, et M. Dole, sénateur du Kansas.

Chacun de leurs faits et gestes est rapporté, et les deux plus actifs, MM. Bush et Kemp, qui ajoutent les journalistes et les délégués des Etats, sont les deux favoris d'aujourd'hui. Respectivement soutenus par la moitié et le quart des délégués (2), ils incarnent la solution de compromis qui s'offre aux républicains après M. Reagan. Scrupuleux fonction, le premier bénéficie du fait qu'il se situe entre les modérés et les conservateurs du parti - c'est-à-dire, à l'échelle du pays, entre le centre et l'extrême droite. Adversaire malheureux de M. Reagan dans les primaires de 1980 mais vice-président d'un loyalisme sans reproche depuis lors, il symbolise en effet à la fois la résistance au glissement à droite des républicains et leur ralliement unanime au président sortant.

Hai par les conservateurs les plus radicaux, M. Bush le leur rend bien et, sans déclarer son ambition, il le justifie à chaque occasion tout en défendant le programme électoral qu'il a élaboré. Il n'a pas d'autre choix puisque la convention a adopté ce texte sans débat. Cet ancien joueur de base-ball à la soixantaine glorieuse, a pour lui l'autorité d'un homme qui, avant d'accéder à la vice-présidence, a été successivement représentant du Texas, ambassadeur à l'ONU, puis à Pékin, puis directeur de la CIA.

Ancien footballeur professionnel, M. Kemp, quarante-neuf ans, ne joue pas en tout quant à lui, dans les demi-teintes. Principal inspirateur de l'abaissement des impôts décidé dès l'entrée en fonctions de M. Reagan, il est l'une des grandes figures de la nouvelle génération des repré-

sentants républicains et plus « reaganien » encore que le président.

C'est lui qui a obtenu contre l'avis de la Maison-Blanche que le programme républicain exclue malgré l'ampleur du déficit budgétaire, tout relèvement de la fiscalité. Il est partisan (idée qui fait son chemin dans l'administration) d'instaurer un taux d'imposition unique, pour les plus riches comme pour les plus pauvres, en supprimant les possibilités d'abattement.

BERNARD GUETTA.  
(Lire la suite page 4.)

(1) S'il est réélu en novembre, M. Reagan ne pourra pas se représenter en 1988 car il aura accompli deux mandats consécutifs, c'est-à-dire le maximum possible. S'il était battu, son âge seul (soixante-treize ans actuellement) lui interdirait d'envisager une nouvelle campagne.

(2) Sondage du Dallas Morning News.

## AU JOUR LE JOUR

### Politiques

Lorsqu'on a entendu les flonflons dérisoires des conventions américaines. Quand on a observé la qualité sinistre du débat démocratique dans les pays dits socialistes.

Quand on a vu l'Orient saisi par les fureurs du fanatisme. L'Amérique latine par la violence et la peur, l'Afrique noire travaillée par l'islam et celle du Sud organiser des élections réservées aux Blancs et aux métis...

Alors, on rentre chez soi pensif. Et l'on en vient à se demander si cette banale question du référendum, n'est pas finalement une manière civilisée, et inoffensive, de faire de la politique.

BRUNO FRAPPAT.

## TÉLÉVISION LE MATIN ET SATELLITES

### Relance des chaînes publiques

Que faire d'une entreprise employant 17 571 personnes et fonctionnant sur un budget public de plus de 11 milliards de francs, d'une machine au potentiel de production énorme mais minée par ses frais de fonctionnement, sa gestion bureaucratique, son corporatisme, dévalorisée par des années de monopole d'Etat ? Cette question, le gouvernement se l'est souvent posée à propos du service public de la radiodiffusion. Dans la foulée de la loi de juillet 1982, consacrant l'abandon du monopole, une première stratégie s'esquissa : celle du contournement.

La tentation est forte de relancer ailleurs la dynamique perdue, d'imaginer pour la quatrième chaîne, le câble, des structures d'économie mixte, combinant harmonieusement financement public et initiative privée, capables de répondre avec plus de souplesse aux défis du marché audiovisuel. Quitte à laisser le service public se détériorer lentement.

Mais peut-on laisser déperir une machine qui fabrique tous les jours l'essentiel des programmes proposés aux Français ? Non, répondent les présidents de chaînes et, en tête, M. Pierre Desgraupes qui, devant

les restrictions budgétaires et les avantages accordés à Canal Plus, pose la question de confiance en relançant le vieux débat public/privé. D'autres, comme M. Jacques Pomont, président de l'Institut national de la communication audiovisuelle et M. Serge Moati, directeur général de FR 3, plaident auprès des responsables politiques que l'on ne gouverne pas l'audiovisuel avec des lois mais avec des projets et que le service public meurt avant tout d'un manque de perspective. La Haute Autorité de la communication audiovisuelle met aussi son poids dans la balance (le Monde daté 29-30 avril).

Ce concert de voix concordantes va aider M. Georges Fillouad, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, à convaincre le gouvernement et, surtout, le ministère des finances. Fin juillet, après une dure bataille, il peut annoncer des arbitrages budgétaires favorables. Mais, pour que cet effort financier ne se perde pas dans le gouffre des frais de fonctionnement, M. Fillouad fixe en même temps deux objectifs pour mobiliser la pro-

duction : faire la télévision du matin et créer un canal public sur le futur satellite de télévision directe en 1986, sans oublier la poursuite de la régionalisation pour FR 3 et Radio-France.

C'est donc bien d'une relance du service public qu'il s'agit. Elle dispose de moyens financiers, certes réduits, mais inespérés dans la conjoncture. Mais elle est assortie d'une condition importante : la relance sera celle de l'ensemble du service public et non d'une quelconque de ses sociétés. M. Fillouad l'a dit à nouveau mardi soir sur Antenne 2 : satellite ou télévision du matin, il faut que tout le monde s'entende sur un programme commun. Ce n'est pas un caprice : le secrétaire d'Etat estime que la concurrence entre les chaînes publiques, héritée de l'éclatement de l'ORTF en 1974, privilégie les ardues de programmation sur les efforts de production et nuit à la qualité du service rendu aux téléspectateurs.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.  
(Lire la suite page 13.)

## CRÉATION A SALZBOURG

### Prodiges de Berio

Le Festival de Salzbourg, souvent taxé de conservatisme et non sans raisons, pour s'anarguillir aujourd'hui d'une création de Luciano Berio. Commandé en 1978, *Un re in ascolto* est devenu en six ans un très beau mythe, d'une richesse de significations multiples qui en rendra peut-être l'accès ardu, mais sa plénitude musicale est indéniable.

Quoi d'étonnant qu'un compositeur veuille explorer le sens de l'ouïe, la manière dont le monde extérieur se révèle par l'oreille, et aussi la manière dont nous écoutons, comment nous appréhendons les bruits, les sentiments des hommes qui nous entourent et notre propre ruminant intérieur ? Berio et son collaborateur, l'écrivain Italo Calvino, avaient été fascinés par un essai de Roland Barthes sur le phénomène de l'écoute qui fut le point de départ de cet opéra ou plutôt de cette « action musicale ».

Cette intuition première, qui prit d'abord la forme d'un roi mythique percevant à travers le monde sonore et les conversations à demi-mots la décomposition progressive de son

royaume, s'incarne finalement en une vision proprement théâtrale, rattachée de façon significative à la Tempête de Shakespeare.

Prospero est un directeur de théâtre en difficulté qui rêve d'une autre forme de théâtre ; les répétitions de la Tempête se passent mal, les moyens financiers sont insuffisants ; le protagoniste capable d'assumer le rôle principal ; et tout autour, la scène est encombrée de chanteurs, de danseurs, de mimes, de funambules, de magiciens, qui s'exercent bruyamment tous à la fois.

Prospero vit ces situations dans un songe, de plus en plus retiré en lui-même, les échos de son théâtre se mêlant à ses souvenirs et à ses rêves. Pris de malice, il se sent devenir lui-même un personnage de cette pièce qu'il n'arrive plus à maîtriser, un roi défaillant que la reine trahit, que les acteurs abandonnent de proches avant de l'abandonner, la répétition finie.

JACQUES LONCHAMPT.  
(Lire la suite page 13.)



EUROPE

Union soviétique

La campagne contre le « revanchisme » allemand continue  
Une propagande à usage interne et externe

Moscou. - La campagne contre le « revanchisme » ouest-allemand a désormais atteint un rythme de croisière. Chaque jour, un article de journal, une dépêche de TASS, une émission de télévision, enfoncent le clou. Leonid Iakobov, correspondant de la Pravda à Bonn, s'en est pris, mardi 21 août, à un éditorial paru dans le quotidien ouest-allemand General Anzeiger. Ce dernier estimait que la politique actuelle est due à des « difficultés linguistiques » dans l'interprétation des clauses du traité de Moscou conclu en 1970 entre l'URSS et la RFA, notamment de la clause relative à l'« inviolabilité des frontières ».

De notre correspondant

Le hebdomadaire soviétique ne fait pas dans le détail et pratique allègrement l'amalgame, mettant sur le même pied, par exemple, ceux qui, en RFA, soutiennent « la réunification de l'Allemagne » et ceux qui « rêvent des frontières du Reich ». Temps Nouveaux invite en conclusion, les uns et les autres à se rappeler que le Reich hitlérien « invincible » a été renversé et que « l'empire des samouraïs a été vaincu par le fer et par le feu ». Les Japonais apprécieront cette délicate allusion à Hiroshima et Nagasaki.

Le tournant de l'ère Tchernenko

La campagne contre le « revanchisme » supposé de la RFA tranche avec l'entreprise de séduction à l'égard de Bonn, menée dans les dernières années de Brejnev et surtout pendant le court mandat d'Andropov. L'ancien secrétaire général avait cru qu'il pouvait amener la RFA à reconsidérer son acceptation des Pershing-2 et avait placé beaucoup d'espoir dans le mouvement pacifiste ouest-allemand. L'encouragement au dialogue interallemand faisait partie de la même stratégie. Le développement des relations entre les deux Etats allemands était vu positivement par Moscou, dans la mesure où il pouvait susciter une dérive neutralisante en RFA.

lettre à M<sup>me</sup> Petra Kelly, député du Parti des Verts au Bundestag. M. Tchernenko écrivait le 29 mai : « Celui qui installe chez lui une arme de première frappe pointée sur ses voisins s'expose aux menaces de représailles. Celui qui fait d'aujourd'hui une cible le devient inévitablement lui-même. »

Les préoccupations de politique intérieure

Moscou estime, d'autre part, que le rapprochement entre les deux Etats allemands présente plus d'inconvénients que d'avantages et le fait savoir de manière insistante à Berlin-Est (le Monde du 8 août). Les dirigeants soviétiques n'apprécient guère, en particulier, le projet de M. Honecker de se rendre en RFA à la fin septembre. La Pravda a reproduit lundi de larges extraits de l'interview accordée le 17 août par le chef du parti et de l'Etat est-allemand à plusieurs journaux de Berlin-Est, mais a omis, de façon significative, les passages dans lesquels M. Honecker défendait sa politique de bonnes relations avec Bonn (le Monde du 21 août).

La campagne contre le « revanchisme » ouest-allemand, conséquence de l'installation des Pershing-2, est partiellement destinée à obliger la RFA à tenir compte de l'« climat » glacial que Moscou veut faire régner dans les relations Est-Ouest. Mais elle obéit aussi à des préoccupations de politique intérieure. Les dirigeants soviétiques tirent une grande partie de leur légitimité de la lutte contre l'envahisseur nazi. Le rappel de la « grande guerre patriotique » de 1941-1945 est un ressort quasiment inusable de la propagande officielle pour mobiliser la société soviétique.

L'équipe actuelle, en raison même de son âge, cherche à établir un pont par-dessus les générations en rappelant aux jeunes les héros du passé et les sacrifices de la guerre. La réintégration - à quatre-vingt-quatre ans - de M. Molotov au sein du parti dont il avait été exclu en 1964 témoigne du même état d'esprit. Il est peu probable, dans ces conditions, que la campagne contre le « revanchisme » allemand cesse rapidement, d'autant que se profile à l'horizon le quarantième anniversaire de la victoire de mai 1945 pour lequel l'appareil de propagande commence déjà à mobiliser les énergies.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Selon le « Washington Post »

M. TCHERNENKO AURAIT ÉTÉ HOSPITALISÉ POUR TROUBLES CARDIAQUES

Washington (AFP). - Le chef du parti et de l'Etat soviétique, M. Constantin Tchernenko, a été hospitalisé au début du mois d'août pour troubles cardiaques, a indiqué jeudi 23 août le Washington Post. Selon le journal, qui cite des sources soviétiques non identifiées, M. Tchernenko a été transporté le 7 août à Moscou et placé sous surveillance médicale. On sait que M. Tchernenko, qui aura soixante-trois ans en septembre, souffre depuis longtemps d'angor pectoral. Selon les sources soviétiques citées par le journal, l'état de santé de M. Tchernenko n'inspire cependant « aucune préoccupation sérieuse » et on peut s'attendre à le voir à nouveau en public à l'occasion des cérémonies de clôture, le 30 août, des Jeux de l'amitié organisés par l'URSS. Le numéro soviétique n'a pas été vu en public depuis le 31 juillet.

Interrogé par l'AFP à Moscou, un membre du secrétariat de M. Tchernenko a qualifié de « commérages » l'information du Washington Post.

LE 40<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE LA ROUMANIE

Moscou et Bucarest écrivent différemment l'histoire

De notre correspondant

Moscou. - Le quarantième anniversaire de la libération de la Roumanie a été l'occasion de constater que Moscou et Bucarest écrivent de façon bien différente l'histoire de cet épisode de la seconde guerre mondiale. Dans le message adressé à M. Ceausescu par les dirigeants soviétiques et que publie ce jeudi 23 août la Pravda, on peut lire en effet que « le 23 août 1944, le régime détesté de la dictature militarofasciste a été renversé à la suite de l'offensive victorieuse de l'armée soviétique, de la débâcle totale d'importantes troupes hitlériennes au cours de l'opération Iassy-Kichinev, et de l'insurrection armée des forces patriotiques roumaines avec les communistes à leur tête ».

nord du pays) en octobre 1944. « L'insurrection armée dirigée par le Parti communiste roumain, en alliance avec d'autres forces politiques et avec l'armée, a donné le signal de la libération sociale et nationale », a affirmé le président roumain. Bref, pour l'essentiel, les Roumains se sont libérés eux-mêmes. En outre, cette allusion à l'« armée » roumaine rappelle utilement, quoique de façon voilée, le renversement d'alliance opéré par le roi Michel, après Stalingrad. Le ralliement de la Roumanie - de son roi et de son armée - à la coalition anti-hitlérienne est un événement occulté par l'historiographie soviétique. En parlant des « autres forces politiques », M. Ceausescu évoque, d'autre part, discrètement, ce que les historiens soviétiques se gardent de faire, le gouvernement d'union nationale formé sous l'autorité du roi Michel dans lequel étaient entrés des socialistes et des communistes.

M. Ceausescu a repris ainsi les thèses défendues par son frère, M. Ilie Ceausescu, dans un livre qui vient de paraître en Roumanie sous le titre Deux Cent Jours de mois, Selon cet ouvrage, le ralliement de la Roumanie à la coalition anti-hitlérienne, le 23 août 1944, aurait été décisif dans la victoire des alliés et leur aurait épargné deux cents jours de combats contre le régime nazi.

Pologne

La direction clandestine de Solidarité appelle à célébrer « massivement » le 31 août l'anniversaire des accords de Gdansk

Varsovie (AFP, Reuter). - La direction clandestine de Solidarité (TKK) a appelé les Polonais à célébrer « massivement » le quatrième anniversaire des accords de Gdansk, le 31 août prochain. Dans un communiqué contenu dans le dernier bulletin clandestin de Solidarité, daté du mardi 21 août, la TKK indique que « le 31 août, fête de Solidarité, nous manifesterons notre volonté de lutte pour une Pologne indépendante et juste, pour le renforcement du mouvement syndical ».

Le contraste entre les versions roumaine et soviétique est encore plus frappant si l'on compare les propos de M. Ceausescu avec la vision traditionnelle soviétique telle qu'elle est exprimée dans les Izvestia de mercredi. Le quotidien rappelle l'« offensive foudroyante » de l'armée rouge au cours de l'opération Iassy-Kichinev - du nom de deux villes, la première située en Roumanie, la seconde devenue capitale de la Moldavie soviétique après l'annexion de ce territoire par l'URSS. « Cette victoire a déterminé la libération de la Roumanie du fascisme », peut-on lire dans les Izvestia.

aujourd'hui immunisé contre les persécutions policières ». Le texte est signé des cinq membres habituels de la TKK - MM. Bigniew Bujak (Varsovie), Bogdan Borusewicz (Gdansk), Tadeusz Jedynek (Katowice), Marek Muszynski (Wroclaw) et Eugeniusz Szumisko. - ainsi que par trois nouveaux représentants de Cracovie, Bydgoszcz et Torun, traduisant ainsi un élargissement du nombre des membres de la direction clandestine de Solidarité.

« Au moment où la majorité des anciens dirigeants de Solidarité, sont sortis des prisons », la TKK estime que le but « essentiel » de Solidarité doit être « la lutte pour le droit à une activité ouverte garantie par les conventions de l'organisation internationale du travail et les accords d'août 1980 ». « En dépit du coup de force du 13 décembre, ajoute la TKK, Solidarité existe toujours dans les usines et ses idées continuent de soutenir de la société. Trois ans de lutte ont renforcé le syndicat, qui est

M. Ceausescu a souvent dans le passé présenté une interprétation plus nationaliste de la libération de son pays, mais c'est la première fois que les différences s'étaient aussi manifestées. Le dirigeant roumain a donné une preuve supplémentaire de son « indépendance » vis-à-vis de Moscou en décidant de se rendre prochainement à Bonn, probablement les 15 et 16 octobre, malgré la campagne contre le « revanchisme » supposé de la RFA à laquelle se livrent depuis quelques mois les médias soviétiques.

D. Dh.

A LA SOUS-COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

L'expert soviétique affirme que M. Sakharov « travaille » à Gorki

De notre correspondante

Genève. - M. Vsevolod Sofinsky (1), expert « indépendant » de nationalité soviétique à la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU n'a pas réagi immédiatement à la demande de la Ligue internationale des droits de l'homme tendant à la désignation d'un rapporteur spécial chargé d'enquêter sur la « disparition » déjà longue de trois mois du professeur Sakharov et de sa femme, Mme Elena Bonner.

Cette demande, énoncée, mardi 21 août, par le genre de l'académicien, M. Efrim Yankolevitch, a eu pour principal effet de susciter le mépris de l'expert soviétique. Le représentant de la Ligue internationale des droits de l'homme s'est entendu traité par lui d'« artiste » ayant organisé une mise en scène à grand spectacle en se prétendant le genre de M. Sakharov.

DES IMAGES A LA TÉLÉVISION AMÉRICAINE

La chaîne de télévision américaine ABC a montré, mercredi quelques images, apparemment récentes, de l'académicien soviétique Andreï Sakharov et de son épouse, Elena Bonner.

La chaîne américaine n'a pas précisé comment elle a obtenu ces images mais a affirmé être entrée en possession de vingt minutes de film vidéo à Londres, et elle a indiqué qu'elle diffuserait la totalité du film jeudi soir. Ces prises de vues, au cours desquelles les époux Sakharov n'apparaissent jamais ensemble, montrent l'académicien dans une chambre d'hôtel en train de manger, s'entretenant sur un banc public avec un médecin, feuilletant des magazines étrangers récents ou apparaissant dans l'encadrement d'une fenêtre et au volant d'une voiture.

M<sup>me</sup> Bonner est montrée dans la rue devant une affiche d'un spectacle programmé pour le 24 août et sur le balcon d'un appartement. D'autre part, le journal ouest-allemand Bild Zeitung a affirmé être en possession d'un film vidéo montrant l'académicien « vivant et ayant terminé sa grève de la faim ». Le document lui aurait été procuré par M. Victor Louis, « journaliste » soviétique dont les liens avec les autorités de Moscou sont de notoriété publique. - (AFP.)

Evoquant le sort de M. Sakharov, M. Sofinsky a affirmé que « le monde entier sait qu'il travaille à Gorki, qui est une belle ville, dans un institut scientifique où il poursuit ses activités de recherche et où il rencontre des sommités scientifiques. Les meilleurs médecins prennent soin de sa santé. Seul un spécialiste peut prétendre qu'il a disparu. L'artiste-gendre prétend aussi que M. Sakharov est assigné à résidence à son domicile, ce qui serait contraire à la législation soviétique, mais ce n'est pas le cas : en effet, qu'est-ce qui est plus démocratique : assigner les gens à résidence sur parole, comme en URSS, ou les libérer contre une caution colossale, comme aux Etats-Unis ? »

L'expert russe a reproché ensuite à la sous-commission des droits de l'homme de se pencher sur des cas individuels au lieu de s'occuper des violations « flagrantes et systématiques » qui sont le fait d'« impérialistes » et de « colonialistes ».

L. V.

(1) Ancien porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Sofinsky a été ambassadeur d'URSS en Nouvelle-Zélande jusqu'en 1980, date à laquelle il a été déclaré persona non grata. Le gouvernement de Wellington lui reprochait d'avoir fourni des fonds au parti de l'Unité socialiste, dont les thèses sont proches de celles de Moscou. - (NDLR.)

PATRICIA HIGHSMITH

Les sirènes du golf

nouvelles



« La fortune grâce au viol, le whisky considéré comme vin de messe, les pièges de la rêverie, les charmes de la mythomanie littéraire, Miss Patricia Highsmith, grand écrivain de notre temps. »

Jean-François Josselin / Le Nouvel Observateur

« Une langue précise, visuelle, un suspense étouffé, un huis clos où on avance à pas feutrés jusqu'à un dénouement implacablement logique. »

Sylvie Genevois / Madame Figure

« Le chic pour nous faire admettre l'incroyable. »

Michel Grisolis / L'Express

« A côté, Agatha Christie était un enfant de chœur. Patricia Highsmith, c'est le polar plus la caféine. Garçon, un autre ! »

Eric Bonhoff / Le Quotidien de Paris

« Mystérieuse, ironique et cruelle, Patricia Highsmith est à l'écrit ce que Hitchcock est à l'image. »

Nicholas Szasz / Télérama

« Une légèreté dans l'atroce qui corrige les qualités hautement toxiques de Highsmith d'un soupçon d'anti-poison bien connu : le sourire. »

Estève Pélissier / Le Monde

« La cruauté psychologique, la dérision métaphysique sont des plats préparés avec sûreté par l'auteur de "Monsieur Ripley". »

Jacques-Pierre Anouët / Le Point

« La "patte" de Pat, c'est sa façon de poser sur ses personnages un regard de héron. »

Dominique Durand / Le Casard Enchaîné

« Sur toutes les gammes de l'horreur, elle sait amener le lecteur au bord d'un gouffre où il plonge avec délices. »

Jean-Pierre Esard / VSD

CALMANN-LÉVY



PROCHE-ORIENT

AFRIQUE

Liban

Le dernier bilan des affrontements de Tripoli fait état de 77 morts et de 344 blessés

Le gouvernement libanais s'est réuni pendant près de trois heures, mercredi 22 août, sans pouvoir adopter le principe de l'application d'un plan de pacification limité pour la montagne au sud-est de Beyrouth, en raison de l'absence du chef du Parti socialiste progressiste (PSP), M. Walid Joumblatt. De source proche du ministre druze, on précisait que son absence était due à des raisons de sécurité... une manifestation de parents de personnes disparues ayant bloqué la seule voie par laquelle il pouvait se rendre au palais présidentiel de Baabda.

Conseil de sécurité contre les agissements israéliens au sud du Liban. Il a précisé que l'élaboration de cette plainte, confiée au ministère des affaires étrangères, sera fondée sur les conventions de La Haye, de Genève et de Londres, et notamment la quatrième convention de Genève, ratifiée par le Liban et Israël et régissant les obligations de la force occupante envers les habitants des territoires occupés. A Tripoli, un calme précaire régnait ce mercredi matin, après quarante-huit heures environ de violents accrochages entre miliciens intégristes musulmans et pro-syriens. Selon un bilan établi par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), les affrontements avaient fait, mercredi à midi, soixante-dix-sept morts et trois cent quarante-quatre blessés. Quatre attentats à l'explosif, qui n'ont provoqué que des dégâts matériels, ont été perpétrés, mercredi soir, contre des commerces appartenant à des Arméniens dans la banlieue est de Beyrouth (secteur chrétien). Trois attentats similaires visant des institutions arméniennes situés dans ce même secteur de la capitale avaient déjà été enregistrés en début de semaine. - (AFP.)

Tunisie

Visite du chef de la diplomatie libyenne

De notre correspondant

Tunis. - La coopération tuniso-libyenne revient à l'ordre du jour. Après la tension née de l'attaque de la caserne Azizia de Tripoli, le 8 mai, par un commando que les Libyens accusaient d'avoir transité par la Tunisie, les rapports entre les deux pays paraissent s'acheminer vers une nouvelle normalisation. Une délégation libyenne conduite par M. Abdesslem Triki, secrétaire du bureau des liaisons extérieures, est arrivée à Tunis, mercredi 22 août, afin de faire le point de divers projets communs à caractère économique établis depuis plus d'un an et dont plusieurs sont demeurés en souffrance. Cette reprise de la recherche d'une complémentarité économique à laquelle se réfèrent Libyens et Tunisiens n'a toutefois pas empêché ces derniers de relancer récemment, devant la Cour internationale de justice de La Haye, le différend qui les oppose à la Libye à propos de la délimitation du plateau continental dans le golfe de Gabès. Un premier arrêt, rendu en juin 1982, par cette juridiction ne les avait pas entièrement satisfait, et ils affirment avoir maintenu de nouveaux éléments à verser au dossier. Mais, à son arrivée à Tunis, M. Triki n'a pas évoqué cette ombre au tableau de la coopération qu'il veut empreinte d'un « climat fraternel et amical ». Il a ajouté qu'il se proposait aussi de procéder avec les dirigeants tunisiens à un tour d'horizon des développements de la situation dans la région du Maghreb et sur la scène arabe. Il demeure bien peu probable qu'il réussisse à les faire se départir de la réserve qu'ils observent à l'égard de l'accord d'un traité maroco-libyen signé le 13 août à Oujda. MICHEL DEURÉ.

Burkina

Quatorze anciens ministres sont nommés chefs de chantier

Quatorze des dix-huit membres du gouvernement dissous le 19 août (le Monde du 21 août) ont été nommés chefs de chantier et seront chargés de diriger les travaux de la « Cité an II », un projet de construction d'une centaine de logements à travers l'ancienne Haute-Volta. Cette décision fait l'objet d'un décret du capitaine Thomas Sankara, chef de l'Etat, diffusé mardi 21 août, dans la soirée. Les quatre anciens ministres exemptés sont le commandant Jean-Baptiste Lingani (défense), les capitaines Blaise Compaoré

(ex-ministre délégué à la présidence) et Henri Zongo (société d'Etat), ainsi que M. Boubacar Amadou Hama (commerce et développement industriel), tous proches du capitaine Sankara. Le projet « Cité an II », qui doit être réalisé dans un délai de dix mois, est financé par une quinzaine d'établissements privés et parapublics. La décision du capitaine Sankara aurait créé une certaine surprise à Ouagadougou, où la formation d'un nouveau gouvernement est attendue dans les tout prochains jours. - (AP, Reuters.)

Pourquoi le Burkina ?

L'ancienne Haute-Volta n'est ni le Burkina-Faso ni le Burkina-Faso, mais, plus simplement, la Burkina. A expliqué M. Ouatamon Lamien, directeur de la radio nationale, dans une émission diffusée sur les ondes de sa propre radio. La « u » de Burkina se prononce « ou », a-t-il dit, et Faso, qui s'écrit avec un « s », veut dire « républicain ». En d'autres termes, Burkina-Faso veut dire « République du Burkina ». Selon l'ordon-

nance sur le changement de nom du pays, le Burkina est une république démocratique et populaire. « Le mot Faso, a expliqué M. Lamien, correspond d'une certaine façon, à la notion de république. Aussi, si je veux dire que je me rends dans l'ancienne Haute-Volta, je dirais que je me rends au Burkina, et non au Burkina-Faso, car je ne disais pas, auparavant, que je me rendais en République de Haute-Volta, mais en Haute-Volta. »

République Sud-Africaine

Un échec de Pretoria

Conformément aux prévisions, le Labour Party du révérend Allan Hendrickse a remporté la quasi-totalité des quatre-vingt sièges à pourvoir à la Chambre des représentants dans la circonscription de Swartkop, près de Port-Elizabeth, dans la province du Cap. Mais le nouvel homme fort de la Chambre méprise à eu la victoire modeste, indiquant que le succès de son parti lui inspirait « des sentiments mitigés ». M. Hendrickse a cependant déclaré qu'il se sentait « encouragé et heureux pour le futur de l'Afrique du Sud », espérant que « tout ce qui divise les Sud-Africains actuellement serait bientôt éliminé ». Lors de sa campagne électorale, M. Hendrickse a donné cinq ans au gouvernement pour mettre fin au système de l'apartheid, estimant qu'un taux de participation de 15 % lui donnerait un mandat « acceptable ». Mais ce mandat lui est refusé par l'UDF. M. de Vries soulignant qu'il ne pouvait parler « au nom du peuple » après un si fort taux d'abstention.

noirs qui souffrent des mêmes injustices. Le mythe de l'association modérée n'a pas pris véritablement consistance. Ce scrutin a également été l'occasion d'une nouvelle prise de conscience des populations noires et métisses. Depuis longtemps, elles n'étaient pas descendues dans la rue et n'avaient pas manifesté avec au-

tant de détermination leur opposition au régime. Celui-ci a d'ailleurs une nouvelle fois répondu par la force en tentant de réduire au silence l'UDF, qui a émergé de cette confrontation comme une constante avec laquelle il faut désormais compter dans la vie politique sud-africaine. MICHEL BOLE-RICHARD.

Trois croiseurs et un porte-hélicoptères soviétiques en renfort dans la mer Rouge

Trois croiseurs soviétiques ont été dépêchés en renfort à l'entrée sud de la mer Rouge, dans la zone du détroit de Bab-El-Mandeb, où des destroyers soviétiques opèrent déjà. Selon des sources portuaires égyptiennes, un croiseur soviétique a traversé, dans la nuit de mardi à mercredi, le canal de Suez, en direction de la côte yéménite, et devait être suivi de deux autres, ce jeudi. Des dragueurs de mines soviétiques se trouvent depuis plusieurs jours dans les eaux territoriales du Yémen du Sud, rivaire du détroit de Bab-El-Mandeb et principal allié, avec l'Éthiopie, de l'URSS dans la région. Moscou, selon les meilleurs politiques égyptiens, aurait décidé de manifester ainsi son inquiétude face à la concentration d'unités occidentales dans les eaux territoriales égyptiennes et saoudiennes. Les responsables du Pentagone ont précisé à ce sujet que le porte-hélicoptères soviétique Leningrad devrait franchir prochainement le canal de Suez pour gagner la mer Rouge, où il pourrait participer aux efforts de

déménagement menés par les Soviétiques dans cette région. Le bâtiment, qui est suivi par une frégate américaine, le John Hall, se trouve actuellement au large de Port-Saïd, l'entrée nord du canal. Les Soviétiques ont de nouveau accusé, mercredi, les Etats-Unis d'être à l'origine des explosions qui ont endommagé au moins dix-sept navires dans la région depuis juillet. Reprenant certains commentaires de la presse arabe, l'hebdomadaire soviétique Literaturnaja Gazeta a estimé que la présence des Occidentaux constituait une « opération tactique élaborée par les Etats-Unis et leurs alliés, visant à obtenir des avantages stratégiques dans cette région et à transformer la mer Rouge en leur zone d'influence ». A Rome, le Parti communiste a accusé le gouvernement italien de vouloir précipiter le pays dans une « nouvelle aventure militaire » dans une zone de conflit potentiel après avoir participé, aux côtés des mêmes Occidentaux, à la force multinationale de paix au Liban. - (AFP.)

(Suite de la première page.)

Des manifestations ont eu lieu, un peu partout, et les cours ont été boycottés, selon les chiffres officiels, par 630000 étudiants dans les écoles et les universités. Plus d'une centaine d'arrestations ont été opérées dans la seule journée de mercredi, portant à environ 150 le nombre des personnes appréhendées depuis hier soir. Parmi elles, 41 membres du Front démocratique uni (UDF) et de l'AZAPO (Organisation du peuple d'Afrique), deux mouvements qui ont fait campagne en faveur du boycottage. Un boycottage qui a manifestement recueilli un écho auprès des quelque 900 000 inscrits sur les listes électorales. Un porte-parole de l'UDF, M. Jonathan de Vries, a d'ailleurs parlé de « victoire des forces du boycottage », soulignant que les responsables de son mouvement avaient observé volontairement « un profil bas le jour du scrutin ».

ASIE

Mongolie

M. BATMOUNKH REMPLACE M. TSEDEBAL A LA TÊTE DU PARTI COMMUNISTE

Moscou (AFP). - M. Youmja-guine Tsendenbal, soixante-sept ans, a été libéré de ses fonctions de secrétaire général de membre du bureau politique du Parti communiste mongol, a annoncé jeudi 23 août l'agence Tass, citant l'agence de presse mongole Montsame. Cette décision a été prise le même jour au cours d'un plénum extraordinaire du comité central du Parti révolutionnaire et populaire de 1959 à 1974, date à laquelle il avait abandonné ce poste pour se consacrer uniquement à sa fonction de premier ministre. Il reprend la direction du parti en 1979, en remplacement de M. Damba. C'est l'époque où des signes de tension apparaissent entre Moscou et Pékin, et M. Damba, accusé d'avoir constitué un groupe « anti-parti » de tendance proche-néo, est limogé. Alors que les voix soviétiques et chinoises divergent de plus en plus, M. Tsendenbal accepte néanmoins pour la fidélité à l'Union soviétique. En 1961, il condamne les Albanais, puis, en 1962, les Chinois pour leurs réserves exprimées à l'occasion du 22<sup>e</sup> Congrès du PCUS. A partir de juin 1974, il cumule les fonctions de premier secrétaire du Parti et de chef de l'Etat. En 1979, il se fait nommer maréchal, suivant ainsi l'exemple de Brejnev, et prend d'autre part la direction d'un conseil de défense formé en raison de l'aggravation de la tension sino-soviétique.]

Sri-Lanka

LIBÉRATION D'UNE CENTAINE DE PRISONNIERS

Colombo (AFP). - Les forces de sécurité sri-lankaises ont relâché une centaine des cinq cents personnes qu'elles avaient arrêtées au cours d'une opération de nettoyage au début d'août contre les séparatistes tamouls, a-t-on appris de source officielle à Colombo. La plupart de ces arrestations avaient eu lieu à Velvetthurai et à Point-Pedro (nord du Sri-Lanka), peu après la mort de deux officiers de marine et d'un officier de police, tués dans des attentats. Le gouvernement sri-lankais a, d'autre part, rejeté, mercredi 22 août, le principe d'un aide du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) aux victimes de la vague de violence qui a déferlé sur l'île au début du mois d'août. L'intervention du CICR avait été demandée par les représentants de la communauté tamoule, mais le gouvernement a déclaré qu'elle n'était pas justifiée.

Afghanistan

KABOUL REJETTE LES ACCUSATIONS D'ISLAMABAD SUR LES RAIDS EN TERRITOIRE PAKISTANAIS

Dans une note remise le mercredi 22 août au chargé d'affaires pakistanais à Kaboul, le gouvernement afghan a qualifié de « mensonge total » les affirmations d'Islamabad selon lesquelles les forces afghanes avaient bombardé à plusieurs reprises, ces derniers jours, le territoire pakistanais dans le secteur frontalier de Tori-Mangal. Radio-Kaboul a accusé, le même jour, les autorités pakistanaises de se livrer à des « campagnes de dénigrement » pour nuire à la recherche d'un règlement négocié de la crise afghane. A Islamabad, cependant, un porte-parole officiel a indiqué que les raids afghans dans les zones frontalières du Pakistan avaient causé la mort de cent quatre personnes depuis le début de l'année. Cinquante et une personnes ont été tuées et trente-trois autres blessés depuis le 13 août. - (AFP, Reuters.)

institut telesystemes 11-15 rue Sarrette 75014 Paris. Votre rendez-vous de la rentrée. Paris : 6 septembre 1984. Télécom 1 Les premiers projets de grandes applications. Pour tout renseignement, contacter l'Institut Telesystemes, Benoit Duley 390.14.98.

L'HISTOIRE CHEZ FAYARD MOÏSE Moïse, prince d'Egypte, libérateur d'esclaves et prophète de la Loi de Dieu, ne cesse de fasciner et d'intriguer juifs et non-juifs depuis plus de 3000 ans. 95 F 380 pages

LA « BATAILLE DU RÉFÉRENDUM » A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'opposition plus divisée qu'il ne paraît...

La majorité de l'Assemblée nationale devrait, dans la soirée du jeudi 23 août, adopter le projet de loi réformant la Constitution...

Les députés du PS, comme ceux du RPR et de l'UDF, sont, en effet, décidés - pour des raisons différentes, bien entendu - à ne pas proposer d'amendements...

En tout état de cause, les socialistes et les communistes devraient se retrouver pour repousser la question préalable dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à débattre...

Les élus du RPR et de l'UDF, lesquels seront aussi mais pour repousser l'ensemble du projet. Les députés du PC devraient déterminer leur attitude sur celui-ci jeudi matin.

Cette apparente unité de l'opposition recouvre en fait de sensibles divergences, tant sur le fond que sur la stratégie à suivre. Elles sont apparues clairement, le mercredi après-midi 22 août, à l'occasion des réunions des groupes RPR et UDF...

référendum d'initiative populaire, prévoyant l'intervention du Conseil constitutionnel dans la procédure, intervention que souhaitait aussi M. Jean Foyer...

Deux raisons expliquent essentiellement cette divergence entre députés et sénateurs du même mouvement. Les députés, plus marqués par la pratique institutionnelle de la Ve République...

pourquoi ne peut pas prendre les électeurs à rebrousse-poil, contrairement à ce qu'avaient fait, d'après certains élus UDF, leurs collègues du Sénat...

De même, tous les néo-gaullistes ne sont pas d'accord sur le rôle qu'il conviendrait éventuellement de donner au Conseil constitutionnel dans la procédure référendaire...

Les divergences d'appréciation sont aussi sensibles au sein de l'UDF. Ainsi, M. Jean-Claude Gaudin, le président du groupe, a énoncé un point de vue qui ne fait pas l'unanimité...

La discussion du groupe UDF - à laquelle M. Barre a pris personnellement une large part - a donc consisté à rechercher quelle était la manière la plus adroite d'expliquer

Tout cela sera dit fermement mais sans passion par l'opposition

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres, qui n'avait pas siégé depuis le 2 août, n'est réuni le mercredi 22 août, au palais de l'Élysée sous la présidence de M. François Mitterrand...

Le bon comportement des athlètes français marque un premier redressement du sport de haut niveau, auquel la nation apportera un encouragement accru...

M. OLIVIER RENARD-PAYEN DIRECTEUR DE LA GENDARMERIE

Ces résultats concrétisent la progression du sport français, notamment dans les disciplines olympiques majeures que sont l'athlétisme et la natation...

L'action ainsi entreprise depuis trois ans, dont les grandes orientations ont été confirmées par la loi du 16 juillet 1984, sera poursuivie et amplifiée en vue des Jeux de Séoul en 1988...

La France renforcera sa contribution aux programmes d'action sur la population menés par les Etats et les organisations internationales...

Le cabinet du ministre de l'intérieur et de la décentralisation

Voici la composition du cabinet de M. Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur et de la décentralisation:

RÉGION ILE-DE-FRANCE

M. Olivier Philip, préfet, commissaire de la République de la région Rhône-Alpes, commissaire de la République du département du Rhône...

RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

M. Claude Bussière, préfet hors classe, est nommé commissaire de la République de la région Midi-Pyrénées, commissaire de la République du département de la Haute-Garonne...

RÉGION RHÔNE-ALPES

M. Jacques Corbon, préfet, commissaire de la République de la région Midi-Pyrénées, commissaire de la République du département de la Haute-Garonne...

RÉGION GUYANE

M. Bernard Courtois, sous-préfet hors classe, commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Brest...

HAUTE-LOIRE

M. Michel Lajus, sous-préfet hors classe, commissaire adjoint de la

Mouvement préfectoral

politiques, M. Caron est, en 1953, attaché au cabinet de M. Fournier, ministre de la défense, puis chef de cabinet du préfet de l'Aveyron...

M. Charles Barbeau, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé préfet hors classe pour exercer une mission de service public relevant du gouvernement...

M. Jean-Marie Coussirou, préfet, commissaire de la République du département de Meurthe-et-Moselle, est nommé préfet hors cadre et devient le directeur du cabinet du ministre de l'Intérieur...

M. Jean-Claude Silberzahn, préfet, commissaire de la République de la région Guyane, commissaire de la République du département de la Guyane en remplacement de M. Claude Silberzahn...

M. Bernard Courtois, sous-préfet hors classe, commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Brest, est nommé préfet, commissaire de la République de la région Guyane...

M. Michel Lajus, sous-préfet hors classe, commissaire adjoint de la

M. Claude Silberzahn, préfet, commissaire de la République de la région Guyane, commissaire de la

République du département de la Guyane, est nommé préfet hors cadre. M. Silberzahn est l'un des conseillers auprès du nouveau premier ministre, M. Laurent Fabius...

M. Charles Barbeau, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé préfet hors classe pour exercer une mission de service public relevant du gouvernement...

M. Jean-Marie Coussirou, préfet, commissaire de la République du département de Meurthe-et-Moselle, est nommé préfet hors cadre et devient le directeur du cabinet du ministre de l'Intérieur...

M. Jean-Claude Silberzahn, préfet, commissaire de la République de la région Guyane, commissaire de la République du département de la Guyane en remplacement de M. Claude Silberzahn...

M. Bernard Courtois, sous-préfet hors classe, commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Brest, est nommé préfet, commissaire de la République de la région Guyane...

M. Michel Lajus, sous-préfet hors classe, commissaire adjoint de la

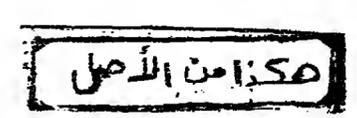
M. Claude Silberzahn, préfet, commissaire de la République de la région Guyane, commissaire de la

La cr... (partial text on the right edge)

RÉFÉ... (partial text on the right edge)

Pour u... (partial text on the right edge)

RÉFÉ... (partial text on the right edge)



NATIONALE  
traît...

LE REJET DE LA POLITIQUE

La crise du système représentatif

II. - Une étrange profession

par MICHEL KAJMAN

La légitimité que confère aux élus du peuple le suffrage universel ou à ceux que le premier d'entre eux désigne pour occuper les plus hautes fonctions de l'Etat s'est ou est périodiquement remise en question, dans l'intervalle des scrutins (le *Monde* du 23 août), D'ailleurs, artificielle et illusoire, jugent certains, la représentation politique en crise ne doit-elle pas aussi être regardée comme un métier ambigu et particulier ?

Appelons-le X, Y ou Z. Il faudrait lui donner des centaines de noms bien réels. Laissons se dérouler le fil qui le rattache au Parti socialiste, au Parti communiste, au RPR, à l'Ince des composantes de l'UDF. Tous les cas de figures se rencontrent. Prétendons lui tous les traits de dévouement sans borne à la chose publique, dont il possède sans doute la plupart. Et observons-le avec un brin de curiosité entomologique.

A coup sûr, nous le verrons s'agiter étrangement, vibrer entre Paris et « sa » province le plus souvent ; jongler avec hommes de train et avion ; user l'asphalte et les pneus entraînant sa suite, un, deux, trois collaborateurs toujours affairés et pressés, quand ce ne sont pas des cabinets entiers. Que fait donc notre homme ? Il est homme politique, c'est un élu ; il fait ce pour quoi il a été désigné. Certes. Mais encore ?

Tout se passe, en effet, comme si, à l'instar de celui de voyageur représentant placier, l'activité de représentant de la nation ou de l'une de ses parties requérait une activité multiple, on s'en accommodait. Maire, conseiller général, parlementaire... mieux vaut avoir deux activités qu'une seule ; mieux vaut en avoir trois que deux. Telle est la tendance, la tradition française.

Ce cumul des mandats, tel qu'il a été décrit, entre autres, par M. Jeanne Becquart-Lectère, de l'université de Lille-II, au cours du dixième congrès national de l'Association française de science politique (1), donne au personnel politique français toutes les apparences d'un corps assez fermé et restreint.

La crise de la représentation, en ce sens, c'est aussi la distance qui sépare le plus grand nombre de la petite élite qui gère les affaires publiques. Vécu comme une commodité, par ceux qui en bénéficient comme par ceux qui se « déclarent » à perpétuité sur d'autres, dissimulé par le lien apparent que tissent les médias modernes entre représentants et représentés, cet état de fait induit aussi une tendance à l'affaiblissement de la démocratie réelle et à la confiscation du pouvoir par un petit nombre.

Inouï ou justifié par des nécessités de validité diverses, le métier que la politique tend à être conscrvée en propre une caractéristique : ses membres, lorsqu'ils sont désignés ou contestés, le sont d'autant plus qu'ils sont censés incarner de pures vocations au service de « tout le monde ». Mais le militantisme politique est lui aussi en crise. Personne n'est donc tout à fait dupe d'un malentendu, pourtant sans fin.

Les indications chiffrées recueillies au cours du congrès de l'AFSP sont éloquentes : 67 % de députés cumulaient deux ou plusieurs mandats en 1968 ; 74,7 % en 1973 ; 79,2 % en 1978 et 82,1 % en décembre 1982. Si cette proportion tombe à 71,3 % au plus tard, c'est parce qu'un certain nombre de cumulés furent entamés ou raturés par des élections municipales favorables à l'opposition de droite. Trois ministres étaient aussi des maires en 1959 ; sept en 1965 ; dix-huit en 1971 ; vingt en 1977 et vingt et un en 1982.

Le cumul, « l'une des bases de la société politique française depuis plus d'un siècle », a écrit le juriste André Demichel, n'est ni de droite ni de gauche. Reprenons l'exemple de l'Assemblée nationale en décembre 1982. Le PC (44 députés) : 56,8 % de cumulés simples et 20,5 % de cumulés renforcés. Le PS (283 députés) : respectivement 49,8 % et 32,5 %. L'UDF (46 députés) : 31,3 % et 51,6 %. Le RPR (89 députés) : 46,1 % et 37,1 %.

Un système fermé et rigide

Qu'elles soient jugées accablantes et pernicieuses ou banales et logiques, les conséquences diverses de ce modèle « fondé sur un cumul généralisé des mandats au centre du système », selon les termes de M. Becquart-Lectère, sont de taille. La notion - partielle, naïve, mythique, dépassée, comme l'on voudra - de représentation politique en ressort singulièrement altérée. De l'idéale représentation née de la révolution française, on a en effet évolué vers un système qui, résume cette spécialiste :

- Favorise les tendances oligarchiques des partis politiques par le contrôle des bureaux, des fédérations, voire de ressources ou services gratuitement utilisés. Le cumul permet aussi (surtout dans les partis de gauche) d'accroître la part des indemnités que l'élu reverse à son parti ;
- Freine la circulation des élites car le cumul des mandats... cumulé

avec la longévité du pouvoir permet « la réélection plus facile des cumulés » :

- Professionalise l'activité politique « sans passerelle de retour à la vie civile » ;
- Concentre la classe politique ;
- Imbrique totalement le niveau local et le niveau national, ce qui renforce encore la cohésion du système.

Facilite « la circulation verticale de l'information au prix d'une diffusion horizontale plus restreinte ».

Au total, « le cumul permet de jouer sur les deux tableaux [central et local], de brouiller les cartes [...] et finalement de consolider les pouvoirs personnels et ceux des partis en rigidifiant le système ».

La République des fonctionnaires

Le tableau serait incomplet si l'on ne faisait état de deux phénomènes qui viennent encore restreindre la représentativité collective des représentants : très forte proportion de fonctionnaires au sein large, à l'Assemblée nationale (31,5 % en 1973, 40 % en 1978, 53,15 % en 1981) et poids croissant dans la vie politique de la haute fonction publique.

Cette dernière est à tout le moins une « force politique », comme dit M. Jean-Louis Quermonne, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris. Au cours de ce même colloque, M. Quermonne affirmait :

« A la question posée : que représentent finalement les hauts fonctionnaires, nous serions donc moins tentés de répondre : une infime minorité de l'électorat ou un faisceau de médiocrités compétentes entre la société civile et l'Etat fonctionnaire, qu'une force politique concurrente à celle que représentent en France le système de partis, si tant est que les composantes elles-mêmes de celui-ci soient encore constituées de militants ou de notables authentiques et non pas, dans une proportion à mesurer, de fonctionnaires depuis en politique pour assumer le rôle de cheval de Troie à l'intérieur de ce système. Ce qui ferait alors de la haute fonction publique non pas une force politique concurrente à celle des partis et des groupes, mais une force hégémonique. »

Crise de la représentation, crise du système représentatif ? Souvent efficace, assurément malgré tout aux citoyens la sauvegarde des garanties qu'ils sont en droit d'exiger, le

métier politique tel qu'il a évolué en est aussi le signe permanent et le bouc émissaire occasionnel (- sortez les sortants -).

Si la crise de la représentation est invoquée en manière de nostalgie de la démocratie directe permanente ou d'un ne sait quel âge d'or politique, elle ne peut que faire long feu ou vivre à l'état de malaise. Et peut-être, à terme, s'accroître. Si, au contraire, elle est prise au sérieux, et par ceux qui la déplorent et par ceux qui font, pour conserver leur métier, comme si elle n'existait pas, et s'il doit en résulter réflexions et propositions suivies d'effets en faveur de plus de démocratie réelle, alors, vive la crise !

FRN

Prochain article :

LES « SOCIOPROFSSIONNELS » PER SOUVEUX CITOYENS... par CHRISTINE FAUVET-MYCIA

(1) Grenoble, 25-26 janvier 1984. Une table ronde de ce congrès était consacrée aux « modalités anciennes et nouvelles de la représentation ». Association française de science politique, 27, rue Saint-Guilhem, 75007 Paris.

ERRATUM. - A la suite d'une erreur technique, la fin de l'article de Michel Kajman « L'illusion et le malaise » a été omise (notre première édition datée 23 août, première page, dernière colonne). Nous la rétablissons en priant nos lecteurs de bien vouloir nous excuser :

Au cours de sa présentation télévisée de « L'heure de vérité » d'Antenne 2, son prédécesseur, M. Giscard d'Estaing, interrogé sur la thèse centrale du livre *Deux Français sur trois* qu'il venait de faire paraître, expliquait : « Moi, ma recherche, c'est de dire ceci : Si vous regardez les Français et les Françaises, si vous les écoutez, ils sont plus en plus nombreux à vouloir la même chose. Je peux vous dire ce qu'ils veulent : ils veulent que l'on puisse trouver du travail, ils veulent qu'il y ait moins de désordre, ils veulent que l'on ait confiance dans l'avenir et ils veulent que chacun puisse mener sa vie comme il l'entend. Et puisqu'ils ont des aspirations communes et que vous voyez quand on les interroge ou quand ils s'expriment, il faut que la politique leur apporte une réponse commune à ces aspirations communes des Français. Et, puisqu'ils sont deux sur trois à vouloir la même chose, l'objectif de la politique, c'est de leur apporter les choses que veulent deux Français sur trois... »

LA LIMITE D'AGE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Le Sénat reporte à 1990 l'abaissement à soixante-cinq ans et en exclut les responsables d'entreprises publiques

Le Sénat a examiné, le mercredi 22 août, le projet de loi relatif à la limite d'âge dans la fonction publique et le secteur public et le projet de loi organique relatif à la limite d'âge des magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation. Après avoir sensiblement modifié dans le sens préconisé par sa commission des lois (le *Monde* du 23 août) les projets que l'Assemblée nationale avait adoptés après déclaration d'urgence les 13 et 14 juin (le *Monde* des 15 et 16 juin), le Sénat les a à son tour votés. Les deux textes ont été aussitôt confiés à une commission mixte paritaire, dont la tentative de conciliation a échoué.

La discussion générale commune est ouverte par M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des simplifications administratives à qui incombe la tâche de présenter les projets dont il a « hérité » du précédent gouvernement et en particulier de M. Anicet Le Pors.

M. Le Garrec, qui se félicite de pouvoir, dans ces conditions, poser un regard neuf et distancié sur les projets d'abaissement de la limite d'âge dans les grands corps de l'Etat, le secteur public et l'enseignement supérieur, dénonce d'abord la « suspicion illégitime » jetée à cette occasion par l'opposition sur le gouvernement, dont les intentions ont été « parfois caricaturées ». Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique souligne l'impossibilité de voir l'administration échapper à la règle générale d'abaissement de l'âge de la retraite et la nécessité d'un rajustement des cadres.

S'il convient qu'existent des « difficultés réelles à maîtriser » pour que soient appliqués dans de bonnes conditions ces projets, M. Le Garrec insiste sur le respect, dans les deux textes, des exigences de bon fonctionnement et de continuité des institutions et des corps concernés, qu'il s'agisse de la Cour des comptes, du Conseil d'Etat, de la Cour de cassation ou des corps d'inspection et de contrôle.

Là où règne l'encombrement, précise M. Le Garrec, la cause en est dans le fonctionnement des juridictions et ne saurait être imputée aux départs en retraite, pas plus à soixante-huit ans (aujourd'hui) qu'à soixante-cinq ans (à terme).

S'agissant de la Cour de cassation - dont la chambre sociale est particulièrement « saturée », - M. Le Garrec indique : soixante-seize départs au lieu de quarante-quatre à législation inchangée auront lieu en cinq ans ; le « vivier » de recrutement est, dans ce corps, constitué de trois cents magistrats hors hiérarchie, dont cent quinze de moins de soixante ans.

Pour la Cour des comptes et le Conseil d'Etat, où le nombre des départs sera « minime », le secrétaire d'Etat confirme que le recrutement par la voie de l'ENA dans les corps concernés va être accru. Il s'attarde sur l'illégalité des tâches qui devaient, en tout état de cause, résulter du développement de l'informatique dans tous les cas.

Il ne s'agit en fin de compte, conclut M. Le Garrec, que de « textes de bon sens » élaborés par le gouvernement « avec une grande prudence ».

Au nom de la commission des lois dont il est le rapporteur, M. Jacques Larché (UREI, Seine-et-Marne) lui réplique que les projets présentés sont « inopportuns, contraires à l'intérêt de l'Etat, inutilement coûteux et discriminatoires ». Il se déclare toutefois soucieux d'un « compromis » qui corrigerait les aspects les plus fâcheux à ses yeux des textes et les rendrait « plus raisonnables ».

M. Larché résume les « préoccupations égalitaristes » contenues, selon lui, dans les projets. Nous acceptons qu'à terme la limite d'âge soit abaissée à soixante-cinq ans, conclut M. Larché ; mais nous assurons cette acceptation de conditions. Si le gouvernement ne nous suit pas, la preuve sera faite qu'il veut soumettre la fonction publique à des conditions irrécevables pour le Sénat.

M. André Fossel (UCDP, Hauts-de-Seine), rapporteur pour avis de la commission des finances, s'attarde ensuite sur le coût des projets : deux cent trente millions de francs selon lui, soit « de quoi payer deux mille fonctionnaires de police ».

M. Jean Chérioux (RPR, Paris), Pierre Salvi (UCDP, Val-d'Oise), Jacques Pelletier (Aisne), président du groupe de la Gauche démocratique, et Christian Taubinger (UREI, Hauts-de-Seine) disent ensuite leur opposition, en l'état, aux projets défendus par le sénateur socialiste du Doubs, M. Robert Schwint. Dans sa réponse, M. Le Garrec indique que, même s'il souscrit à une petite partie des remarques faites par certains orateurs, le gouvernement ne pourra, « en justice, en logique », retenir les amendements proposés par la commission des lois sénatoriales.

Contre l'avis du gouvernement, le Sénat adopte ensuite une nouvelle rédaction des articles 2 et 5 du projet de loi relatif à la limite d'âge dans la fonction publique et le secteur public. La limite d'âge, pour toutes les personnes concernées par le projet se trouve ainsi fixée à titre temporaire : à soixante-huit ans jusqu'au 31 décembre 1985 ; à soixante-sept ans et six mois du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1986 ; à soixante-sept ans du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1987 ; à soixante-six ans et six mois du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1988, et à soixante-six ans du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1989.

Le Sénat supprime ensuite l'article 7 du projet, excluant ainsi du champ d'application les responsables de sociétés, entreprises et établissements du secteur public, des établissements publics de l'Etat et de toutes les sociétés dans lesquelles l'Etat détient plus de la moitié du capital.

La Haute Assemblée précise et restreint (un quart au lieu d'un tiers des emplois vacants) les conditions d'accès par le tour extérieur aux corps d'inspection et de contrôle.

Ainsi modifié, le premier projet de loi est adopté. Après avoir étendu aux magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation le même calendrier progressif d'abaissement de la limite d'âge, le Sénat adopte, par 207 voix contre 93, le projet de loi organique relatif à la limite d'âge de ces magistrats.

M. K.

RÉFÉRENDUMS ET SONDAGES

Pour un oui pour un non...

Les référendums qui ont ponctué la vie politique de la V<sup>e</sup> République : 1961, 1962 (deux fois), 1969, 1972... et peut-être 1984 n'ont pour la plupart pas manqué de provoquer des discussions passionnées. Les sondages d'opinion qui tombent comme s'il en pleuvait pour évaluer à tout instant les popularités du personnel politique, recueillent le sentiment prévalant sur les problèmes du moment ou, le cas échéant, connaissent leurs intentions de vote, passent maintenant à peu près inaperçus. De deux façons très différentes, ces deux réalités nous apprennent quelque chose sur le caractère spécifique de la représentation politique et sur ses limites.

Ceux qui veulent d'un référendum expliquent, lorsque les circonstances l'exigent, comme c'est le cas ces temps-ci, qu'il s'agit là de la forme la plus schématisée de la démocratie, de « l'expression directe de la souveraineté nationale » et qu'il est à ce titre irremplaçable. Ceux qui n'en veulent point dénoncent alors la tentation plébiscitaire qui peut se cacher derrière nombre de projets référendaires.

Ceux qui veulent en découvrir enfin l'appel de leurs vœux, au lieu de le craindre, une manière de vote sanction déguisé qui, quel qu'en soit l'objet, en cas de victoire du « non » renvoie dans ses foyers ou à tout le moins prive de sa légitimité le chef de l'Etat qui s'est livré à un tel pari. L'usage que fit du référendum le général de Gaulle explique, autant que les questions de fonds ou les considérations tactiques, l'établissement de cette tradition du référendum « à la française ».

Au regard de la représentation politique traditionnelle peut-on dire que le référendum vaut mieux en appeler de ses vœux son usage élargi, à défaut d'une généralisation non exempte de dangers et

du reste utopique ? En d'autres termes peut-on songer à se passer de la représentation traditionnelle grâce à cette forme directe de consultation ?

Dans son *Traité de science politique*, le professeur Georges Burdeau résume ainsi de façon éclairante les termes de ce débat : « On peut [...] dire en un sens que les résultats d'un référendum « représentent » mieux qu'aucune élection la conscience de la volonté populaire. Il n'y a cependant pas représentation dans la pleine acception du terme, car le référendum ne donne jamais qu'une vue partielle des intentions de la collectivité qui a été consultée. En effet, par son mécanisme même, il ne peut porter que sur un petit nombre de questions. Or la vie politique n'est pas faite de la solution de quelques problèmes, si importants soient-ils ; elle suppose d'innombrables choix dans des cas souvent imprévus, des revirements ou des corrections apportées aux décisions antérieures à raison de leur incidence [...] toutes difficultés à propos desquelles la procédure du référendum est incapable de fournir l'indication de l'attitude à adopter. Force est alors de recourir à l'élection. »

Ces justifications théoriques et pratiques d'une représentation « vivante » et évolutive de volonté nous montrent, par quelques-unes, opposée à la photographie perçolée proposée par les résultats du référendum sur un nombre limité de questions, seraient entièrement satisfaisantes si les partis et les élus, voire tel ou tel chef de l'Etat, n'avaient pas tendance à faire du recours au référendum ou de son refus un usage partiellement ou largement tactique. La « souveraineté nationale » si souvent rappelée s'y perd un peu. Surtout la crédibilité de la classe politique

s'érode et l'attention de l'électeur se lassa à saisir une pièce plus forte en rebondissement que riche de contenus significatifs.

Les sondages ne sont pas, mais se font passer depuis bien longtemps pour des référendums ou des consultations électorales miniatures, les sont ensuite regroupés à la dimension du pays par l'amplication médiatique. On en connaît l'effet : l'opinion publique « se voit » à tout moment par ailleurs aussi fort que la représentation nationale et par là du coup avoir une voix directement audible qui rend, d'ailleurs circonspéctes sur la nécessité de porte-parole élus.

La considération des règles fondamentales de la démocratie, la fréquence des déconvenues, le culte de l'évidence, les risques de manipulation ou d'usage abusif, rien n'y fait. Le rituel « tant pour cent des Français estiment que » ou « souhaitent que » ou « sont pour... » est égrené à tout moment.

Friends ou dégoûtés selon que les résultats sont favorables ou non à leur paroxysme ou à leurs vœux, les représentants du peuple n'ont inventé et ne se sont vus proposer, depuis l'instauration de ce nouvel impérialisme et le déclin du Parlement, aucun moyen de restaurer leur force de représentation singulièrement étiolée depuis l'âge d'or de la révolution française.

Reste la télévision, aussi, souvent, moyen de représentation... théâtrale et bas conventionnelle des élus que mode d'une expression sincère et dégagée des stéréotypes. Ainsi vont les choses, mais toujours dans le même sens : du haut vers le bas, du centre vers la périphérie. Ainsi tourne la roue usée, mais irremplaçable de la représentation.

M. K.

12 mois sur 12  
COURS  
HUBERT LE FÉAL :  
DÉPASSER  
LE TRAC,  
S'AFFIRMER  
DANS LA  
PAROLE.  
documentation  
sans engagement  
387 25 00

Le bilan complet  
de l'œuvre civilisatrice  
des Français en Algérie.  
PIERRE GOINARD  
L'ALGÉRIE,  
L'OEUVRE FRANÇAISE  
ROBERT LAFFONT



Place aux enfants

Les victimes du silence

Loïc avait quelques mois quand il est mort. Il était sans arrêt, et très fort. Son père lui a donné un coup de poing, des coups de chaussures et, petite poupée de chair, il s'est tu. Jamais (le Monde daté 17-18 octobre 1982).

Il avait fallu que Jean-Jacques meure subitement à deux ans et demi pour que l'on découvre que, comme loi, ses sœurs Martine, trois ans et demi, et Thérèse, un an et demi, étaient laissées dans un abandon extrême, privées de nourriture et sans soins... (le Monde du 19 août 1981).

Laetitia a dix ans à présent. Aveugle, invalide totale, elle restera grabataire à vie. Son père, son tortionnaire, dira d'elle, avant de se suicider dans sa prison... (le Monde daté 16-17 mars 1982).

Loïc, Jean-Jacques, Laetitia, autant de petites victimes de la violence adulte, qui mobilisent l'opinion par à-coups et déclenchent les passions avant que le silence ne retombe.

L'histoire de David ne cessera jamais d'être citée tant elle paraît typique aux cliniciens qui étudient tous les signes avant-coureurs des mauvais traitements. David, né d'un premier mariage, avait très vite été placé par sa mère française chez une nourrice (le Monde du 24 août 1982). Il avait cinq ans quand elle l'a repris. Au bout d'elle se trouvait un nouveau compagnon, Claude, un autre fils aussi. Laurent, insidieusement, David est devenu, aux yeux de sa mère, David-le-général, il a vécu sept ans enfermé dans les placards des quatre appartements que le couple a loués successivement. Claude gardait le silence. Les voisins ignoraient l'existence de l'enfant. Seul Laurent ouvrait de temps en temps les portes de la prison. David a réussi à s'échapper et le scandale a éclaté. Pourtant, quelques années auparavant, des personnes auraient peut-être pu faire quelque chose pour lui. Celles qui l'ont recueilli à l'hôpital pour de très graves brûlures aux doigts. Il est resté un mois hospitalisé. Avant de retourner vers son cauchemar.

Combien sont-ils ces enfants-martirs ? Quarante mille, avançait, il y a quelques mois, l'ex-secrétaire d'Etat chargé de la famille, de la population et des travailleurs immigrés.

« Les chiffres n'ont pas beaucoup de valeur », explique le docteur Pierre Strauss, membre fondateur de l'AFIREM (Association française pour l'investigation et la recherche sur l'enfance maltraitée) (1). « Il faut seulement savoir que c'est un phénomène important et que les enfants maltraités représentent un pourcentage non négligeable de la population de nos pays. » « Les chiffres n'ont pas beaucoup de valeur », explique le docteur Pierre Strauss, membre fondateur de l'AFIREM (Association française pour l'investigation et la recherche sur l'enfance maltraitée) (1). « Il faut seulement savoir que c'est un phénomène important et que les enfants maltraités représentent un pourcentage non négligeable de la population de nos pays. »

La difficulté du diagnostic

« Les adultes tortionnaires sont l'objet d'opprobre pour le public, quand le scandale éclate, au moment de la mort de l'enfant, alors que l'entourage a fait silence pendant des mois, fermant les yeux et les oreilles malgré l'aspect de l'enfant et ses cris, observe M<sup>me</sup> Marie-José Chombart de Lauwe, maître de recherche au CNRS. L'enfant est considéré comme le bien des parents et il ne faut pas intervenir dans les relations familiales. »

« A la décharge au moins des médecins, il faut reconnaître qu'en dehors de quelques cas évidents (rachitisme avec ou sans fractures multiples, brûlures, etc.), le diagnostic de mauvais traitements n'est pas toujours facile à prononcer. La majorité des blessés, des traces de coups, ou état relatif de dénutrition, des petits problèmes psychologiques peuvent passer inaperçus. Ce n'est que lorsque le médecin constate des discordances entre le récit des parents et ce qu'il voit que peut germer dans son esprit la suspicion. »

« La manière dont l'enfant est amené à l'hôpital est importante, est-ce après dénonciation ? Par le service social ? Cela peut paraître curieux mais il arrive aussi que ce soit la famille elle-même qui nous présente l'enfant. Comme pour nous appeler à l'aide et chercher à importer quel précède pour mettre

leur fils ou leur fille à l'hôpital, souligne le docteur Strauss. Et cela souvent avant les vacances, avant les fêtes de Noël ou de Pâques. »

Tout serait, bien sûr, plus facile si on pouvait tracer le portrait-robot de l'enfant victime et des parents bourreaux. Mais voilà... On peut tout juste noter des terrains propices, constater des convergences de situations particulières, qui peuvent favoriser des manifestations de violence chez l'adulte.

Le tout jeune enfant est certainement le plus exposé aux mauvais

traitements. Et pourtant, explique M<sup>me</sup> Nodia Monteggia, directrice de la rédaction de la revue L'Enfant d'abord (3), organe du GRAPE (Groupe de recherche et d'action pour l'enfance), il existe une violence qui commence dès la naissance, par la manière dont la société accueille ses enfants. Selon qu'elle les considère comme une gêne dans la vie quotidienne ou bien comme des êtres à part entière ayant leurs propres droits.

« Contraintes et violences directes sont souvent imposées à



Dessin de PESSIN.

traitements. Avant trois ans, il échappe, en effet, aux contrôles extérieurs, vit dans l'intimité familiale. C'est la période la plus difficile pour les couples fragiles, face à un petit être extrêmement exigeant.

« Il y a, à la fois, plein de signes et en même temps rien qui ne donne une certitude », explique-t-on à l'AFIREM. On peut citer parmi les situations à risques l'enfant d'un premier lit mal supporté par le nouveau conjoint, l'enfant handicapé surtout si le handicap est génétique, celui qui est surprotégé par un parent et que l'autre jalouse, et ceux qui, comme David, ont été séparés de leur mère à la naissance. Cette séparation, surtout si elle est longue, rend plus difficile le tissage de nouveaux liens affectifs. Eternel fossé entre l'enfant rêvé et l'enfant réel qui passe souvent par une période de repli sur soi ou au contraire d'agressivité lorsque le retour se fait après une absence prolongée. Tout grain de sable dans la vie familiale alors est ressenti plus vivement.

Parmi les auteurs de violence, il y a, bien sûr, les malades mentaux, les psychotiques « moins exceptionnels qu'on ne le pense », souligne le docteur Strauss, tout comme les alcooliques et aussi ceux qui ont, eux-mêmes été maltraités dans leur enfance. Mais il y a aussi, monsieur et madame tout le monde, « estimés de leurs voisins. »

Particulièrement sensible à l'enfance maltraitée, M<sup>me</sup> Georgina Dufou, aujourd'hui ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a alerté, en juin 1984 (le Monde du 28 juin), les services sociaux, le personnel hospitalier, la justice, l'éducation nationale, sur l'importance d'une prévention aux mauvais traitements.

Mais que faire en cas de mauvais traitements caractérisés ? Au-delà des mesures traditionnelles (aide sociale, placement de l'enfant, établissements spécialisés, etc.), la meilleure solution semble passer par l'assistance éducative en milieu ouvert « prenant globalement en charge la famille, associant à une aide matérielle et sociale, le plus souvent nécessaire, une aide psychologique des parents, tout en assurant la sécurité de l'enfant et en le protégeant contre la persistance de l'agressivité parentale », explique le docteur Strauss, qui note cependant les dangers de cette formule : s'occuper trop des parents, sous-estimer la possibilité de nouveaux passages à l'acte ; ou tout simplement provoquer un rejet de la part des parents.

La violence physique est, bien sûr, celle qui attire le plus l'atten-

tion. Et pourtant, explique M<sup>me</sup> Nodia Monteggia, directrice de la rédaction de la revue L'Enfant d'abord (3), organe du GRAPE (Groupe de recherche et d'action pour l'enfance), il existe une violence qui commence dès la naissance, par la manière dont la société accueille ses enfants. Selon qu'elle les considère comme une gêne dans la vie quotidienne ou bien comme des êtres à part entière ayant leurs propres droits.

« Contraintes et violences directes sont souvent imposées à

sonne ou avec des violés socio-économiques qui font de lui un objet ? »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) AFIREM, Hôpital des enfants malades, 149, rue de Sévres 75015 Paris, Tél. : (1) 273-13-14.

(2) SOS-Parents-Enfants, tél. : (1) 325-08-06.

(3) L'Enfant d'abord, 70, galerie Vivienne 75002 Paris, Tél. : (1) 290-93-24.

Prochain article :

C'EST TOUJOURS MAMAN QUI N'EST PAS

« Dans notre série d'articles intitulés Place aux enfants, nous avons déjà publié les articles suivants : »

« Les petites personnes », par Robert Solé (le Monde du 2 août) ;

« Villes-prisons, villes rêvées », par Olivier Schmitt (3 août) ;

« Des s'êtres loin de la ZUP », par Roger Casé (3 août) ;

« Où qu'elle est la 148 ? », par Jean-François Lacan (4 août) ;

« Les bons points de l'instinct », par Marc Ambroise-Rendu (4 août) ;

« Fiers citoyens de Schillingheim », par Daniel Schneidermann (7 août) ;

« Y a beaucoup de guerres qu'on voit pas », par Charles Vial (7 août) ;

« Michael Jackson plutôt que Dorothée », par Françoise Tenier (9 août) ;

« Le cinéma boucane le théâtre », par Bernard Rapp (10 août) ;

« Bonjour les ordinateurs », par Cécile Colas et Jean-François Lacan (11 août) ;

« Cherche grande personne pour jouer », par Philippe Bernard (14 août) ;

« Presse de rêve et journaux d'actualité », par Bernard Génès (15 août) ;

« Dérouille, embrouilles et petits boulois », par Danièle Roizard (16 août) ;

« Comment ils parlent », par Jacques Cellard (17 août) ;

« Les enfants de Curie », par Nicolas Beau (18 août) ;

« Dieu est une petite fille sur votre doré », par Alain Woodrow (21 août) ;

« Délinquance en culottes courtes », par Bertrand Le Gendre (22 août) ;

« Zacharie au pays de la pub », par Danièle Roizard (23 août).

Faits divers

Arrière, Gitans !

Depuis le mardi 21 août, n'entre plus qui veut au centre Leclerc du quartier d'Outre-le-Bois, à Pau (Pyrénées-Atlantiques). Pour être admis à y faire ses achats il faut avoir, si l'on ose dire, préalablement montré « patte blanche ». A savoir, n'être pas gitan ou gitane, que l'on soit jeune ou vieux. Car les choses en sont là. La direction de l'établissement a donné pour stricte consigne au personnel de refuser l'accès des rayons à tout représentant de la communauté gitane.

L'un des collaborateurs de M. Guillempourquy, directeur du centre, a expliqué : « Que voulez-vous, le vol, pour ces gens-là, c'est... une profession... Mais n'ont au moins pris en flagrant délit de chantage des membres de la communauté des gens du voyage ? » « Nous n'en sommes pas encore là, reconnait notre interlocuteur, mais on ne compte plus les agressions, les agressions, les menaces verbales et... les vols ! »

Ce même mardi 21 août, une vingtaine parmi le petit millier de Gitans actuellement installés sur

un terrain tout proche du centre Leclerc dont vers, l'abbé Michel Lefèvre, leur auroit, en vain, accompagné d'un fusilier de justice, faire constater par celui-ci qu'une équipe de surveillants leur intimait l'ordre de passer leur chemin. A présent, ils ont l'intention de porter l'affaire devant la justice en se référant à la loi de juillet 1972 contre le discrimination raciale. « On a pu payer l'huissier, on ne cotiera, dit-il, pour payer un avocat. »

Au centre Leclerc, on rappelle ces chiffres : en 1983, le préjudice imputable aux vols a été estimé à 1,2 million de francs, sans parler des quatre cents chariots détricotés ou déparés et des quatre-vingts cyclomoteurs dérobés sur le parking du personnel ; et on récite que c'est gitane-là, c'est triste à dire, sont des voleurs », et, ce qui est pis, « des voleurs difficiles à prendre sur le fait ». Reste le fait... Là, pas d'hésitation à avoir : Si gitans vous êtes, passez votre chemin. On n'a pas besoin de vous ici...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Deux employés d'un cinéma de Lyon tués lors d'un hold-up

Deux employés du cinéma Pathé, rue de la République, dans le centre de Lyon, ont été tués, mercredi 22 août, peu après 23 heures, par des malfaiteurs qui tentaient de s'emparer de la recette des cinq salles que compte cet établissement. Les derniers billets vendus, le caissier venait de comptabiliser la recette globale du cinéma et de la remettre au contrôleur, un jeune homme employé depuis peu, pour qu'il la porte au service administratif.

C'est au moment où il parvenait au deuxième étage, où se trouvent les entrées de trois des cinq salles, que le contrôleur a été attaqué. Le chef projectionniste, M. Alain Bar-

rand, trente-cinq ans, qui se trouvait dans une cabine tout proche, se portait alors à son aide. Au terme d'une très courte bagarre, les agresseurs ont tiré avec une arme de calibre 7,65, tuant sur place les deux employés, et se sont efforcés sans emporter la cassette renfermant l'argent.

Pour protéger leur fuite, les meurtriers ont fait usage de gaz lacrymogènes. L'un d'eux a été vu traversant de bout en bout l'une des salles pour disparaître par la sortie de secours. En dépit du bouclage aussitôt opéré par la police, aucun des malfaiteurs, dont on ignore le nombre, n'a pu être repéré.

SPORTS

SUITES OLYMPIQUES

Primes records

Avec quarante-trois médailles olympiques et quelques uns des meilleurs athlètes venus des pays « boy-cottés », la réunion da Zurich était, mercredi 22 août, la plus importante de la tournée européenne d'après Jeux. De Berlin à Rome, en passant par Londres, Cologne, Bruxelles ou Nica, les héros sont récompensés de l'Olympus pour monnayeur leurs talents dans des courses et des conenorsu à la principale recordo batrus sont ceux des surenchères sur les contrats de participation.

Commentant les absences remarquées à Zurich d'Edwin Moses et de Dietmar Moegenborg, les champions olympiques du 400 mètres haies et du saut en hauteur, M. Res Brugger, l'organisateur, expliquait : « J'étais prêt à aller loin, mais le manager d'Edwin Moses a formulé des exigences absolument folles. J'aurais versé une somme importante pour lui, comme pour Carl Lewis, mais lorsqu'on dépasse largement les

10 000 dollars (88 000 F), je ne marche plus. » Les deux athlètes auraient réclamé 15 000 dollars (132 000 F). Pour la plupart des autres champions olympiques, les tarifs variant de 3 000 à 8 000 dollars (26 400 à 70 400 F).

Comme sur la piste, Carl Lewis, le super-star des Jeux, est dans ce dossier aussi imbroyable. Deux jours avant de partir à Zurich, il a obtenu 45 000 dollars (396 000 F) pour participer au 100 mètres de la réunion de Budapest. Soit 10 000 F la foulée ou 16 000 000 dollars (142 millions de francs) de l'heure pour sa participation à ce tarif là, Lewis est incontestablement le sportif le mieux payé du monde. Il est vrai que, pour le même prix, il a accepté de signer quelques autographes et de participer à une conférence de presse à laquelle il est arrivé - caprice de diva oblige - avec un peu plus d'une heure de retard.

Les organisateurs de la réunion de Budapest se sont félicités de

l'opération. Plus de 50 000 spectateurs sont venus au stade pour voir Lewis et le cachet de ce dernier a été, exceptionnellement, réglé par la marque d'articles de sport pour laquelle il court (Nike) et par la Fédération internationale d'athlétisme dans le cadre d'une opération de promotion dans les pays de l'Est.

A Zurich, Lewis a encore gagné le 100 mètres dans le même temps qu'à Los Angeles (9 s 99), mais il a cette fois abandonné la vedette à une autre gazelle noire, Evelyn Ashford ne s'est pas contentée de battre sa grande rivale, la championne du monde Marlies Goehr. Elle a amélioré le record du monde féminin du 100 mètres en 10 s 07. Trois jours plus tôt, Evelyn Ashford avait pourtant renoncé, au dernier moment, à s'aligner au départ du 100 mètres de la réunion de Hanovre, en prétextant un claquage. Le franc suisse fait donc deux fois de suite.

GÉRARD ALBOUY.

LA TRANSAT QUÉBEC-SAINTE-MALO

CINQ BATEAUX PRENNENT LE LARGE

Après quatre jours de repos, cinq équipages peuvent encore espérer gagner la Transat Québec-Saint-Malo. Les 342 milles séparant la Gaspiéc (pointe du cap de Saint-Laurent) et la « passe à Henry », située entre Saint-Pierre-et-Miquelon et l'Îlot du Grand-Colombier, ont permis aux cinq bateaux de tête de prendre le large en profitant de coups de vent atteignant parfois 50 nœuds.

Premier à Saint-Pierre-et-Miquelon, Fleury-Michon-7, le catamaran géant de Philippe Poupon, avait 3 h 33 min d'avance sur son jumeau Charivari-Marinette-2, de Pierre Lohant, talonné à 5 mn par le catamaran Royale de Lolo Caradec. Seul Eugène Riguidel et son trimaran William Saurin, quatrième à 3 h 33 min, avaient réussi à reprendre du temps (46 min) aux leaders sur cette partie du parcours.

Ce traic d'enfer - de 16 à 17 nœuds de moyenne - a laissé des traces sur les bateaux. Les réparations effectuées sur le Williams Saurin juste avant le départ, n'ont pas tenu. La drive, endommagée, devait un peu freiner le trimaran. Point cinquième à 5 h 5 min, Marco Pajot avait perdu sa fausse coque tribord, confectionnée pour porter la longueur du bateau de 18,90 à 21 mètres. L'Épique navigait désormais avec une coque plus courte que l'autre. De plus, ses deux groupes électrogènes ont été noyés, et Pajot a dû faire une courte escale à Saint-Pierre-et-Miquelon pour en embarquer un troisième.

Le grand batti de cette première partie de la course est pourtant le Formule-Tog du Canadien Michael Birch. Handicapé par l'explosion des lattes de sa grand-voile, il est passé à Saint-Pierre-et-Miquelon en huitième position, derrière Biohorm de Florence Arthaud et Crédit-Agricole de Philippe Jeanto, avec 13 h 23 min de retard sur le Fleury-Michon-7.

Lisez

Le Monde des PHILATÉLISTES

Record du monde du 100 mètres pour Evelyn Ashford

Le rendez-vous tant attendu entre Evelyn Ashford et Marlies Goehr a bien eu lieu, mercredi 22 août à Zurich. L'été dernier à Helsinki, l'Américaine s'était élancée au final du 100 mètres et l'Allemande de l'Est était devenue la première championne du monde. A Los Angeles, c'est Goehr qui n'avait pu défendre ses chances et Ashford avait été championne olympique. Les retrouvailles des deux jeunes femmes ont tenu leurs promesses puisque Ashford a battu de 3/100 de seconde son record du monde du 100 mètres en 10 s 07, devançant sa rivale de 8/100. A défaut d'autres records du monde, la réunion de Zurich a donné lieu à des performances de premier plan.

HOMMES

100 mètres (vent fav. : 0,90 m/s). - 1. Lewis (E-U), 9 s 99 ; 2. Glance (E-U), 10 s 09 ; 3. Johnson (Can.), 10 s 12.

200 mètres (vent nul). - 1. Baptiste (E-U), 20 s 16.

400 mètres. - 1. Babers (E-U), 44 s 74 ; 2. McCoy (E-U), 44 s 76 ; 3. Armstrong (E-U), 44 s 83 ; 4. Cami (Fr.), 45 s 09 (moord de France).

DAMES

100 mètres (vent fav. : 4,70 m/s) : 1. Ashford (E-U), 10 s 07, record du monde ; 2. Goehr (RDA), 10 s 84.

200 mètres (vent nul). - 1. Koch (RDA), 21 s 87.

800 mètres. - 1. Kratochvilova (Tch.), 1 mn 57 s 68.

EN BREF

Un automobiliste gravement blessé par un policier. - Un automobiliste a été gravement blessé par balie, au cours d'un contrôle de police, dans la nuit du 12 au 13 août, à Chambéry-le-Haut (Savoie). Trois jeunes gens qui regardaient leur domicile à bord d'une Renault 5, ont été pris en chasse par une brigade de surveillance nocturne de Chambéry, après que, selon la police, ils s'étaient pas obtempéré à l'impjunction de s'arrêter pour un contrôle.

Les policiers assurent avoir agi en état de légitime défense. Les jeunes gens affirment, que le policier a tiré sans sommation. Une information judiciaire a été ouverte.

Pêche aux coquillages interdite à Fécamp

La préfecture de Seine-Maritime a interdit, le mercredi 22 août, la pêche, la commercialisation et le transfert de coquillages sur le littoral du quartier des affaires maritimes de Fécamp.

Voyage sa

Une nouvelle... nous per... de cette vie.

Le Monde

صكياتن الأصل

Le voyage sans retour de Gérard de Nerval

Une nouvelle édition de « la Pliade » nous permet de suivre le chemin tragique de cette œuvre et de cette vie.

DANS Fibrilles, troisième volume de la Règle du jeu... L'édition d'opéra qui nous fait appréhender la vie de l'artiste...



Dessein de CAGNAT.

besoin toujours de travaux fort longs et de certaines époques de recueillement et de travail sans fruit... mais aussi, là est l'aventure, l'agrandissement, la vieillesse heureuse et honorée.

duction du Second Faust (1840) et que stimule l'utérance ancienne pour les doctrines ésotériques.

Derrière l'homogénéité de la narration, il y a, concernant le vécu comme l'écrit, une discontinuité qui renvoie aux lignes brisées d'une existence pleine de hasards.

La recherche d'une mystique

Tout cela - le labeur et la passion - fit basculer Nerval dans la dépression, puis, à partir de 1841, dans des crises de folie dont on peut affirmer qu'elles n'ont rien de commun avec l'aura onirique qui a fasciné certains, aiguillés sur cette piste par le malade lui-même décrivant dans Aurélia l'épanchement du sang dans la vie réelle.

Le Voyage en Orient, qui compose le gros du volume, porte la marque de ces épreuves, transcendées par un imaginaire que nourrit la tra-

ques - sont les dépositaires et les garants de cette croyance en la réincarnation des âmes, où il place le salut et la pérennité de son amour pour Jenny, morte le 5 juin 1842.

Cet ardent et raisonné désir de syncrétisme temporel et religieux trouve son prolongement dans le recueil des Illuminés. Fait d'études échelonnées entre 1839 et 1851, il paraît en 1852, époque de détresse pour Nerval : assombrissement politique après le coup d'Etat du 2 décembre 1851.

Tout se passe comme si la quête de Nerval le conduisait à demander à d'autres prédateurs (Rastif de la Bretonne, Jacques Cazotte, Cagliostro d'être des interlocuteurs capables d'entretenir - un certain esprit de mysticisme ou de supernaturalisme nécessaire aux imaginations rêvées et délicates.

Ce voyage, la Bibliothèque de la Pliade nous convie à l'entreprendre pour la seconde fois. Dans les années 50, Albert Béguin et Jean Richer avaient dirigé la publication des œuvres de Nerval en deux tomes qui ne tenaient guère compte du parcours chronologique.

Le voyage, le 9ibliothèque de la Pliade nous convie à l'entreprendre pour la seconde fois. Dans les années 50, Albert Béguin et Jean Richer avaient dirigé la publication des œuvres de Nerval en deux tomes qui ne tenaient guère compte du parcours chronologique.

SERGE KOSTER.

\* ŒUVRES COMPLÈTES II, de Gérard de Nerval, édition publiée sous la direction de Jean Guillemaut et de Claude Fichet. Avec, pour ce volume, la collaboration de Jacques Bony, Max Milner et Jean Ziepler, et avec le concours de Michel Brix et d'Antonia Foyt. Introduction et chronologie par Jean Guillemaut et Claude Fichet. Cartes de Voyage en Orient. Lexique des mots arabisés et turcs contenus dans ce texte. Gallimard. Bibliothèque de la Pliade, 1 854 p., 330 F.

le feuilleton

« L'ASSASSINAT D'UNE RENONCULE », d'Alfred Döblin

Morts douces, morts violentes

« D'OU viens-tu ? Alors que tu es mort depuis longtemps ? - Je suis probablement mort, mais mon bras ne guérit pas. »

Ce dialogue entre deux médecins allemands en Lorraine apparaît dans le Parc subject, un récit d'Alfred Döblin publié pour la première fois en 1917. Plein de revenants, de diables et de médecins, il cède un passionnant recueil de nouvelles à peu près toutes inédites en français, bien traduites par le germaniste Philippe Ivernel, dans la collection « Débuts d'un siècle. Série allemande » que dirige Jean-Michel Palmier aux Presses universitaires de Grenoble.

Cette question, on voudrait pouvoir la poser au romancier de Berlin Alexanderplatz, qui, vingt-cinq ans après sa mort, demeure malignement, injustement oublié aussi bien chez nous que dans les deux Allemagnes, considéré comme l'auteur d'un seul livre qui a masqué le reste de l'œuvre. Mais même avec ce roman-là, Alfred Döblin n'a pas eu chance en France : la traduction qui date de 1933 n'a jamais été refaite, ni révisée, malgré des erreurs orientales et de volumineuses coupures ; quant au film de Werner Fassbinder, qui fut un peu le testament du réalisateur - treize épisodes tournés pour la télévision, - il n'a toujours pas été acheté par une des chaînes de télévision.

On se doutait pourtant de la multiplicité des dons de Döblin depuis qu'on avait pu lire, en 1974, cette nouvelle prodigieuse intitulée l'Assassinat d'une renoncule (1), reprise dans le présent recueil, puis, en 1983, la première partie de son œuvre monumentale sur la révolution de 1919 en Alsace, où l'auteur se trouvait alors. On y découvre un mouvement indépendantiste alsacien qui ne souhaite pas être rattaché à la France (2). Cela déplaît et valut au livre d'être longtemps ignoré dans notre pays.

L'a été pourtant, au plein sens du terme, un « européen », le docteur Alfred Döblin : né allemand en 1878 à Stettin - ville aujourd'hui polonaise - dans une famille de commerçants juifs, il est mort en 1957 à Emmendingen, près de la Forêt-Noire, citoyen français, et catholique. Mais sa rupture avec le judaïsme

par Nicole Zand

était beaucoup plus ancienne. On pouvait déjà la percevoir dans les nouvelles du recueil qui vient de paraître. Médecin des pauvres dans un quartier populaire de Berlin à partir de 1911, Döblin habite la Frankfurter Allee - qui deviendra la Stalin Allee puis la Karl-Marx Allee - et il connaît là les milieux les plus désolés de la grande ville. Gynécologue, puis aliéniste dans un hôpital, il se spécialise dans la médecine des maladies nerveuses, fidèle disciple de Freud, qu'il n'avait pas encore lu quand il écrivait l'Assassinat d'une renoncule.

Passionné par l'écriture, devant un collaborateur assidu de Der Sturm dès sa fondation en 1910, et publié des nouvelles dans cette revue qui sera l'un des fermentes les plus importants de l'expressionnisme allemand (En 1932, Horwath Walden en arrêtera la publication sous le menaçage de la prise de pouvoir nazie et émigrera en Union soviétique.) Alfred Döblin, lui, quittant l'Allemagne avec sa famille au lendemain de l'incendie du Reichstag en 1933, choisira la France et recevra la nationalité française en 1936. A la déclaration de guerre, il travailla au ministère de l'information sous les ordres de Jean Giraudoux, puis, en 1940, part pour les Etats-Unis, où il retrouve Bertolt Brecht, Heinrich Mann, Lion Feuchtwanger, avec lesquels il créera une maison d'édition à Los Angeles. Rentré en Europe, installé en France, Döblin sera écartelé entre ses deux patries : bien des Allemands ne lui pardonneront pas d'avoir servi en 1945 dans l'armée d'occupation, en uniforme de colonel français.

Tout Alfred Döblin se retrouve en germe dans ces treize nouvelles de jeunesse écrites entre 1902 et 1917, et qui, en rupture avec le tradition de la littérature allemande, sont expressionnistes, avant même que l'expressionnisme soit né. Tressaillements, éblouissements, frissons, hallucinations expriment le mal d'être chez ces personnages étudiés cliniquement : tous, ou presque, s'effondrent dans la mort ou dans la folie. Il ne faut pas manquer ces récits sulfureux, aimablement morbides, qui, même s'ils ne sont pas tous réussis, témoignent d'un sens satirique d'une formidable violence.

(Lire la suite page 12.)

(1) Aubier, 1974. Introduction et chronologie par Joris Duytschaever ; traduction de Philippe Ivernel (épuisé). (2) Bourgeois et soldats. Tome I, de Novembre 1918 (Pardons, 1983). L'éditeur, qui a cessé son activité, n'a pas pu achever la traduction de la tétralogie.

L'étrange Monsieur Wells

HERBERT GEORGE WELLS a été une sorte de tourbillon. Il avait beaucoup d'idées, mais elles étaient en désordre, et il les lâchait en énormes rames de papier, comme elles lui venaient. Il se sentait à l'étroit dans le corset victorien qui donnait à l'Angleterre de son temps une allure des plus guindées. Wells rimait dans les brancards de convenance, ce qui lui valut une mauvaise réputation.

Né en 1866, il est le fils d'une femme de chambre et d'un jardinier. Il eut une enfance de pauvre et une adolescence de miséreux. Il se mit à chercher le sang et à désespérer de tout. Puis il s'éprit de sa cousine Isabel et l'épousa. Isabel était belle, mais c'était un marbre, et bête de surcroît. C'est alors qu'il rencontra Amy Catherine Robinson, qui devint sa compagne. Wells était infidèle avec conscience : il ne résistait à aucune femme, sans pouvoir se persuader qu'il en aimait une plus que l'autre.

Il fit ses premières armes dans la presse grâce à Frank Harris, qui imprima ses textes dans la Fortnightly Review. Wells le suivit à la Saturday Review, où il écrivit le premier compte rendu enthousiaste consacré à Joseph Conrad. Évoquant cette époque, Frank Harris, dans ses Mémoires, Ma vie et mes amours, note que parmi les rédacteurs de la Saturday Review Wells se détachait nettement. Wells, dit-il, « m'avait paru l'esprit le plus remarquable avec une belle tête et un corps bien découplé. J'avais espéré de lui des choses extraordinaires, mais la guerre paraît l'avoir détraqué ». Il est vrai que ses débuts furent éblouissants. Des livres comme la Machine à explorer le temps, ou l'Île du Docteur Moreau, sans oublier la Guerre des mondes ni omettre l'Homme invisible fondaient la science-fiction et plou-

comme la plupart de ceux qui n'aiment pas les lois de la société ni les rigueurs de la morale, il entreprit de créer, dans l'imagination, une société et une morale nouvelles. Les sermons de Wells sont effrayants : sa société future débouche sur un totalitarisme mondial, rationnel et glacé. Lénine s'avait pas beaucoup apprécié Wells, qu'il jugeait bourgeois ; mais Wells admirait Staline, qu'il trouvait peuple. L'athéisme et le socialisme formaient la

colonne vertébrale de sa férocité d'autodidacte. Son athéisme était darwinien, et son socialisme excluait Marx, qu'il considérait comme un philosophe préhistorique. Wells voyait à la tête de l'État mondial dont il rêvait une synarchie de savants... En attendant, son imagination fonçait vers le futur à toute vitesse : ses anticipations nous devançaient et nous devinent. Et puis, Wells a de l'humour et cultive l'ironie : c'est là sa qualité maîtresse.

Le prédicateur sauvé par l'humoriste

Cependant, tout ne sombre pas, et il demeure de très bons ouvrages de cette seconde partie de l'énorme production de Wells. C'est que le prédicateur est sauvé par l'humoriste, ou par le visionnaire. L'humour, qui est, en littérature, une vertu anglaise, combat heureusement la pesanteur de l'utopie. On le voit, par exemple, à la lecture de Miss Waters, qui est un ravissant roman dont l'héroïne est une sirène amoureuse d'un jeune homme. Bien que son corps se termine par une « queue de maquereau », Miss Waters est d'une beauté rare. Comment va-t-elle s'adapter à la société britannique figée dans ses rituels et dans ses conventions ? Tout l'intérêt du récit est là. On s'aperçoit vite qu'il s'agit d'un pamphlet transporté et ordié. Mais si l'on passe de ce livre à cet autre qui a pour titre : Enfants des étoiles, on a peine à concevoir que la même plume ait écrit les deux ouvrages. Le précheur, ici, n'a repris ses droits !

La Guerre dans les airs et les Premiers Hommes sur la Lune.

nous font saisir le génie de l'anticipation qui est le propre de Wells. La Guerre dans les airs décrit Pearl-Harbor avec trente années d'avance. Les Premiers Hommes dans la Lune comporte de singuliers paragraphes sur l'euphorie de l'apostrophe. A ce sens prémoniteur, Wells ajoute là encore une note d'humour qui rend ces deux récits incomparables. Le héros de la Guerre dans les airs, Bert Smallways, est un pauvre bonhomme égaré par hasard dans le gigantesque conflit mondial, une manière de Candide un peu naïf, bref l'un de ces héros quelconques. Quant à Bedford et Cavor, qui, dans les Premiers Hommes dans la Lune, affrontent les Séfémites, insectes géants et terribles, ils sont chaussés de pantoufles et vêtus de flanelle.

Cette manière de ramener le héros romanesque au niveau du citoyen anonyme confère à l'épopée de Wells un comique irrésistible. La banalité des héros, par contraste, sauve l'épopée de la banalité justement. La recette ne réussit pas toujours. Ainsi l'excellente première partie de Au temps de la comète se poursuit d'une manière parfaitement oiseuse. Ce livre met en scène un commis affreusement jaloux. Celle qui l'aime va le quitter pour un autre. Il ne rêve que vengeance, mais une comète traverse l'atmosphère terrestre, et le monde est changé. Non seulement le monde, mais le caractère des hommes. On voit le mécanisme du discours : le

passage de la comète, c'est le passage au socialisme conçu comme règne absolu de la tolérance et de la bonté.

« La Burlesque Equipée du cycliste »

D'autres fictions produites par l'inlassable H. G. Wells, l'Amour et M. Levstham, ou bien ce chef-d'œuvre qu'est la Burlesque Equipée du cycliste, le mettent lui-même en scène. Ce sont des confessions, et qui s'avancent beaucoup plus profondément dans la voie des aveux que sa Tentative d'autobiographie (1). Dans ce dernier cas, Wells dresse une galerie de portraits, il fait un tableau des situations, mais il se dissimule. En revanche, Hoopdriver, le héros de La Burlesque Equipée du cycliste, n'est autre que Wells parcourant à bicyclette les environs de Woking, alors qu'il écrivait ses premiers ouvrages d'importance. C'est ici qu'il faut percevoir un autre Herbert George : l'écrivain.

HUBERT JUN.

(Lire la suite page 12.)

(1) Une tentative d'autobiographie, traduit par Antonina Valentin, Gallimard.

ÉTOILE DOUBLE science-fiction en un volume 191 6 volumes parus POHL, SILVERBERG, STURGEON, BESTER, KORNBUTH, etc. denoël

via littéraire

Henri Pollès demande un musée pour y mettre ses livres

Les mésaventures d'un écrivain envahi par ses objets...

HENRI POLLES est un homme heureux. Prix du roman populiste en 1933 (Sophie de Trégueux), prix Paul-Morand décerné par l'Académie française en 1982 (Sur le fleuve de sang vient parfois un beau navire), c'est pourtant ailleurs que l'écrivain a trouvé son bonheur.

Courtier en livres pendant plusieurs dizaines d'années, il n'a fait en sorte que son appartement parisien et surtout sa maison de Brunoy (Essonne) deviennent un véritable musée. Trente, quarante mille livres peut-être y sont entassés, entourés d'innombrables objets : tableaux, sculptures, vaisselle, jouets, affiches, se rapportant de près ou de loin à l'histoire d'un livre ou d'une école. Trop est trop. « Je ne peux plus vivre dans ma maison, assure aujourd'hui Henri Pollès, je n'ai plus un endroit à moi ; il n'y a de place que pour les livres. »

C'est pourquoi il vient de faire don de toutes ces richesses à la ville de Rennes, à charge pour celle-ci d'ouvrir un musée du livre qui porterait son nom.

Après avoir signé un simple acte de donation - qui n'a pas grande valeur juridique - Pollès s'est mis au travail. « Un travail fou », précise-t-il. En effet, il fait tout lui-même, seul juge du contenu des cartons qu'il emplit, vulgaires emballages de produits alimentaires ou d'entretien, sur lesquels il écrit soigneusement à la main : « crimes célèbres, lecture romantique », « chansons romantiques », « décor surréaliste, de préférence, ne pas ouvrir » !

Deux cent cinquante cartons sont ainsi arrivés, au printemps, dans les sous-sols de la bibliothèque municipale de Rennes. Marie-Thérèse Poullias, conservateur des bibliothèques de la ville, découvre au fur et à mesure leur contenu. Elle a réservé un magasin spécial pour le Fonds Pollès et s'efforce de conserver l'ordre de classement de l'écrivain.

« Ce n'est pas simple, dit M<sup>me</sup> Poullias, on ne sait pas de quoi se compose exactement la collec-

tion. Des trésors, il y en a. Des livres richement reliés, des éditions originales couvrant presque intégralement les dix-neuvième et vingtième siècles littéraires bretons. Et surtout, des « embottages » que Pollès n'a composés au fil des achats et des découvertes.

Tel embottage Zola contient ainsi plusieurs éditions anciennes de la Débâcle. Pollès y a ajouté toutes les indications qu'il a pu recueillir sur la provenance des livres, leur histoire, mais aussi des illustrations de l'époque, des chansons du moment.

Quatre mille livres sont déjà parvenus à Rennes, accompagnés de vaisselle, de bibelots, de tableaux, et même d'un mannequin d'essayage... Comment gérer un tel trésor ? Quarante vitrines présentent actuellement au public des livres de Renan, Chateaubriand, Victor Hugo et quelques belles reliures. Une salle de la bibliothèque municipale (150 mètres carrés) doit être aménagée rapidement pour mieux répondre aux souhaits du donateur.

Cependant, qu'advient-il du musée du livre, tel que l'a imaginé Pollès, musée où les ouvrages seraient replacés dans leur contexte historique, culturel, politique ? La question embarrasse un peu les Rennais. La ville devrait être dotée dans les années qui viennent d'une nouvelle bibliothèque centrale, et le musée du livre pourrait s'y adjoindre, mais rien n'est encore décidé. D'autres collectionneurs suivraient peut-être l'exemple de Pollès, conscients lui-même que ses livres ne suffisent pas à remplir un musée. Mais personne ne s'est encore manifesté.

La direction du livre s'intéresse au projet et a donné son accord de principe pour l'embauche d'un bibliothécaire qui serait chargé (pendant deux ans) de dresser le catalogue du fonds Pollès, mais ce n'est toujours qu'un accord de principe. Enfin, si les quatre enfants d'Henri Pollès souscrivent entièrement, semble-t-il, à l'idée de leur père, la forme juridique de la donation n'a pas encore été trouvée.

Bref, le musée du livre n'est pas prêt d'ouvrir ses portes. Qu'importe ! L'écrivain continue d'emballer et d'acheter encore, en pensant à « son musée ».

ANDRÉ MEURY.

Important Editeur Parisien recherche pour ses différentes collections manuscrits inédits de romans, poésie, essai, théâtre. Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision. Adressez manuscrit et C.V. à la Pensée Universelle 4 rue Charlemagne, 75004 Paris - Tél. 887.08.21. Conditions fixées par contrat. Notre contrat habituel est défini par l'article 49 de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire.

Annick Geille. Une femme amoureuse roman. «Des tonnes de "littérature féminine" sont brusquement démodées... Annick Geille est résolument dans la vérité... Pour tous ceux qui sont pressés de savoir où en sont les femmes à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Comment elles nous regardent. Nous évaluent. Nous radiographient cruellement. Et comment, aussi, une légèreté jamais vue les habite.» Philippe Sollers/Le Point

Annick Geille est une romancière. Elle existe. Ses personnages aussi. On se passionne. Bernard Frank/Le Motin

au fil des lectures

- Récits Les paradis perdus
Romans Candide et les secrets du pouvoir
A la poursuite de Rouget le braconnier...
Les agonies de Jude Stéfán

La nouvelle collection, lancée par Domioque Balland et Patrick Renaudot, « Terres d'enfance », se signale tout d'abord par l'extrême qualité de sa présentation. Premiers auteurs : Clément Lepidus, Jean-Jacques Brochier et Marcel Jullian.

Clément Lepidus ouvre le bal des souvenirs sur une évocation « des dimanches à Belleville » d'autrefois, quand l'accordéon n'était pas étouffé par le juke-box et que l'oppression « bêtisier » n'avait pas définitivement chassé le parfum des lilas et des roses mêlé aux odeurs de cuir et de bois de l'artisanat local.

Quatre mille livres sont déjà parvenus à Rennes, accompagnés de vaisselle, de bibelots, de tableaux, et même d'un mannequin d'essayage... Comment gérer un tel trésor ?

Après avoir signé un simple acte de donation - qui n'a pas grande valeur juridique - Pollès s'est mis au travail. « Un travail fou », précise-t-il.

Deux cent cinquante cartons sont ainsi arrivés, au printemps, dans les sous-sols de la bibliothèque municipale de Rennes.

Bref, le musée du livre n'est pas prêt d'ouvrir ses portes. Qu'importe ! L'écrivain continue d'emballer et d'acheter encore, en pensant à « son musée ».

« Ce n'est pas simple, dit M<sup>me</sup> Poullias, on ne sait pas de quoi se compose exactement la collec-

tion. Des trésors, il y en a. Des livres richement reliés, des éditions originales couvrant presque intégralement les dix-neuvième et vingtième siècles littéraires bretons.

Tel embottage Zola contient ainsi plusieurs éditions anciennes de la Débâcle. Pollès y a ajouté toutes les indications qu'il a pu recueillir sur la provenance des livres, leur histoire, mais aussi des illustrations de l'époque, des chansons du moment.

Quatre mille livres sont déjà parvenus à Rennes, accompagnés de vaisselle, de bibelots, de tableaux, et même d'un mannequin d'essayage...

Laurent Terzet, originaire de Tarare, est admis à Polytechnique. A l'aise dès qu'il s'agit d'étudier, timide dans la vie, il a des hommes et de leurs curus une « méconnaissance encyclopédique ». Guère arriviste, il chemine vers les sommets de l'administration dans une époque qui, pour aller de la fin de l'ère guillotine à la mi-temps de la saison Giscard, en est l'occurrence irris intemporelle (voyages d'études, préfecture de province, cabinet ministériel : la milieu illustre inamoviblement le flaccuant ner marguier, quels que soient les tempêtes politiques et les capitaines du vaisseau).

Et voilà qu'il révolte, re Candide nous installe dans un univers clos dont les deux royaumes - des princes qui gouvernent et des seigneurs qui administrent - ont des frontières mouvantes, mais protection de secrets que les sujets ignorent toujours - à moins de se faire lecteurs du récit de la vie et de la mort de Laurent Terzet. Le passage d'un fils d'insulteur à Polytechnique, un voyage aux Etats-Unis où dans l'Algérie fraîchement indépendante, un déjeuner chez le préfet, la rédaction et la lecture d'un discours officiel, les recettes pour qui est « la recherche d'une terre d'élection », l'ort de transformer un fichier administratif en recueil d'adresses utiles pour la carrière, outani de morceaux non de bravoure, mais d'anthologie. La plume joliment classique de l'auteur Philippe Barret va son train, sans coups d'éclat, mais avec une efficacité constante.

Récit balzacien, qui mériterait l'attribution d'un prix Marcel-Aymé, le premier roman est une parfaite réussite qui s'avère d'utilité publique.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ. \* VIE ET MORT D'UN BUREAUCRATE ORDINAIRE, de Philippe Barret, PUF, 320 p., 85 F.

Jeanne la silencieuse. Jeanne du Gévaudan est très belle. Elle a un port de princesse. Mais elle est servante et promise à la misère. Au loin, à Versailles, règne Louis XV, le Bien-Aimé.

La neige tombe. Il suffit d'un accident et le destin de Jeanne oblique vers d'étranges sommets. La servante d'auberge vient à Paris, qui bruit des intrigues nouées contre la Du Barry. Ballottée par le sort, Jeanne est un jour choisie pour plaire au roi. Elle se laisse faire ; elle subit, comme elle a toujours fait, mais seulement par de mystérieux élan qui la projettent hors de la condition qui était sienne. Et puis, passive, résignée et butée, elle se refuse au souverain au moment où elle lui est assenée comme une foudroyée de plus. Jeanne la servante et son fiancé, Pierre le forgeron, ne trouveront que le malheur loin de chez eux...

Le roman de Pascal Lainé est pètri d'histoire : les mondes antagonistes qu'il décrit sonnent vrai comme des peintures d'époque. Pourtant, il ne s'agit pas d'un roman historique, mais d'une histoire simple comme Lainé les aime, où des personnages silencieux prennent consistance au fil des mots.

\* JEANNE DU BON PLAISIR OU LES HASARDS DE LA FIDÉLITÉ, de Pascal Lainé, Denoël, 236 p., 68 F.

Le 9 juillet 1854, Louis Rouget, un braconnier, fut surpris en flagrant délit par un méchant grand-mère nommé Javelle. Pour un lapin, on allait en prison. Rouget tira sur le grand-mère. Commença alors une folle poursuite entre un homme seul et toute la maréchaussée du Maine-et-Loire et de la Sarthe. La traque dura près de trois ans. Au bout de deux ans fut pris, par une mauvaise ruse, au piège policier. Et condamné au bagne où il mourut en moins d'un an.

Cette histoire vraie, car Louis Rouget a existé, avec son légendaire pas de course, ses bonds fulmineux au-dessus des haies, son génie des caches au milieu des marais, et son courage, est vite devenue légende dans le pays angevin.

Louis Oury en a fait un excellent roman d'aventures à la Dumas, à la Hugo, retrouvant la ton de certains morceaux des Misérables, Victor Hugo, soi-même, est un des protagonistes de cette fresque. C'est le prosaïte de Jersey qui, de son lit, fustige Napoléon-le-Preit et catalyse les énergies contre Badinguet. L'auteur entre en scène avec un vrai talent les scènes de genre chez les bourgeois et les gros plans sur son héros dédiant les forces de l'ordre, sautant d'un grenier en cercueil, allant embrasser femme et enfants... Dans les historiens, on chez le préfet, on comprend que la résistance de Rouget, par hasard, et aussi parce que c'est ainsi que se fait l'histoire, la déplace vite et devient un enjeu politique pour tous les camps.

Reste que le plus éloquent dans ce roman du pot de fer contre le pot de terre, c'est peut-être le moment où le fils de Rouget, le premier Rouget à savoir lire, lit à son père l'affiche qu'on a fixée sur la porte. Il est écrit : « Condamné à mort ». Le petit s'apprêtait à lire pour avoir à dire ces mots-là. L'espoir et le désespoir se télescopent.

\* ROUGET LE BRACONNIER, de Louis Oury, Messidor, 328 p., 85 F.

Poésie Les frayeurs de Colette Klein. Prix Jeune Poésie François Villon en 1978, pour son recueil Cécités (1), Colette Klein s'entendit, dans ses textes, les grands sentiments et les complaisances autobiographiques. Elle suggère simplement que chaque corps véhicule, entre chair et os, des mots qui rougeoient et s'élevaient au contact d'une sensibilité à fleur de plume.

Néante aux mains d'oiseaux, que publie aujourd'hui ce poète, met en scène les frayeurs qui l'assaillent quand « le vide parvient à prendre possession de la douleur ». Il est bien agréable de suivre Colette Klein dans ses promenades où « la terre se repose contre le ventre des morts ». On y apprend à s'éloigner des « monstrueux mannequins » qui confondent encore la respiration avec la vie.

\* NÉANTE AUX MAINS D'OISEAUX, de Colette Klein, Groupe de recherches polytypiques (40, rue de Breteghes, 75003 Paris), 64 p., 50 F.

revues Albert Camus sous la pluie de New-York. LES CAHIERS DE L'ÉNERGUMÈNE présentent un sommaire très riche dans leur dernier numéro (printemps-été 1984).

\* CAHIERS DE L'ÉNERGUMÈNE. Distribution Distique, 268 p., 140 F.

Sous l'invocation de Cavafy, Morandi et Canova, Jude Stéfán fait plusieurs tours à promener des années. Il traverse de vastes jardins d'os ou attend la mort, dans les terrasses, en lisant Proust, la Laure de Pétrarque, les lauriers, des louanges, il tire son miel de ces glissements de sens, de sons, d'images, pour réduire ce qui le hante.

Ici, une joie furtive - un frémissement de trépas et d'orgasmes - s'empare des corps féminins, les mordant. Hanches, seins, sexe, mains, lèvres. Après Sobie et Louise Labé, Stéfán ordonne des blancs macabres, voluptueux. Les lavandières agonisantes ou la Dentellière de Vermeer figurent au premier rang d'une éternelle « guerre des baisers ».

L'inventaire final de Laures, où Stéfán énumère tous les moyens de mourir (gaz, poison, naufrage, etc.), boucle ce fabuleux charnier. On y parvient, au terme d'un voyage dérivant, après avoir vu des éternités, des sensibilités et des pages de moments. Stéfán, dédaigneux, feroce, tire de sa tristesse une admirable consolation.

\* LAURES, de Jude Stéfán, Gallimard, 120 p., 85 F.

Voyages Une « ville bénie ». Jean-Marie Danoyer, chez nos lecteurs connaissant les chroniques, raconte Anney, la ville où il a grandi, « à la fois fermée et ouverte sur l'Espagne et les sommets ». Il revivait le tramway à vapeur qui, jusqu'en 1932, grimpait vers Thônes, par le défilé de Dagny. Il est ému, au souvenir de ces bâtiments ordinaires que l'on a rasis ; la caserne Decoux, l'hôtel Verdun.

Anney, cité bûmide, comme Amsterdam ou Venise, a été un refuge et un lieu de passage. Danoyer y a connu Ramuz, « grand, bruyant, osseux ». Il évoque d'autres visiteurs : Faure, Gignia, Cortot... Ils furent séduits par cette « ville bénie », avec son décor d'opéra, au bord du lac.

Il y a aussi, dans ce livre, des images insolites. Le squelette de saint François de Sales, entrobé de cuir. Ce peut être le désespoir et la folie du roi Lear. Sous sa léthargie provinciale, Anney garde des reliques d'anciennes passions. Les traces d'élans et de crises. En saluant « sa ville, Danoyer confesse sa nostalgie. Il ajoute un petit joyau à une collection où ont déjà brillé Julien Green, Pierre de Paris, et Bernard Delvalle, marcheur à Londres.

\* ANNECY, de Jean-Marie Danoyer, Champ-Vallon, « Des villes », 106 p., 70 F.

Lettres étrangères Les farces et attrapes du best-seller. Tom Sharpe est sans nul doute le plus dissipé de tous les romanciers anglais du moment, comme en témoignent ses récits « Will ou Will 2 (1) ». Contrairement à nombre de ses prédécesseurs, pour qui humour et finesse vont de pair, Sharpe n'hésite pas à enfoncer les grands chevaux d'une esbèverie plus gauleuse que britannique. Il ne fait pas dans le détail. Seuls importent les effets. Et là, le spectacle est garanti ! Dans la Grande Poursuite, Sharpe raconte la fumeuse histoire d'un agent littéraire londonien décidé à imposer son auteur qui présente deux inconvénients : le premier, c'est que son manuscrit, intitulé Pitié, si hommes, pour la vierge, se révèle absolument nul ; le deuxième, c'est qu'il souhaite conserver l'anonymat. Concernant la ouï-die du texte, l'agent ne se fait pas de soucis : il sait que, en reportant « du sexe de la sténose, de l'amour et une pointe d'intellectualisme », il pourra en faire un best-seller potentiel. Le problème de l'anonymat du romancier est plus épineux à résoudre. Mais rien n'est impossible en ces sphères où le « commerce » de la littérature s'apparente davantage à celui de l'argent qu'à celui des idées. L'agent dénie un romancier tant qu'il accepte de tenir le rôle du « plus grand auteur de tous les temps » ; il en résulte une série de quiproquos et autres rebondissement ubuesques. Une situation qui nous rappelle bien des choses, de ce côté-ci de la Manche... La Grande Poursuite ne saurait, malgré tout, se réduire à une violente charge contre les éditeurs de papier. C'est aussi un roman d'aventures d'une grande drôlerie.

\* LA GRANDE POURSUITE, de Tom Sharpe, traduit de l'anglais par Laurence, Ed. Linaea Ascot, 336 p., 89 F.

rencontre Patrick Cau... la écrivain partage entre ses deux identités... Les beautés de Barbara... romans policiers La mélancolie de Bill Pronzini... satirique la

صكنا من الأصل

rencontre

Patrick Cauvin : notre métier c'est d'émerveiller...

Un écrivain partagé entre ses deux identités.

On le rencontre dans un café pour parler de son dernier roman, Laura Mars. Patrick Cauvin prend un air nonchalant pour se vanter de la « femme-géante qui l'habite... »

Les beautés de « Barbara »

Avant d'être écrivain professionnel, Patrick Cauvin était prof dans un CET. « Comme je suis un grand aventurier, dit-il, en quinze ans, je suis passé de Bezons à la Garonne-Bezons. J'ai arrêté en 1976. Les deux dernières années, je commençais à confondre les villages. Il était temps de faire autre chose, la mécanique était trop bien rodée... »

romans

policiers

La mélancolie de Bill Pronzini

Le détective sans nom, ce héros mélancolique qui ressemble à son créateur, Bill Pronzini, revient dans Prière d'incinérer. Il est au bout du rouleau, obligé de vendre une partie de sa collection de vieux magazines policiers... « Ça marche à cause de ce nom, Barbara », disait l'éleveur.

RAPHAEL SORIN.

\* PRIÈRE D'INCINÉRER, de Bill Pronzini, traduit de l'américain par S. Hilling, Gallimard, « Série noire », 218 p., 15 F.

satirique, lucide et drôle

Advertisement for 'L'AVIS DES CRITIQUES' featuring 'MISSION POUR LA PLANÈTE FOL' and 'JUGEMENTS D'UN AUTRE MONDE'. Includes a circular logo 'RECLAMEZ-LE A VOTRE LIBRAIRE'.

Cauvin trouve que c'était fort astucieux. « Les noms, c'est très important. Laura, pour moi, s'incarne à partir de son nom. C'est la Laura de Preminger, c'est Laura Mars, que joue Faye Dunaway. Elle n'aurait pas pu s'appeler Germaine. Ce n'est pas quelqu'un comme tout le monde... »

Claude Klotz était donc enseignant, écrivain des polars humoristiques et gringants, on des livres plus sérieux, comme les Appelés, toujours humoristiques et gringants. Très second degré, ça ne marchait pas mal. Mais pas de quoi remplacer un salaire. Un jour, Claude Klotz apporte à son éditeur une histoire d'amour. Il fallait, lui dit celui-ci, changer de nom, si l'on voulait vendre le livre. Tousjours gentil, comme le sont ses personnages, Klotz dit oui. A condition de ne rien omettre, de continuer à exister.

histoire littéraire

Les veillées d'hiver de Claude Mettra

L'art de redire « la Chanson des Nibelungen ».

CLAUDE METTRA est un conteur comme la civilisation de la télévision s'en fera plus. Pour lui, la vie se raconte, alors que pour tant d'autres elle est à mettre en équation. Conteur joyeux et tendre, fantasiste et sensuel, mais aussi conteur malicieux. Non qu'il ait passé - aimerait-il le faire croire parfois ? - un pacte avec le Diable, mais parce qu'il connaît si bien les roages de l'âme qu'il en joue comme d'une harpe, sachant à merveille le ton qu'il faut prendre pour susciter le désir ou attiser la crainte.

Tous les livres de Mettra sont comme des veillées d'hiver, et ce dernier d'une manière plus directe encore, qui a pour dessein de retravailler à l'usage d'aujourd'hui un récit fondateur de culture, la Chanson des Nibelungen, dont l'origine date très probablement des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles, qui ne sera transcrite qu'aux XIV<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, et dont les métamorphoses se poursuivront dans tout le monde germanique jusqu'à la réinterprétation wagnérienne. En cette nouvelle fin de siècle, il ne s'agit pour Mettra ni d'expliquer une œuvre ni de la reproduire littéralement, mais de la redire afin qu'elle revive, c'est-à-dire qu'elle chante.

La tentative est d'autant plus ambitieuse qu'elle s'inscrit dans un dessein plus vaste orchestré et présenté par Michel Cassagne : saisir les grands mythes fondateurs de l'Occident pour les remettre en pleine lumière afin qu'ils nous permettent de retrouver nos racines. On voit aussitôt le péril, dont la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avec son gothique contumé, a prouvé que, pour y échapper, il fallait un génie créateur

depuis dix ans continuerait à désarçonner les gens. Pourtant, ce n'était qu'une astuce... »

Comme dans un film de Hitchcock

Laura Mars vient brouiller les cartes. Cette histoire faussement simple, faussement exotique, avec ce personnage un peu amer de romancier, avec cette héroïne drôle, terre à terre, confrontée à une histoire de réincarnation absurde, brève, est signée Cauvin, mais ressemble beaucoup à Klotz. Certes, c'est une belle histoire d'amour fou, pour rêver à la plage, c'est une histoire-piège. Comme dans un film de Hitchcock.

« Il va me falloir un troisième nom, remarque Claude Klotz. Si j'ai choisi d'être rationnel pour raconter cette histoire fantastique, dit-il, c'est que je voulais que tout reste ouvert. Comme dans le Mystère de la chambre ardente, de John Dickson Carr, où il y avait deux explications possibles, l'une magique et l'autre crapuleuse. Mon ambition, c'est de faire du lecteur un specta-

teur. A coups de dialogues qui sont mes moyens à moi de faire des champs et contrechamps... »

Klotz-Cauvin écrit des romans en rêvant à des films. Il aime l'idée que ses livres soient adaptés. Pourtant, quand cela arrive, il ne s'en mêle pas. On dirait qu'il préfère s'en tenir au film parfait, imaginaire, qui existe en pointillé derrière chacune de ses histoires. En rester à cette phase magique, où l'on peut tout imaginer. Comme autrefois, quand le petit Claude Klotz allait tous les dimanches voir un tas de films avec son père, sur la Casabière. Quand il parle de ce vieux souvenir-là, la désinvolture qui ne le quitte pas s'envole. Peut-être que le monde de l'enfance est celui où Patrick Cauvin est le plus à l'aise. On y a horreur de parler des choses vraiment sérieuses, on y sait conjurer l'air blâsé et l'émerveillement.

« C'est cela notre métier, dit Patrick Cauvin en riant : émerveiller. Rien de plus facile à dire, rien de plus terrorisant... »

GENEVÈVE BRISAC.

\* LAURA MARS, de Patrick Cauvin, Albin Michel, 312 p., 75 F.

divertissements

Chiens et chats

La chatte de Béatrix Beck, le chien de Laurence Jyl, le chat de Jean Biot... La saison est aux histoires de bêtes, mais celles-ci ne manquent pas de charme, et peuvent adoucir les passées noires qui viennent quand s'annonce la rentrée.

Pour dissiper les humeurs sombres

L'ANE d'Apulée juge son époque. Colette, après La Fontaine, fit parler les chiens. Un héros de Kafka s'aventure prisonnier de la carapace croissante d'un insecte. Laurence Jyl, elle, réussit à métamorphoser le lecteur. En quelques pages, je me suis senti devenir caniche.

Il s'agit d'un caniche noir et bouclé qui répond au nom de Monsieur-Joël et, en toute modestie, se tient pour surdoué. Ses souvenirs commencent dans le chert où, pour un bon nombre de ses congénères de races variées, il s'initie aux mœurs des êtres humains, distinguant très vite une catégorie particulière, celle des enfants, qu'il appelle « les nains ». Ces nains sont horripilants, ils vous caressent sans vous demander votre avis, vous triturant les oreilles, mettant vos poignets à rude épreuve. Bien qu'il méprise les tacleurs, Monsieur-Joël est vivement sollicité quand l'un d'eux se décide à planter ses crocs dans la main potelée d'un nain particulièrement acharné à tripoter.

Monsieur-Joël a le goût du bonheur. Quand un jeune couple vient l'acheter, il écoute. A eux trois, ils seront heureux comme des fous. Il découvre un appartement et des rues où l'univers se peuple de pieds enfoncés dans des souliers. Il les aime bien, ses deux maîtres. Pourtant, Laurence Jyl, qui guide les confessions de son petit héros, nous laisse deviner qu'il entra beaucoup de condescendance dans cette affection.

Voici un livre qui ne prétend à rien. Il ne joue pas avec la littérature. Il n'utilise aucune des dernières trouvailles que la science a accumulées sur les mammifères.

La romancière n'est armée que de sa joie ; elle brandit un chien frétilant qui désire aimer en profond. Le jeune couple ne lui suffit pas, ni la chance en chert où l'on lui a offerte ; c'est d'un nain qu'il tombe amoureux, un enfant tacheté de rousser, le Moucheté, qui exerce sur lui un charme tout simple et tout délicieux.

Laurence Jyl navigue avec beaucoup d'aisance entre l'anthropomorphisme et le réalisme. Que, sous la banquette d'un compartiment de chemin de fer, nous apercevions l'uniforme d'un contrôleur de la SNCF, et nous aboyons avec Monsieur-Joël. Que le hasard nous conduise à proximité d'une femelle cocker trop séduisante, et nous subissons, l'espace d'un moment, notre Moucheté chéri. Laurence Jyl a fait de son petit aventurier crépu non pas un simple témoin de notre temps, ce qui eût été banal, mais un passionné qui explore désespérément une station balnéaire dévastée par l'autisme.

Ce livre est un de ces vins légers qui se boivent frais et se passent très bien d'un discours du sommelier. Son inspiration et son écriture coïncident ; elles sont prestes et gaies. Je relirai Monsieur-Joël quand j'aurai une humeur sombre à dissiper.

Un seul regret. L'illustration qui anime la couverture est parfaite ; voici un caniche aimé. Or je n'ai pu réussir à trouver le nom de son auteur. Cette sorte d'oubli m'intrigue.

JACQUES LAURENT.

\* MONSIEUR-JOËL, de Laurence Jyl, Flammarion, 186 p., 58 F.

Le réalisme merveilleux de Béatrix Beck

L'ENFANT CHAT, de Béatrix Beck, tient de la chronique réaliste et du conte fantastique, ingénieusement fondus dans une fiction qui rend plausible le jeu des métamorphoses. La narratrice, Olga Bredaine, cultive à la campagne le jardin que sa retraite de veuve lui a ménagé. Ancien professeur, éprouvé de calamités et de rusticités, elle sait que « l'expérience change les soupes en respirations ». Elle a acquis de la sorte, mêlée à des réserves de fraîcheur, toute une sagesse du regard et de l'esprit : « Une pie, petite pythie, traverse le chemin : une pie malheur, deux pies bonheur, trois pies mariage, quatre pies baptême, cinq pies enterrement - d'où il s'ensuit que mariage, naissance et mort ne sont ni bonheur ni malheur, ces deux derniers restant mystérieux, indéfinissables. »

Le petit chatte qui, un beau jour, entre dans la vie d'Olga va bénéficier de ces trésors de tendresse et nourrir avec sa maîtrise raisonnablement folâtre des relations littéralement fabuleuses. Est-ce parce que cette dernière l'appelle « ma fille » et

se comporte en « mère adoptive » ? Quelle est la part de la connivence sensorielle, quelle est celle de la complicité imaginative ? Toujours est-il que, pendant un violent orage nocturne, puis dans les circonstances les plus ordinaires ou les plus imprévisibles, le chatte manifeste spontanément le prodige de la parole. Le talent de la romancière consiste à tourner cette fable d'une manière si naturelle que le mystère animal ici à l'œuvre n'affecte nullement le crédit que nous portons à la narration.

Des notables drôles, des variations émuantes, des scènes adorables animées avec justesse et sève cette histoire d'émotion où la nature et la culture fusionnent plaisamment. Entre la fantaisie documentaire des Histoires naturelles de Jules Ronard et le féerie raffinée des Contes du chat perché de Marcel Aymé, l'Enfant chat de Béatrix Beck vient se loger délicieusement dans la bastiaire de notre mémoire.

S. K.  
\* L'ENFANT CHAT, de Béatrix Beck, Grasset, 152 pages, 65 F.

« A l'aube, nous dûmes cesser de rire »

GRAF BOUBY a un regard étourdi. Sa tête tranquille est pleine de chimères. Sur les toits où il s'aventure pour éprouver son courage et se peut résider des dragons qu'il fait sauter d'un terrible coup de queue. Graf Bouby n'est qu'un très jeune chat, narcissique, comédien, sublime et absurde. Aveugle petite chose tède, il a découvert que le monde était immense ; il s'empêche désormais à roublir. Chat abandonné, il est sujet aux douleurs métaphysiques. « Les chats voient la nuit. Mais ce qu'ils voient ne les rassure pas. »

Chat recueilli, sa dignité lui interdit les excès indolents de la reconnaissance. Il sait ce qu'il doit, il sait ce qu'il donne : à Lia, à Ella. Lia, l'illustre dénichée d'un dromadaire, la main rôtie, une odeur de tabac. Ella, qui périt, quand Graf Bouby la laisse faire. « O vous, dispensateurs de lait sucré ! », disait le héros félin

de Colette. La gourmandise et la lucidité sont chez les chats vertus complémentaires. Souvent le chat s'irrite. Des surnoms qu'on lui donne, des caresses qu'il ne pas demandées, des défauts qu'il déteste. Alors il sort... Mais comme les chats sont avant tout des stars, ils font savoir qu'ils s'en vont, pour que ne se perde pas la beauté du geste.

Ces Mémoires, que l'on doit à Jean Biot, rappellent que les chats sont par excellence animaux littéraires. Il n'était pas facile de dire cette vie qui finit mal. L'auteur s'en tient avec un mélange d'émotion et d'élegance. Il donne l'âme légère, et puis il casse la jeu : « A l'aube, nous dûmes cesser de rire. »

G. B.  
\* MOI, GRAF BOUBY, CHAT DE COUÏÏÈRE, de Jean Biot, Belfond, 152 p., 59 F.

Advertisement for Philippe Muray's book 'Le 19<sup>e</sup> siècle à travers les âges'. Includes a list of reviews from various publications like L'Express, Le Nouvel Observateur, and Le Figaro.

lettres étrangères

Morts douces, morts violentes

(Suite de la page 9.)

On sera amusé, peut-être un peu agacé, mais fasciné, par le formalisme appliqué du premier texte, les Mémoires d'un blessé (1902-1903), où le jeune carabin aborde l'amour, non pas à la hussarde, mais comme un explorateur effréné (Je faisais des lectures sur l'amour comme si je m'étais en expédition au pôle Nord ou d'une attaque de train par les Indiens. On me disait qu'un jour moi aussi j'aimerais).

Le lecteur resta envoûté par Herr Valentin Priebe, qui fût dans Berlin - un Berlin si précis qu'on le retrouve rue par rue - à la recherche d'Antonin, le somnambule, fille d'une Polonoise et d'un Tzigane. On n'oublie pas non plus Armand qui, sur le front de France, recherche son ami mort du typhus (la Bataille / la bataille II).

Enfin, le chef-d'œuvre demeure cette renouclie (encore un nom féminin pour notre bouton d'or !) publiée en 1910 à l'époque même où Döblin rédigeait sa thèse sur la psychose de Korsakoff, psychose d'origine alcoolique qui se caractérise par des trous de mémoire. Est-ce de cela que souffre Herr Michael Fisher, qui poursuit un terrible sentiment de culpabilité depuis qu'il a décapité une renouclie avec sa canne (Le Son bras se dressa, la canne siffla, vlan / la tête vola. Elle culbuta en l'air, disparut dans l'herbe (...). En haut, du tronc mutilé, un liquide gouttait, du cou jaillissait un sang blanchâtre.). La fleur devient femme, il le nomme Ellen, lui ouvre un compte en banque, lui fait une place à table à côté de lui... Pourra-t-il jamais expliquer la mort d'une fleur ?...

NICOLE ZAND.

\* L'ASSASSINAT D'UNE RENOUCLIE ET AUTRES RÉCITS, d'Alfred Döblin ; traduits de l'allemand et présentés par Philippe Ivernel. Presses universitaires de Grenoble, 196 p., 79 F.

La première traduction française d'un roman écrit en 1900.

DANS la Source sacrée, Henry James paraît chercher la quintessence d'une géométrie mentale : il faut saluer l'éditeur et traducteur d'avoir eu le courage de s'attaquer à une œuvre pareille. Ce récit difficile est, en effet, une construction en quatorze étapes dont la progression dénote une sorte d'angoisse. James sait parfaitement où il veut en venir, mais il parle trop longuement, comme s'il feignait ce que lui-même découvre.

La Source sacrée peut se lire, en effet, comme une analyse de l'intime relation entre l'auteur et ses personnages : ce texte s'apparente alors à cinq nouvelles récemment publiées, parmi lesquelles l'Image dans le tapis était déjà connue du lecteur français (1).

Henry James nous convie, dans cette Source sacrée, à une longue réunion d'invités dans une belle propriété appelée Newmarket, mais, dès l'abord, tout se complique pour le narrateur pris par le démon de connaître ce qui se cache chez ces êtres : il ne peut s'empêcher de fouiner dans une relation qu'une dame a ses raisons de tenir secrète, de débusquer les « pressions d'âme à l'âme », d'élaborer enfin une théorie. Celle-ci veut qu'il existe entre les êtres une sorte d'élémentaire cruauté qui couple le « sacrifié » au « sacrificateur ».

(1) Nouvelles (La Leçon du maître, Gréville Fane, le Fonds Coxon, La Prochaine Foie, l'Image dans le tapis), traduits de l'anglais par Michel Gauthier, John Lee et Benoît Peeters, éditions de l'Épiphanie.

Henry James et le vampirisme

selon une loi implacable : « L'un des deux doit payer pour l'autre. »

C'est évident chez les couples mariés que le narrateur rencontre. Ainsi, parce qu'elle a épousé un homme plus jeune qu'elle, Mrs. Brissenden devient, éblouissante, tandis que l'époux a des airs de « monnaie embourbée et royale ». Voilà pour le domaine de visible. Bien plus étonnant est le mystère de la solitaire Mrs. Server, toujours en mouvement, évasive, entourée d'hommes dont il est impossible de savoir lequel est son amant tant elle s'amuse à « brûler de fleur en fleur ». James aussi s'amuse à agacer le lecteur avec des relations paravents, des liaisons affichées qui ne couvrent que du rien, alors qu'il nous manque le mot de l'épigramme : quelle est donc la « Source sacrée » de Mrs. Server ?

Bientôt, l'on s'aperçoit que cet étrange personnage féminin, doté du

don d'ubiquité, semble entretenir une secrète relation affective avec le narrateur : Mrs. Server « sert » à toutes sortes de scènes ; elle devient le personnage central... Mais, dans les trois derniers chapitres, voici que resurgit la terrifiante Mrs. Brissenden (à minuit, l'heure des vampires). Plus jeune que jamais, elle s'entend à dégoûter le narrateur de l'épigramme, femme solitaire. Et celui-ci s'entend de Newmarch, abandonnant son personnage à son destin, comme les créateurs qui doivent se tourner vers d'autres horizons, à moins que lui-même ne se sente vampirisé par sa créature.

Passionnant roman des relations mentales, ce divertissement sur les prétextes (dont le narrateur créateur n'est pas l'un des moins dangereux) s'achève dans une sorte de douloureuse retombée. « Vous êtes fou ! », déclare Mrs. Brissenden, symbole de la vie gouleuse, au narra-

teur, qui incarne les vertiges de possible. Duel extrême où se vérifie, plus que jamais, la fameuse « théorie » : le narrateur-écrivain n'est-il pas à la fois le sacrificateur et le sacrifié ? Etant sa propre source sacrée, il ne peut que s'épuiser dans la folie des combinaisons créatrices, et c'est avec sa propre identité que le créateur, hanté par ses visions, doit payer ses tributs à l'imaginaire.

DIANE DE MARGERIE.

\* LA SOURCE SACRÉE, de Henry James, traduit de l'anglais par Jean Farnoux. Éditions de la Différence, 236 p., 96 F.

\* La « Nouvelle revue française » de juillet-août 1984 publie une nouvelle de Henry James : LE HOLSTEIN DE LADY BELDONALD, dans une traduction de Humberto de Oliveira. Ce texte avait paru pour la première fois en 1907, dans une revue anglaise.

L'étrange Monsieur Wells

(Suite de la page 9.)

C'est ici qu'il faut percevoir un autre Herbert George : l'écrivain. C'est dans la Burlesque Équipée qu'il affirme, non sans ironie : « Toute littérature est une révélation : la littérature moderne est une révélation indistincte, affranchie de l'antique scrupule des convenances. » Wells rejoignait ainsi cet autre monsieur que fut Chesterton. Ils s'accordent sur ce point-là et se querellent sur tous les autres. Herbert George a laissé, dans son Autobiographie, un savoureux portrait de Chesterton ; et Chesterton a réservé à Wells l'un des chapitres de ses Hérétiques... (2)

Il s'empêche que Wells, ce proie au narratif, allait vite. Si vite même qu'il lui venait des négligences : Henry James, qui le fréquentait, disait avec justesse que, chez ce romancier, tous les personnages de second plan sont faits avec du fil de fer ! C'est pour cette raison que j'ai tendance à privilégier, parmi ces volumes si nombreux, les contes et les récits. Il y a, dans le Pays des Avenues et dans Effrois et Fantasmagories, une maîtrise de la short story qui devrait ravir le lecteur d'aujourd'hui. Quelques feuilles s'effritent : on passe de la terreur au fantastique, de l'ironie à la drôlerie, de

la cruauté à la tendresse. C'est ici que tout s'harmonise et se mélange, trouve son sens, acquiert un style.

Ce diable d'homme, qui a tout inventé dans ses livres avant que nous ne l'inventions dans le monde réel, croyait au progrès avec une conviction touchante qui ne fut, embaumée qu'au moment où Londres se couvrait sous les bombes. Wells mourut en 1946, assez désemparé. Sa dernière publication, très brève, avait pour titre : l'Esprit au bout du rouleau. Herbert George avait donné, au moins par écrit, des conseils à Wilson au moment du traité de Versailles. Il avait souhaité la SDN. Il en avait vécu l'échec, il s'était trompé sur l'URSS. Il a été un homme de bonne volonté. Maintenant, il reste l'écrivain, et c'est lui qui compte. Je suggère de relire Herbert George Wells avec naïveté.

HUBERT JUNJ.

\* Finissons par la collection H.G. Wells qui paraît dans la collection Folio, aux éditions Gallimard : LA MACHINE À EXPLORER LE TEMPS suivi de L'ILE DU DOCTEUR MOREAU, LA GUERRE DES MONDES, L'HISTOIRE DE M. POLLY, L'AMOUR ET M. LEWISHAM, AU TEMPS DE LA COMÈTE, LA GUERRE DANS LES AIRS, LES PREMIERS HOMMES DANS LA LUNE, LA BURLESQUE ÉQUIPÉE DU CYCLISTE, MISS WATERS, LE PAYS DES AVEUGLES et ENFANTS DES ÉTOILES. Signation manuscrite de l'auteur. L'ESPROIS ET FANTASMAGORIES dans la collection « l'imaginaire », également chez Gallimard.

(2) Hérétiques, de G.K. Chesterton, traduit par Jenny S. Bradley, « Idées », Gallimard.



\* Illustration de Kéteck pour la couverture de l'Amour et M. Lewisham (Folio).

40 NOUVELLES TOME III

Voici surgir des univers étranges où la réalité se déchire brusquement et devient cocasse, fantasmagorique ou angoissante... des textes merveilleux de Maurice Pons, Georges Sédir, Peter Seeberg... Revenus de l'enfance ou d'un lointain passé, voici des personnages insolites qui revivent sous la plume magique de l'Israélien Samuel-Joseph Agnon, du Français d'origine tunisienne Albert Boccaro, du Grec Philippos Dracodélidis... Si quelques auteurs figureraient déjà dans les sélections précédentes, la plupart sont de nouveaux venus. Ils témoignent, par la diversité de leurs origines, de la vitalité d'un art en pleine renaissance.

40 NOUVELLES, 40 ROMANS D'UNE LECTURE INTENSE ET BRÈVE, IDÉALE POUR LES VACANCES.



Le Monde

Chez votre marchand de journaux 27 F et au Monde

BON DE COMMANDE « 40 NOUVELLES, TOME III »
NOM ..... PRÉNOM .....
ADRESSE .....
CODE POSTAL [ ] VILLE .....
NOMBRE D'EXEMPLAIRE (S) ..... X 32 F (Frais d'expédition inclus) = ..... F
COMMANDE A FAIRE PARVENIR AVEC VOTRE RÈGLEMENT AU MONDE SERVICE DES VENTES AU NUMÉRO, 5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09

Quatre poètes du Nord

LA poésie nordique s'est affirmée jadis ou aguerre, et s'affirme toujours comme une des plus vivantes et des plus prolifiques d'Europe. Quatre recueils nous confirment sa richesse.

Le Temps et l'Eau, de l'Islandais Stein Steinar, qui présente Régis Boyer, nous séduit aussitôt. Steinar, disparu en 1958, appartient à cette génération de créateurs qui ont tenté de concilier l'héritage médiéval des sagas avec une écriture moderne davantage marquée par le symbolisme. Steinar fait mentir d'une extrême sensibilité. « Je suis vivant et mort », écrit-il. Vivant quand il évoque la terre, ses couleurs et la vent. Mort quand il dit la nuit et le silence.

Bo Carpelan nous est mieux connu. Les « Lettres nouvelles » et le NRF ont déjà publié des textes de ce Finlandais appartenant à la minorité suédoise. Ce qui frappe chez lui, c'est la concision d'un propos hanté par les rumeurs et la dévotion de notre univers.

Temps de mondes
Temps de morts
Temps de mots

[pour cette seule mort] écrit Bo Carpelan dans l'un de ses 73 poèmes. A noter la très belle présentation de cette édition bilingue.

Contemporain de Swedenborg, Carl Michael Bellman (1740-1795) fut souvent comparé à François Villon. Ce « larron de ceberet », fondateur d'un ordre de Bacchus, eut pourtant commencé une honorable carrière en publiant des poèmes d'inspiration religieuse. Mais bientôt l'ex-employé de la Banque de Suède répondit à l'invité d'autres dieux. En 1781, Carl Michael Bellman fit paraître les Épîtres de Fredman, recueil où l'on trouve aussi bien des poèmes élégiques que des textes marqués par un profond désespoir. Chacune de ces Épîtres prend la forme d'une petite pièce de théâtre faite d'exclamations, de dialogues et de bruits, comme le note C.G. Björström, dans le postface de l'ouvrage.

Suédois, Osten Sjöstrand l'est aussi. Agé aujourd'hui de

cinquante-huit ans, ce membre du comité Nobel est l'un des plus talentueux poètes de sa génération. « Tourne vers le silence », Osten Sjöstrand salue les arômes d'un monde empreint de rêve et de religiosité. Qu'est-ce qu'un véritable poète ? s'interroge-t-il avant de répondre : « Celui qui, bien qu'opéré en citations et coupé en morceaux (souventement ou secrètement), demeure néanmoins impossible à éteindre. » La très belle traduction de C.G. Björström restitue à merveille cet univers piécé et sous le signe du versseau.

BERNARD GÉNIES.
\* LE TEMPS ET L'EAU, de Stein Steinar, traduit de l'islandais par Régis Boyer. Collection Actes Sud / L'Alra / UNESCO, 120 p., 70 F.
\* 73 POÈMES, de Bo Carpelan, traduit de suédois par C.G. Björström et L. Albertini. Éditions Obelisk, 96 p., 40 F.
\* LES ÉPÎTRES DE FREDMAN, de Carl Michael Bellman, traduit de suédois par Nils Afzelius et Pierre Vellbois. Éditions Corps 9 (diffusion Alternative), 36, rue de La Bourdonnais, 75001 Paris, 152 p., 69 F.
\* SOUS LE SIGNE DU VERSSEAU, de Osten Sjöstrand ; traduit de suédois par C.G. Björström. Belfond, 112 p., 59 F.

Merlin était jeune et beau, il avait l'œil vif, un sourire un peu tendre, un peu moqueur, la grâce d'un danseur, la nonchalance d'un chat. Pour les femmes, il était le rêve. Pour les hommes, il était l'ami qui ne trompe jamais. Ceci est l'histoire de ses amours avec Viviane et des aventures de Lancelot, Perceval, Galaad dans le monde fabuleux du roi Arthur.
L'Enchanteur un roman de Barjavel denoël

Le Monde
CINEMA
LA RÉUSSITE, L'
Coluche

صكيات من الأهل

CINÉMA

LA RÉUSSITE, L'ARGENT, LE TALENT, LE RIRE...

Coluche fait ses comptes

Coluche en short au red-chaussé bien frais de sa maison. Dans le jardin, des motos reposent au soleil. Coluche est censé promouvoir le film de Dino Risé, le Bon Roi Dagobert, dont il est la vedette, avec Michel Serault et Ugo Tognazzi. Difficile des coproductions. Au départ, il y a un scénario de Gérard Brach. Mais comme, en Italie, la vedette est Ugo Tognazzi, dont le rôle n'était pas assez important, un second auteur est appelé et, dit Coluche, « l'histoire n'a vraiment supervisé le mélange des deux histoires. Ça fait un gros foellia ».

« L'histoire, c'est toujours ce qui pêche, dit Coluche. En France, le burlesque est considéré comme vulgaire, et déjà que le reste est vulgaire... En France, ils veulent une intrigue qui se tient, avec une idée derrière, les pieds sur terre. Quelque chose qui rendrait crédible, par exemple, le fait d'aller au Mexique, alors que le film *Coluche* qui vient de tourner avec Gérard Oury, est un simple enchaînement d'aventures comiques. En France, on manque de folie. On aime Woody Allen, parce qu'il n'a pas passé du comique au sérieux ordinaire, ce qui nous prouve qu'il a de « la qualité ». A partir de là, il peut se permettre de revenir au burlesque, parce qu'on sait qu'il sait faire autre chose ».

« En France, personne n'est prêt à admettre le principe d'un film entièrement burlesque. Il n'y aurait personne pour le tourner, personne qui clippe cinéma est à réviser. Avec les clips, façon 35 millions, on a une idée quelque chose qui sera un spectacle de cinéma plutôt qu'un film, qui réunira toutes les images qu'on peut enregistrer avec un œil, l'œil de la caméra. Mais voilà, quand les Américains l'auront réalisé, on suivra. On n'invente pas, on copie ».

« Jusqu'à présent, je n'ai jamais participé à un film comique qui me fasse vraiment rire, même si on s'est marié sur le plateau. Et encore, d'énormes choses qui ne le sont pas. La plupart du temps, les metteurs en scène acceptent. Surtout, je me casse, je retourne chez moi, le film est arrêté. Il faudrait beaucoup voir, quand même, à ce qu'on n'ait pas le contrôle de ce qu'on fait. On a une responsabilité ».

« A moins que le cinéma s'arrête pour moi, je n'ai pas l'intention de recommencer la scène. Je n'ai fait que ça pendant sept ans, pratiquement sans relâche. Avec moi agent, Lederman, on ne plaisante pas. Mais ça ne me manque pas. Maintenant, je tourne deux films par an. Je travaille deux fois trois mois - quatre quand il s'agit d'Oury, - ça me fait six mois de vacances. Avant, je n'ai jamais en un mois ».

« Vous êtes devenu une star populaire avec les personnages que vous avez créés sur scène : bémols, racistes, emmerdés en tout genre, des pauvres types odieux et vous en avez donné une représentation ambiguë, virtuelle. Alors écrire pour le cinéma ? »

« Comme vedette, vous pouvez être payé 500 millions (mots) et comme scénariste, vous en touchez 100 à tout casser. Pourquoi voulez-vous qu'un mec qu'on a payé 500 briques se mette à écrire ? Il n'y a aucune raison, aucune. Être responsable d'un film, l'écrire, le réaliser, le vendre, être présent jusqu'à la fin... Par exemple, le macaron RTL sur les affiches de *Dagobert*, vous bien marquer qui paye l'affichage, je n'ai jamais entendu parler. Il faudrait des contrats draconiens. Et pour un an et demi de travail, en définitive, je gagnerais moins qu'en trois mois comme acteur ».

« L'argent, on n'en a jamais assez, je le sais, je suis un ancien pauvre. Je suis célibataire, officiellement sans charges - ma mère est à la Sécurité - et je paie 78 % d'impôts. Sur 1 milliard (de centimes), il reste 200 briques. Ce n'est pas rien, d'accord, mais tout le monde ne le gagne pas, et on ne peut pas s'arrêter parce qu'on est en dette. Les 78 %, on les paie l'année d'après, et si pendant ce temps j'écris et, je me fais 150 briques, je n'ai même pas de quoi commencer à payer mes impôts précédents ».

« Ce n'est pas une manière de me plaindre, mais de dire qu'on ne peut pas changer de créneau. Par rapport au temps, ça risque, à ce que ça rapporte, je ne vois pas comment j'arriverais à le faire ».

« Au cinéma, votre carrière est récente ».

« J'ai commencé par un film avec de Funès, *Allé ou la cuisine*. Ils avaient un rôle pour Pierre Richard, mais trop petit. Je n'allais pas laisser passer l'occasion. Je n'y pouvais pas précisément, j'aurais mieux aimé tourner avec Montand, Brel, mais si ça n'avait pas marché, j'aurais essayé de tourner quatre films par an. Comme ça à maroché, je me borne à deux. Un film, vous savez s'il est réussi quand il sort en salle. Mieux vaut en avoir trois signés d'avance, en cas... Si les trois sont des bides, vous êtes fini. Entre le moment où Gabin jouait les jeunes premiers et celui où il a joué leurs pères, il est resté huit ans sans rien ».

« Si j'ai marché un moment, c'est que j'étais marrant. Personne ne met un œil sur un artiste avant qu'il ne parte. Lederman s'est occupé de moi parce que la rumeur était bonne. Quand il m'a fait passer à la télévision, j'avais des sketches rodés. Les gens ont téléphoné pour savoir où on pouvait se procurer le disque. Alors j'ai fait un disque. J'avais du matériel vendable. Sinon, on vous fait enregistrer une face de 45 tours avec une chanson au dos. Vous n'assurez pas le soir, vous êtes une vedette éphémère. Le métier change autour de vous, les goûts, l'envie d'autre chose, les artistes essaient de suivre ».

« Vous êtes une vedette, vous pouvez choisir ».

« L'idée qu'une vedette peut choisir sa carrière, c'est faux. Quand Gérard Jugnot ou Josiane Balasko réalisent leurs films, c'est parce qu'ils ne trouvent pas ce qui leur convient. S'ils devenaient vedettes, ce qu'on leur souhaite, ils seraient obligés de passer par Oury, Zidi, Molinaro, de Broca... Les seuls à qui sont confiés les gros budgets. On repasse toujours par les mêmes réalisateurs qui travaillent avec les mêmes scénaristes, alors... D'ailleurs, leurs films marchent. La qualité, c'est un autre problème. Par exemple, *Deux Heures moins la nuit* avant *Jésus Christ* : la France entière attendait le retour de Jean YVES, avec à l'affiche Michel Serault, Harry Corvi, moi. Et le titre. Un titre, ça va, mais l'histoire pour le triomphe. Je ferais un film qui s'appelle *l'imbécile*, je dépasserais tous mes succès. Un genre de par où on peut tenter une fois. Le renouveler est une autre affaire ».

« Avec le succès de *Tchoa Penin*, je me demande si j'en aurais pas intérêt à faire des films pas comiques. Les gens m'ont traité de *Raimu*. Je ne vois pas pourquoi je ne continuerais pas ».

« Le rôle vous a plu ? »

« Ça, oui, un alcool, toujours entre deux vins. J'ai tout fait à la marijuana, mais je connais bien le problème : j'étais éthylique quand j'étais petit. Même ma mère, en sortant du cinéma, elle a demandé : « Mais il boit Michel ? »... Jamais un grand jamais on ne m'aurait proposé un rôle où je fume alors que je l'ume - comme tout le monde - depuis quinze ans et plus. L'alcoolisme est une tradition nationale, mais la drogue, pour raison de censure, on met tout dans le même sac : la douce et la dure, l'herbe et l'héroïne. Comme si on disait que bière et whisky, c'est le même chose... On est hypocrite. Il y a cinq ans, j'ai vu eux États-Unis, à la télévision, une émission genre « Au théâtre ce soir », éclairée, jouée de la même manière, diffusée à la même heure... L'histoire était celle de deux junkies, Noirs, cheveux longs, casqués à carreaux et tout, qui servent dans une ambassade et cultivent l'herbe dans un coin du jardin. La cuisinière se trompe, en met dans la salade. Il y a un diner, les ambassadeurs se goinfrent et tout ce qui se dit et se décide tient du délire. On propose ça les ça ne dépasse pas le Centre du cinéma ».

« Chez nous, les meurs régressent. En 1968, il y a eu le cri de la jeunesse, son dernier cri, puisqu'il paraît que nous sommes un pays de vieux. Ensuite, c'étaient les femmes, mais aujourd'hui, pour trouver une MLF, il faut se lever de bonne heure... La liberté sexuelle... On est revenu au romantisme, au couple. Et les carés qui viennent de faire une période formidable. On a gagné des libertés individuelles, et on ne veut pas en profiter ».

« Quand j'ai fait de la radio, je militais pour qu'on change de vocabulaire, qu'on dise les gros mots, pour qu'on soit ce qu'on est sans hypocrite. J'adorais la radio, mais c'est la même chose, on ne gagne rien et ça prend du temps. Et le militantisme comique, au bout d'un moment ça gonfle ».

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

EXPOSITIONS

A PARIS ET A BREST

Vingt ans d'art vus par Charles Estienne

Elle fait son chemin, l'idée de regrouper autour d'un médiateur, le temps d'une exposition, les œuvres des artistes notoires de l'après-guerre. On s'en est pris aux poètes, aux écrivains, mais pas aux musées, aux musées imaginaires de Paulhan ou de Malraux (ou des collectionneurs), ceux de Robert Rauschenberg, de Char ou de Forge ne recrutent forcément leurs troupes chez les contemporains. Plus aux découvreurs, de Pierre Loeb à Denise René (dont l'« éblouissant » *carta bianca* rétrospectif et illustré recensement un chapitre essentiel de l'histoire de l'art actuel).

Voici maintenant le tour des critiques, investies de l'écrasante responsabilité de faire ou de défaire les réputations, plus ou moins inféodées aux groupes et aux écoles... quand ils n'en ont pas rédigé les manifestes, appelés à révéler aux créateurs leurs possibilités, donc à aider le travail de l'endossement. C'est à travers leurs écrits, souvent éphémères, que resurgit le climat tumultueux d'une époque si proche de nous, et pourtant si lointaine.

A peu près en même temps qu'Arthurian reconstruit l'univers pictural de Léon Degand (confronté à celui de Michel Tapié), le Centre national des arts plastiques Paris et le Musée d'art moderne de Brest (1) énumèrent à un second regard une galaxie voisine dans leur hommage à Charles Estienne (1908-1986).

Les dessins et les options des deux hommes se sont trop fréquemment recoupés pour qu'on n'associe pas ici leurs noms (2). Critique d'art et l'on veut pour les besoins de la classification, mais tant d'une critique subjective, passionnée, poétique, débordent les frontières d'un esthétique scolaire confinée aux apparences, plongeant au cœur de l'œuvre, heurtant et déformant pour tout dire, Charles Estienne revendiquait le titre de critique d'humour, d'humour tour à tour romantique ou massacrante, selon ses propres formules. Justa ou injusta, qu'importe !

Il e fallu d'abord à Jean-Clarence Lambert, commissaire de l'exposition les demeurent ami et successeur de Charles Estienne à la rubrique Arts de France-Observateur, compiler une masse de textes épars : coupures de presse, préfaces de catalogues, etc. Car, à part quelques pliequettes, deux signographies et un pamphlet rétrospectif, *L'art abstrait est-il un éssadisme ?* (1950), Charles-Etienne confie ses réflexions à des feuilles périssables. Cet immense travail de compilation s'est traduit par une sorte d'anthologie ayant le sursavoir de l'indéfini, d'un petit dictionnaire de l'art à Paris de 1945 à 1986, avant même de guider le choix des pièces les plus rares et les plus significatives d'art, musées, hélas temporaires, signés par quelques quatre-vingt peintres et sculpteurs sur les deux cents distingués par la critique.

Sous-tendent un itinéraire méthodiquement réparti, cédant à l'attraction de l'immense portrait (2 mètres sur 2,20 mètres) dont on assiste à la naissance sous la brosse de Jean Messager dans le film de J.-C. Lambert, *Charles Estienne à l'horizon du vent*, qui a réalisé Michel Moy. Et cet hommage plastique se double d'un témoignage qui devient commun à tous les artistes élus : « Je sentais que Charles Estienne, à travers les modulations du langage, essayait de reformuler entièrement cette trajectoire au-delà de la peinture qu'il avait détectée avant nous ».

Voilà une des rares œuvres figuratives, c'est le cas de la dire, d'un ensemble dont la majeure partie ne l'est guère aux yeux du profane. Charles Estienne ne se contentait pas d'avoir contre vents et marées, participé à la seconde naissance de l'art abstrait. Il possédait son adhésion inconsciente au romantisme de Kandinsky, qui est le visage, la forme et la méthode de la liberté, qui ira jusqu'à la fon-

daton avec Nina Kandinsky et Léon Degand du prix Kandinsky. Prix qui lança à partir de 1946 Dewasne, Davroille, Leppien, Poliakoff, Mortensen, Marie Raymond, Chapoval, Degottaz, Palazzolo, Dumitresco... L'abstraction rigide alors en maître sur la Nouvelle École de Paris, non seulement avec les trinités Hartung-Gérard Schneider-Souleges, mais avec tous les autres au langage plus nuancé, dont beaucoup ont connu le creux de la vague avant de se rappeler à notre bon souvenir. En tous cas, les meilleurs ont répondu à l'appel, de Bassine à Piaubert, de Lapique à Teil-Coat, de Nicolas de Stael à Geer Van Velde. Et, chez les sculpteurs, Giacometti, Gilioi, Hajdu, Soubry. Et bien d'autres, impossibles à citer. Charles Estienne, animateur du salon Octobre, n'a d'autre part ignoré ni le tachisme, ni Cobra, ni les naïfs, ni même les ultimes feux du surréalisme (ami d'André Breton, il était sensible à toute expression de la poésie qui fut authentique), ni les photos de Brassai, ni les non-alignés, au nombre desquels se range Dubuffet, qui dépia en bonne place sa *Parade funèbre pour Charles Estienne* (1987).

Ainsi, ce panorama d'une période faite et révolue d'un Paris alors prépondérant dans le domaine de l'art mondial ramène sous les projecteurs de l'actualité des créateurs sortis du purgatoire eux côtés de leurs émules plus chanceux et dont la plupart, toujours en vie, poursuivraient leur œuvre en des conditions parfois imprévues. D'où l'intérêt supplémentaire d'une comparaison entre les anciennes promesses et les Paris tenus. Ou leurs métamorphoses.

JEAN-MARIE DUINOYER.  
(1) FNAGP, 11, rue Beryer. Jusqu'au 2 septembre.  
Musée des beaux-arts de Brest, jusqu'au 6 octobre.  
(2) Mentionnés également l'exposition d'Antoine de Michel Riagon, Musée des beaux-arts de Nantes, jusqu'au 15 septembre.

MUSIQUE

Prodiges de Berio

(Suite de la première page.)  
« Salte de la première page. »  
« Prospero reste seul sur l'île de sa scène intérieure, écrit Berio, et, lentement, s'éteint; comme un vaisseau qui fait naufrage sur une île désolée. »

« Étrange argument, difficile à suivre car toute l'histoire repose sur les « connexions arbitraires » dit rêve ou du cauchemard. Les épisodes enchaînent la cocasserie et le drame, le pittoresque et le lyrique, la comédie des meurs théâtrales et la profondeur des visions shakespeariennes. C'est la musique qui donne à l'œuvre sa vérité perçue à l'instinct même de l'être de Prospero ».

« Autour de ses airs, souvent d'une prodigieuse beauté dans l'interprétation de Theo Adam à la voix élargie d'humanité, tout le spectacle est bien en effet une « écoute » de la réalité à travers la pensée, les souvenirs, la subjectivité du vieux directeur de théâtre qui entend d'autres appels. Seule la musique, comme le dit Berio, n'a la possibilité de mêler ainsi le passé, le présent et le futur ».

JAZZ

«UZESTE MUSICAL»

Promenade de santé  
Au milieu des embûches et des pins, concerts vus et marqués, Uzeste musicale continue. Comme chaque année, le programme promet beaucoup : musique classique, jazz, bal, théâtre, feux d'artifice, cinéma, expositions, repas gascons, Bernard Labet en maître d'œuvre omniprésent, Azpala, Chris Mac Gregor, Colette Magry, Benedetto, Nougare, beaucoup de musiciens de jazz et pas mal de musiciens régionaux qui vivent et jouent au pays... Au programme fleuve qui se vit sur place comme une promenade de santé, il faut remarquer que s'ajoutent cette année des débats qui continueront d'être au centre des préoccupations d'«Uzeste musical» : « Cinéma de demain », « Langue d'oc, secrets, pouvoirs et dans tous ses états... », « Culture en question », « Expression artistique, pour qui ? Pour quoi ? »... Les sujets détonnent moins qu'il n'y paraît avec les après swing, surfodot swing, « Uzeste, faux laid » et autres « climats des limis et des couleurs ». A Uzeste, la culture est affaire d'action, de rire, de dépense et de musique : question de vie.

\* FRANCIS MARMANDE.  
\* Uzeste musical, 33730, Villardréat, (56) 25-37-39, et 25-37-40. Jusqu'au 26 août.

COMMUNICATION

Relance des chaînes publiques

(Suite de la première page.)  
Surtout, il pense que dans le contexte de vive compétition internationale, inévitable à partir de 1986 avec l'arrivée des satellites, cette concurrence interne est un gaspillage économique inacceptable.

Mais l'harmonisation des programmes, la rationalisation du service public, l'importance croissante de la publicité dans le financement des chaînes de télévision, les présidents des sociétés de télévision ont des rapports tendus et les réunions communes au sein du collège des employeurs ou à la Haute Autorité ont été plus d'une fois bousculées. Ils ne retrouvent une attitude commune que pour s'opposer, sur les sociétés de service public : la Société française de production (SFP), l'Institut national de la communication audiovisuelle, gérant des archives ou France-média internationale, la société de commercialisation.

L'accord sur la télévision du matin ne sera pas facile. Dès l'annonce de la décision, en juillet dernier, chaque chaîne a sorti son projet, ses prévisions d'audience, son budget. Mieux : chacun est passé aux armes pour démontrer le bien-fondé de ses prétentions. FR 3 a ouvert son antenne le matin lors des élections européennes et de l'anniversaire du débarquement. Antenne 2, le fait pendant quinze jours lors des Jeux olympiques, TF1, qui affirmait il y a quelques semaines ne pas vouloir faire d'opérations ponctuelles, vient d'annoncer l'ouverture régulière de ses émissions à 8 h 45 le samedi et le dimanche dès la rentrée.

Ve-t-on se battre en ordre dispersé pour se disputer quelques centaines de milliers de spectateurs ?

Au secrétariat d'Etat, on veut bon. Si les trois chaînes n'arrivent pas à un accord, M. Fillioud arbitre. Trois types de solution sont envisagées : la réunion des ressources et des compétences dans un projet commun, le partage des jours de la semaine entre chaque chaîne ou l'autorisation de trois programmes différents à titre expérimental. Si la première hypothèse est encore largement utopique en l'état de la situation, la dernière risquerait d'apparaître comme un constat

d'échec. La balle est maintenant dans le camp des présidents des chaînes. M. Desgranges (A 2) a pris l'initiative d'écrire aux deux autres présidents pour provoquer une présidence. M. Hervé Bourges (TF 1) en a accepté le principe mais M. André Holleaux (FR 3) n'a pas encore répondu.

L'accord sur le canal de satellite est encore plus complexe. Là encore, chacun a son projet. FR 3 avait posé officiellement sa candidature pour un canal qui fournirait des programmes aux stations régionales (Le Monde du 26 mai). TF 1 avait présenté un projet de chaîne au secrétariat d'Etat. Seule Antenne 2 n'avait pas encore fait connaître ses intentions. Mais, si la décision politique est acquise de confier un canal, sur les quatre disponibles, à un regroupement du service public, on ne sait encore rien des objectifs à régler avec la CLT les délicats problèmes des quotas publicitaires et du cahier des charges de cette nouvelle télévision.

Dans cette partie de bras de fer dont les conséquences économiques sur l'industrie du satellite sont considérables, les négociateurs français ne tiennent pas à avoir les mains liées par des promesses à leur propre service public. Les chaînes françaises devront donc attendre pour savoir ce qu'elles peuvent proposer et, surtout, de quelles nouvelles ressources elles pourront disposer. Cette attente ne saurait se prolonger car il faut bien un an pour préparer les programmes qui seront diffusés en 1986. L'enjeu est de taille : il s'agit d'émettre sur toute l'Europe de l'Ouest et une partie de l'Afrique du Nord, de faire une télévision pour des centaines de millions de spectateurs. Une chance historique pour le service public de sortir de sa peau de chagrin hexagonale et d'affronter enfin les vrais enjeux de l'audiovisuel, avant que les Américains ne réglent définitivement le problème.

JEAN-FRANÇOIS LACAIL

Dagobert : tout à l'envers

On ne va pas se mettre la tête à l'envers pour le Bon Roi Dagobert, mais voilà une aventure où rien n'est à sa place. Part pour Coluche-Serault-Tognazzi, le public s'attend à rire. Il attend toujours. Muie de son dossier, la presse découvre avec stupor les ambitions et analyses des auteurs. Ce côté pile devrait renvoyer au côté face - l'écran - mais il y a erreur sur la médaille.

On s'intéresse à Coluche, sans rapport avec son rôle. Le dernier à vendre le produit, c'est de tout façon Coluche lui-même. Et s'il est sûr, probablement des intentions de la théorie de la *idée inversée* à mise au point par le scénariste Gérard Brach, pour qui Dagobert est *le bouffon de lui-même*.

La reconstruction historique (même décalquée que pour *E la nave va*), ce n'est pas du guignol, avec le cour du roi qui est plutôt celle d'une ferme et les charlots fainéants qui se traînent sur les routes peu sûres. L'édenda, de brèves pentonnières, et de la conception, des contrats foireux avec le bon Dieu à cause du Diable. Pas de bravoure en morceaux et encore moins de suivi dans la conversation. Les trois stars exécutent leur numéro avec soin, chacune de son côté. L'intrusion de la comédie italienne (Dino Risé, Age) sur le territoire patrimonial français ne relève pas du meilleur échange culturel.

On a oublié presque de raconter l'histoire du monarque varié. A part le détail vestimentaire, que chacun connaît, le chanson est prolifique sur l'habileté de Dagobert à déjouer les injonctions du grand saint Eloi (Michel Lonsdale), l'entourage du roi, notamment l'empereur moine (Michel Serault) fait pénitence à sa place. Il s'agit en effet d'une vaine au pope, le roi étant un pêcheur émérite. Le pope a un scap, etc., faut-il se donner la peine de remettre les choses à l'endroit ?

Cl. D.  
\* Voir les films nouveaux.

pirisme  
eur Wells  
Nord  
un sourire un peu  
le rêve. Pour les  
Ceci est l'histoire  
de Lancaelot  
du roi Arthur  
Barjavel

# SPECTACLES

## théâtre

**ANTOINE-S. BERRIAU** (208-77-71), 20 h 45 h : Nos premiers adieux.  
**ATELIER** (606-49-24), 21 h : Le Neveu de Rameau.  
**BOUFFES PARISIENS** (296-60-24), 21 h : Madame, pas dame.  
**COMÉDIE CAUMARTIN** (742-43-41), 21 h : Reviers dormir à l'Élysée.  
**DES HEURES** (608-47-48), 21 h : l'Œuvre; 22 h : la Mouchette et le Pantin.  
**ESPACE-MARSAIS** (584-08-31), 22 h : Accuse : Dollar ou le fin de Victor.  
**GAITE MONTPARNAISE** (322-16-18), 21 h : Chanson pour moi.  
**HUCHETTE** (826-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chevre; 20 h 30 : la Leçon; 21 h 30 : Bonjour Prévert.  
**LUCERNAIRE** (544-57-34), 1. 20 h 15 : le Sang des fleurs; 22 h 30 : Héroïdisme, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.  
**MICHOUDRE** (742-95-22), 21 h : l'air dans vos dents.  
**GUÉVRE** (874-43-52), 21 h : Comment devenir une reine juive en dix leçons.  
**PALAIS-ROYAL** (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.  
**RENAISSANCE** (208-18-30), 20 h 45 : le Vison voyageur (dér.).  
**SAINT-GERMES** (878-63-47), 21 h : Théâtre du Boulevard.  
**THÉÂTRE D'EDGAR** (322-11-02), 20 h 15 : les Babes-à-dans; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.  
**THÉÂTRE MAUREL** (255-45-55), 20 h 30 : les Inconnus.  
**TOURTOUR** (278-36-30), 20 h 30 : Vie et Mort de Pier Paolo Pasolini.  
**VARIÉTÉS** (233-09-52), 20 h 45 : le Blues-fer.

**SENTIER DES HALLES** (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur pleurent; 21 h 30 : la Folie Nuit érotique de Juliette et Roméo.  
**SPLÉNDID SAINT-MARTIN** (208-21-83), 20 h 15 : J. Villiers.  
**TINTAMARRE** (887-33-82), 20 h 15 : Pabère; 21 h 30 : Le cave habité au rendez-vous.  
**VIEILLE-GRILLE** (707-60-93), 20 h : Pastiche.  
**Les chansonniers**  
**CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE** (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.  
**La danse**  
**PALAIS DES GLACES** (607-49-93), 20 h 30 : Ballet Lenta.  
**Le music-hall**  
**DAJNOU** (261-69-14), 21 h : From Harlow à Broadway.  
**LUCERNAIRE** (544-57-34), 21 h : J. Bourton.  
**Opérettes**  
**POTINIÈRE** (266-44-16), 20 h 30 : le Roi-Cort.  
**Jazz, pop, rock, folk**  
**CAVEAU DE LA HUCHETTE** (326-65-05), 21 h 30 : Gene Mighty Blues Connors Quintet et D. Doris.  
**CHAPELLE DES LOMBARDS** (357-24-24), 22 h : Pedro Urbina et ses Grupos Latino.  
**HOTEL SOTTILE-MONTOLIFIER** (554-95-00), 22 h : G. Leroux.  
**NEW MORNING** (523-51-41), 21 h 30 : Sun Ra.  
**PATRO-MÉRIDIAN** (758-12-30), 22 h : Martin Satory Orchestra.  
**PETIT OPORTUN** (236-01-36), 23 h : Johnny Griffin Quartet.  
**SLOW CLUB** (233-84-30), 21 h 30 : J. Lacroix Jazz Orchestra.  
**TROIS MAILLETS** (354-00-79), 23 h : La Velle.  
**TROTTIERS DE BUENOS-AIRES** (260-44-21), 23 h : O. Fina, D. Arbolada, L. Cruz.  
**Festivals**  
**FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS** (609-14-83)  
 Mairie de V. à 20 h 30 : Quatuor Sittouff, P. Devoyen (Haydn, Balif, Franck).

## Le Monde Informations Spectacles 281 26 20

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés) Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

### Jeudi 23 août

**HISTOIRE D'UN NOÛT (E.)** (\*\*) : Gaumont Hallés, 1<sup>er</sup> (297-49-70); Gaumont Berlioz, 2<sup>e</sup> (742-60-33); Gaumont Ambassade, 3<sup>e</sup> (359-19-08); Maxville, 4<sup>e</sup> (770-72-86); Bastille, 11<sup>e</sup> (307-54-60); Montparnasse, 14<sup>e</sup> (320-89-52); Gaumont Sud, 15<sup>e</sup> (327-84-50); Pathe Clichy, 18<sup>e</sup> (522-46-01).  
**L'ÉTOILE D'UN NOÛT (E.)** (\*\*) : Gaumont Hallés, 1<sup>er</sup> (297-49-70); Gaumont Berlioz, 2<sup>e</sup> (742-60-33); Gaumont Ambassade, 3<sup>e</sup> (359-19-08); Maxville, 4<sup>e</sup> (770-72-86); Bastille, 11<sup>e</sup> (307-54-60); Montparnasse, 14<sup>e</sup> (320-89-52); Gaumont Sud, 15<sup>e</sup> (327-84-50); Pathe Clichy, 18<sup>e</sup> (522-46-01).  
**L'ÉTOILE D'UN NOÛT (E.)** (\*\*) : Gaumont Hallés, 1<sup>er</sup> (297-49-70); Gaumont Berlioz, 2<sup>e</sup> (742-60-33); Gaumont Ambassade, 3<sup>e</sup> (359-19-08); Maxville, 4<sup>e</sup> (770-72-86); Bastille, 11<sup>e</sup> (307-54-60); Montparnasse, 14<sup>e</sup> (320-89-52); Gaumont Sud, 15<sup>e</sup> (327-84-50); Pathe Clichy, 18<sup>e</sup> (522-46-01).

### LES FILMS NOUVEAUX

**LE BON ROI DAGOBERT**, film franco-italien de Dino Risai, vt. Gaumont Hallés, 1<sup>er</sup> (297-49-70); Gaumont Berlioz, 2<sup>e</sup> (742-60-33); Gaumont Ambassade, 3<sup>e</sup> (359-19-08); Maxville, 4<sup>e</sup> (770-72-86); Bastille, 11<sup>e</sup> (307-54-60); Montparnasse, 14<sup>e</sup> (320-89-52); Gaumont Sud, 15<sup>e</sup> (327-84-50); Pathe Clichy, 18<sup>e</sup> (522-46-01).  
**LA FEMME EN VERT** (E.), de G. Granger, 19 (327-49-70); Gaumont Berlioz, 2<sup>e</sup> (742-60-33); Gaumont Ambassade, 3<sup>e</sup> (359-19-08); Maxville, 4<sup>e</sup> (770-72-86); Bastille, 11<sup>e</sup> (307-54-60); Montparnasse, 14<sup>e</sup> (320-89-52); Gaumont Sud, 15<sup>e</sup> (327-84-50); Pathe Clichy, 18<sup>e</sup> (522-46-01).  
**LA FEMME EN VERT** (E.), de G. Granger, 19 (327-49-70); Gaumont Berlioz, 2<sup>e</sup> (742-60-33); Gaumont Ambassade, 3<sup>e</sup> (359-19-08); Maxville, 4<sup>e</sup> (770-72-86); Bastille, 11<sup>e</sup> (307-54-60); Montparnasse, 14<sup>e</sup> (320-89-52); Gaumont Sud, 15<sup>e</sup> (327-84-50); Pathe Clichy, 18<sup>e</sup> (522-46-01).

## cinéma

### La Cinémaèque

**CHAILLOT** (704-24-24)  
 15 h : l'Aventure de Cabasson, de G. Granger; 19 h : Les Inconnus; films de Gérald : le Fils à Gion, de K. Mizoguchi; 21 h : la Poursuite infernale, de J. Ford.  
**BEAUBOURG** (278-36-30)  
 15 h : cinéma américain (1920-1930) : Red Signala, de J. McGowan; 17 h : cinéma japonais : le Légende du Grand Bouddha, de T. Kijunori; 19 h 15 : la Déesse Victime, de E. Petri.  
**Les exclusivités**  
**A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT** (A. v.), de G. Granger, 19 (327-49-70); Gaumont Berlioz, 2<sup>e</sup> (742-60-33); Gaumont Ambassade, 3<sup>e</sup> (359-19-08); Maxville, 4<sup>e</sup> (770-72-86); Bastille, 11<sup>e</sup> (307-54-60); Montparnasse, 14<sup>e</sup> (320-89-52); Gaumont Sud, 15<sup>e</sup> (327-84-50); Pathe Clichy, 18<sup>e</sup> (522-46-01).  
**ALSIANO Y EL CONDOR** (Nicaragua, v.), de Desfort, 14 (321-41-01).  
**LES ANNÉES DÉCLIC** (F.), Studio des Ursulines, 3 (354-39-19).  
**LE BAL** (Fr.-It.), Studio de la Harpe, 5 (634-25-52).  
**LA BELLE CAPTIVE** (Fr.), Deufert (E. sp.), 14 (321-41-01).  
**BOUNTY** (A. v.), George V, 6 (562-41-66).  
**BUSH MAMA** (A. v.), République Cinéma, 11 (805-51-33).  
**CANNON BALL II** (A. v.), UGC Emmitage, 9 (359-15-71).  
**PARANOMAT MERCURY**, 9 (562-75-90).  
**CARMEN** (Esp., v.), Callyps, 17 (380-03-11).  
**CARMEN** (Franco-It.), Vendôme, 2 (742-97-52); Montparnasse, 14 (320-89-52); Gaumont Berlioz, 2 (742-60-33); Gaumont Ambassade, 3 (359-19-08).  
**LA CLÉ** (\*\*) (It. v.), Marbeuf, 8 (225-18-45).  
**LA CONDITION DE L'HOMME** (Jug., v.), Olympic Entrepôt, 14 (545-35-38).  
**CONTRE TOUTE ATTENTE** (A. v.), George V, 6 (562-41-66).  
**LA DÉSÈSE** (Indo, v.), Olympic Entrepôt, 14 (545-35-38); Saint-Ambroise, 11 (700-39-16).  
**DIVA** (Fr.), Rivoli Beaubourg, 4 (272-63-32); Clichy, 6 (633-10-82).  
**DORTOIR DES GRANDES** (Fr.) (\*\*), Paramount Marivault, 2 (296-80-40); Gaumont Berlioz, 2 (742-60-33); Gaumont Ambassade, 3 (359-19-08); Maxville, 4 (770-72-86); Bastille, 11 (307-54-60); Montparnasse, 14 (320-89-52); Gaumont Sud, 15 (327-84-50); Pathe Clichy, 18 (522-46-01).  
**EMMANUELLE 4** (\*\*\*) (V. Ang., V.), George V, 6 (562-41-66). - V.F. Arcades, 2 (233-54-58).  
**ET VOUE LE NAVIRE** (It. v.), Studio de la Harpe, 5 (634-25-52).  
**L'ÉTOILE D'UN NOÛT** (E.) (A. v.), UGC Champ-Élysées, 1 (322-16-18).  
**LA FEMME PUBLIQUE** (\*\*) (Fr.), Impérial, 2 (742-72-52); Hauteville, 6 (633-79-38); Marignan, 8 (359-92-82).  
**FORT SAGANNE** (Fr.), Publicis Champ-Élysées, 1 (322-16-18); Luminère, 9 (346-49-07); Renaissance Montparnasse, 15 (544-57-34).  
**LA FRANCE INTERDITE** (\*\*\*) (Fr.), Paramount Marivault, 2 (296-80-40).  
**FRANKENSTEIN 90** (Fr.), Forum, 1<sup>er</sup> (233-56-70); Gaumont Berlioz, 2 (742-60-33); Maxville, 4 (770-72-86); Bastille, 11 (307-54-60); Montparnasse, 14 (320-89-52); Gaumont Sud, 15 (327-84-50); Pathe Clichy, 18 (522-46-01).  
**HERCULE** (A. v.), Hollywood Boulevard, 9 (770-10-41).

## LE 29 AOÛT MAURICE RISCH



**LES GRANDES VACANCES DE DONALD**, film américain de Walt Disney, vt. UGC Opéra, 2 (261-50-33); Gaumont Berlioz, 2 (742-60-33); Gaumont Ambassade, 3 (359-19-08); Maxville, 4 (770-72-86); Bastille, 11 (307-54-60); Montparnasse, 14 (320-89-52); Gaumont Sud, 15 (327-84-50); Pathe Clichy, 18 (522-46-01).  
**LE PALACE EN VERT** (E.) (A. v.), Paramount City Triomphe, 5 (562-45-76). - V.F. : Paramount Opéra, 2 (261-50-33); Gaumont Berlioz, 2 (742-60-33); Gaumont Ambassade, 3 (359-19-08); Maxville, 4 (770-72-86); Bastille, 11 (307-54-60); Montparnasse, 14 (320-89-52); Gaumont Sud, 15 (327-84-50); Pathe Clichy, 18 (522-46-01).  
**LES BRÉSILIENNES DU BOIS DE BOULOGNE**, film français de Robert Thomas, Paramount Marivault, 2 (296-80-40); Gaumont Berlioz, 2 (742-60-33); Gaumont Ambassade, 3 (359-19-08); Maxville, 4 (770-72-86); Bastille, 11 (307-54-60); Montparnasse, 14 (320-89-52); Gaumont Sud, 15 (327-84-50); Pathe Clichy, 18 (522-46-01).  
**LE BIDONE** (It. v.), Saint-Ambroise, 11 (700-39-16); Olympic, 14 (545-35-38).  
**IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST** (A. v.), Capri, 2 (508-11-69).  
**L'IMPORTANT C'EST D'AIMER** (Fr.) (\*\*), Forum Orient Express, 1<sup>er</sup> (233-42-25); Paramount, 14 (320-89-52).  
**L'INDOCHINE DU NORD EXPRESS** (A. v.), Action Chrétienne, 6 (329-11-30).  
**LILI MARLEEN** (Al. v.), Rivoli, 4 (272-63-32).  
**LA LOI DU SILENCE** (A. v.), Forum Orient Express, 1<sup>er</sup> (233-42-25); Paramount, 14 (320-89-52); Gaumont Berlioz, 2 (742-60-33); Gaumont Ambassade, 3 (359-19-08); Maxville, 4 (770-72-86); Bastille, 11 (307-54-60); Montparnasse, 14 (320-89-52); Gaumont Sud, 15 (327-84-50); Pathe Clichy, 18 (522-46-01).  
**MEURTRE D'UN BOOKEE-MAKER CHINOIS** (E.-L. v.), Forum Orient Express, 1<sup>er</sup> (233-42-25); Paramount, 14 (320-89-52); Gaumont Berlioz, 2 (742-60-33); Gaumont Ambassade, 3 (359-19-08); Maxville, 4 (770-72-86); Bastille, 11 (307-54-60); Montparnasse, 14 (320-89-52); Gaumont Sud, 15 (327-84-50); Pathe Clichy, 18 (522-46-01).  
**LES AVENTURIÈRES DE L'ARCE PERDUE** (A. v.), Clichy, 6 (633-10-82); George V, 6 (562-41-66). - V.F. : Capri, 2 (508-11-69); Montparnasse, 14 (320-89-52).  
**BABY DOLL** (A. v.), Reflet Quartier Latin, 5 (326-84-65).  
**BARRABAS** (Esp., v.), Saint-Ambroise, 11 (700-39-16).  
**BARRY LYNDON** (Angl., v.), Bole à films, 17 (622-44-21).  
**BLAISE RUNNER** (A. v.), Studio Galande, 5 (354-72-71). - V.F. : Opéra Night, 2 (296-80-40).  
**BLANCHE-NEIGE** (A. v.), Napoléon, 17 (755-43-42).  
**BLOW UP** (A. v.), Lugin, 5 (354-42-34).  
**LE CHÉRON MANQUANT** (Fr.-Am., v.), UGC Opéra, 2 (261-50-33).  
**CITIZEN KANE** (A. v.), Capri, 2 (508-11-69).  
**CORRESPONDANT 17** (A. v.), Saint-Ambroise, 11 (700-39-16); Paramount, 14 (320-89-52).  
**LES CRIMINELS** (A. v.), Pathé, 15 (334-15-04).  
**DELIVRANCE** (A. v.), Bole à films, 17 (622-44-21).  
**DE L'OR EN BARRES** (Ang. v.), Action Chrétienne, 6 (329-11-30).

### Les grandes reprises

**ALIEN** (A. v.), Châtelet Victoria, 1<sup>er</sup> (297-49-70); Deufert, 14 (321-41-01).  
**AMERICA AMERICA** (A. v.), Reflet Quartier Latin, 5 (326-84-65).  
**L'ANNÉE DE TOUTES LES DANGERS** (E.), Bole à films (Imp.), 17 (622-44-21).  
**ANTONIO DAS MORTES** (Br. v.), République Cinéma, 11 (805-51-33).  
**L'ARNAQUE** (A. v.), Bole à films, 17 (622-44-21).  
**LES ARBESCHATS** (A. v.), Napoléon, 17 (755-43-42).  
**LES AVENTURIÈRES DE L'ARCE PERDUE** (A. v.), Clichy, 6 (633-10-82); George V, 6 (562-41-66). - V.F. : Capri, 2 (508-11-69); Montparnasse, 14 (320-89-52).  
**BABY DOLL** (A. v.), Reflet Quartier Latin, 5 (326-84-65).  
**BARRABAS** (Esp., v.), Saint-Ambroise, 11 (700-39-16).  
**BARRY LYNDON** (Angl., v.), Bole à films, 17 (622-44-21).  
**BLAISE RUNNER** (A. v.), Studio Galande, 5 (354-72-71). - V.F. : Opéra Night, 2 (296-80-40).  
**BLANCHE-NEIGE** (A. v.), Napoléon, 17 (755-43-42).  
**BLOW UP** (A. v.), Lugin, 5 (354-42-34).  
**LE CHÉRON MANQUANT** (Fr.-Am., v.), UGC Opéra, 2 (261-50-33).  
**CITIZEN KANE** (A. v.), Capri, 2 (508-11-69).  
**CORRESPONDANT 17** (A. v.), Saint-Ambroise, 11 (700-39-16); Paramount, 14 (320-89-52).  
**LES CRIMINELS** (A. v.), Pathé, 15 (334-15-04).  
**DELIVRANCE** (A. v.), Bole à films, 17 (622-44-21).  
**DE L'OR EN BARRES** (Ang. v.), Action Chrétienne, 6 (329-11-30).

### LE RETOUR DE MARTIN GUERRER

(Fr.) : Saint-Germain Village, 6 (633-63-20); Lincoln, 8 (399-36-14); Parisiennes, 14 (329-82-11).  
**RUE BARBARE** (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14 (329-82-11).  
**RUSTY JAMES** (A. v.), Clichy, 6 (633-10-82).  
**LE SALON DE MUSIQUE** (Ind. v.), Paramount, 14 (329-82-11).  
**LES SEIGNEURS DE LA ROUTE** (E.-L. v.), UGC Opéra, 2 (261-50-33); Maxville, 4 (770-72-86); UGC Gare de Lyon, 12 (343-01-55); Montparnasse, 14 (320-89-52); Tourville, 20 (364-51-98).  
**LA SOIF DU MAL** (A. v.), Lincoln, 8 (399-36-14); Parisiennes, 14 (329-82-11).  
**SUJETS FROIDES** (A. v.), Action Chrétienne, 6 (329-11-30).  
**TAXI DRIVER** (A. v.), Clichy, 6 (633-10-82); Clichy Beaubourg, 3 (271-52-36); Bole à films, 17 (622-44-21).  
**THE BLUES BROTHERS** (A. v.), UGC Danos, 6 (329-42-62); Barrioz, 8 (723-69-23).  
**THE ROSE** (A. v.), Châtelet Victoria, 1<sup>er</sup> (297-49-70).  
**THE SHERMAN** (A. v.), Champ, 5 (354-51-60).  
**TO BE OR NOT TO BE** (Lubitz), 1<sup>er</sup> (297-49-70).  
**TRISTANA** (Esp. v.), Forum, 1<sup>er</sup> (233-56-70); Quinze, 2 (633-79-38); George V, 6 (562-41-66); 14 Juillet Bastille, 11 (307-54-60); Parisiennes, 14 (329-82-11); Luminère, 9 (346-49-07).  
**UNE ÉTOILE EST NÉE** (A. v.) (version intégrale) : Gaumont Hallés, 1<sup>er</sup> (297-49-70); Publicis Champ-Élysées, 1 (322-16-18); Gaumont Colisée, 3 (359-04-67); Renaissance Montparnasse, 15 (544-57-34); Kinoparc, 15 (306-50-50).  
**VICTOR, VICTORIA** (A. v.), Pagode, 7 (705-12-15).  
**VIVRE ET LAISSER MOURIR** (A. v.), Châtelet Victoria, 1<sup>er</sup> (297-49-70); Ambassade, 3 (359-19-08). - V.F. : France, 9 (770-33-88); Maxville, 4 (770-72-86); Montparnasse, 14 (320-89-52); Gaumont Convention, 15 (828-42-27).  
**WEST SIDE STORY** (A. v.), Paramount Odéon, 6 (325-59-82); Balzac, 9 (561-10-40).  
**ZÉRO DE CONDUITE** (Fr.), Deufert, 14 (321-41-01).

### Les festivals

**ERIC ROHMER** : COMÉDIES ET PROVERBES : Studio Clichy, 6 (633-10-82); le Bon Mariage.  
**ERIC ROHMER** : ÉLOGE À LA RIGUEUR : Deufert, 14 (321-41-01); le Génie de Claire; le Carrière de Suzanne.  
**LETTE DES STARS** : Rialto, 19 (607-87-41); Clint Eastwood (A. v.); l'Imposteur Harry; Un stéfal à New-York; l'Évadé d'Alcatraz.  
**LA GRANDE PARADE DES COMÉDIES MUSICALES** (A. v.) : Mac-Mahon, 17 (380-24-81); Parade de printemps.  
**HITCHCOCK** (A. v.) : Action rive gauche, 5 (329-44-40); Psychose.  
**HITCHCOCK PÉRIODE ANGLAISE** (A. v.) : Clichy Beaubourg, 3 (271-52-36); 17 (622-44-21); Jeune et Innocent.  
**HOMOSEXUALITÉ** (v.), Clichy Beaubourg, 3 (271-52-36); Sébastien; l'Homme blessé; Querelle; Outragées; Fiol.  
**HUMPHREY BOGART** (A. v.) : Action Chrétienne, 6 (329-11-30); le Violent.  
**MARK BROTHERS** (A. v.) : Action Étoile, 5 (325-72-07); le Soupé au cimetière.  
**MONTY PYTHON CLIFT** (A. v.) : Action Étoile, 5 (325-72-07); le Soupé au cimetière.  
**LES POLARS DE L'ÉTÉ** (A. v.) : Action La Fayette, 9 (329-79-89); les Forbans de la nuit.  
**QUINZE JOURS DE DOULEUR** : Cinéma pré-sent, 19 (607-87-41); Sac de billes.  
**OTTO PREMINGER** (A. v.) : Studio de la Rivolière, 5 (325-72-07); Laura; la Rivolière sans retour; Carmen Jones; Ambre.  
**LE PARI DÉPARDON** : Studio des Ursulines, 3 (354-39-19); Reporter; San Clemente; Fata divers; Numéro zéro; les Amnés dédic.

### Les séances spéciales

**AMERICAN GIGOLO** (A. v.), Châtelet Victoria, 1<sup>er</sup> (297-49-70), 15 h 20.  
**A NOS AMOUREUX** (Fr.), Temples, 3 (272-94-56), 20 h.  
**CASANOVA** (de Fellini) (It. v.), Temples, 3 (272-94-56), 22 h 15.  
**LA CLÉ DE VERRE** (A. v.), Studio Galande, 5 (354-72-71), 17 h.  
**LES COPAINS D'ABORD** (A. v.), Bole à films, 17 (622-44-21), 15 h 15.  
**LA DAME DE SHANGHAI** (A. v.), Olympic Luxembourg, 6 (633-97-77), 24 h.  
**LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS** (A. v.), Callyps, 17 (380-03-11), 21 h 15.  
**FRANKENSTEIN JUNIOR** (A. v.), Studio Beaubourg, 3 (271-52-36), 21 h 30.  
**MACADAM COW-BOY** (A. v.), Studio Galande, 5 (354-72-71), 20 h 10.  
**MORT À VENISE** (It. v.), Temples, 3 (272-94-56), 20 h.  
**MISTER ARKADIN** (A. v.), Olympic Luxembourg, 6 (633-97-77), 24 h.  
**POSSÉSSION** (\*\*\*) (Ang. v.), Olympic Luxembourg, 6 (633-97-77), 24 h.  
**QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ?** (A. v.), Châtelet Victoria, 1<sup>er</sup> (297-49-70), 15 h 15.  
**SAO** (\*\*\*) (It. v.), Clichy Beaubourg, 3 (271-52-36), ven., sam. 24 h.  
**SERIE NOIRE** (Fr.), Temples, 3 (272-94-56), 22 h 10.  
**LA TRAVIATA** (It. v.), Studio Galande, 5 (354-72-71), 16 h.  
**LES UN ET LES AUTRES** (Fr.), Châtelet Victoria, 1<sup>er</sup> (297-49-70), 19 h 20.  
**VIVRE VITE** (\*\*\*) (Esp. v.), République Cinéma, 11 (805-51-33), 22 h.  
**VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER** (A. v.), Bole à films, 17 (622-44-21), 22 h 30.  
**ZAZZ DANS LE MÉTRO** (Fr.), République Cinéma, 11 (805-51-33), 16 h.  
**ZÉRO DE CONDUITE** (A. v.), Deufert, 14 (321-41-01), 16 h.

صك زمان الأمل

RADIO-TÉLÉVISION

ANNIVERSAIRE

Jeudi 23 août

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 20 h 35 Variétés : Vagabondages. Emission de M. Soro et R. Gicquel. Félix Leclerc à Québec. Avec Yves Duteil, Claude Lévy, Jean-Pierre Ferland, Marie-Claire Seguin, Sylvain Lellèvre...
21 h 46 Feuilleton : Docteur Teyran. De R. Sullivan. Réal. J. Chapot, musique Claude Bolling. Avec Michel Piccoli, N. Aïari, P. Bardet... (Rediffusion).
L'inspecteur Mancand de la brigade criminelle, intrigué par les circonstances de la mort de Valberg, l'est d'autant plus quand il découvre dans le bureau de son chef une jeune femme, fille d'un célèbre chirurgien de Paris. La coupable ?
23 h 15 Journal.
23 h 30 Vivre en poésie. De J.-P. Rosnay, avec C. Nicolas dans « La Servante en colère », et Adrienne Montier Anefrance dans « Adrien », de Jacques Prévert.

- 23 h 10 Journal.
23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 20 h 35 Téléfilm : le Lieutenant du diable. (Deuxième partie) de J. Goldschmidt. D'après le roman de Maria Fagyas, avec C. Anger, H. Griem, I. Charleux...
Poursuite des interrogatoires de Kunze. Face à la mauvaise volonté évidente du lieutenant Dorfrichter, Kunze a beaucoup de difficulté à prouver sa culpabilité. La déclaration de guerre qui fait suite à l'assassinat de l'archiduc sauve Dorfrichter de la peine de mort, et le condamne à une longue détention.
22 h 20 Journal.
22 h 40 Tous bandits d'honneur. Emission de Michel Sibra.
Le 9 septembre, la Corse fêtera le 40<sup>e</sup> anniversaire de sa libération. Ce documentaire donne la parole à ceux qui firent cette histoire, vieux Corses qui évoquent leurs souvenirs avec la saveur d'un humour lucide, l'émotion à fleur de voix. Témoignages étayés parfois par des documents d'archives qui donnent l'image d'une Corse résistante, différente de ce qu'il est proposé habituellement.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- SOIRÉE NÉO-ZÉLANDAISE.
20 h 35 Club des télévisions du monde : Un crime pure laine. Réalisation B. McDuffie.
Assassinat de la femme d'un éleveur de moutons en Nouvelle-Zélande. Son corps est retrouvé trois semaines plus tard. L'inspecteur Allyn, enquêtant sur des affaires d'espionnage, cherche une piste. Le comédien anglais George Baker interprète le rôle de l'inspecteur.
22 h 10 Document : Ceux de la falaise. De W. Doak.
Le réalisateur, écologiste, marin et plongeur, explore les falaises situées à 20 kilomètres de la côte nord de la Nouvelle-Zélande, montre la formation des lacs à partir d'un soulèvement volcanique, ainsi que les forêts d'algues peuplées de poissons, filmées de jour comme de nuit.
22 h 35 Divertissement : Country music. De J. Live.
Avec Greg Anderson, John Hore, Gray Bartlett...

FRANCE-CULTURE

- 20 h 30 Alain va le monde, de G. Ribemont-Dessaignes. Avec M. Meriko, M. de Bretteuil, G. Larigau...
22 h 30 La crise aux coques autour du monde : Portugal.
23 h 20 Bastille l'orvet.
23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 30 Concert : Festival de Salzbourg 1984 : « Elias », oratorio de Mendelssohn, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, les Singverein der Gesellschaft der Musikfreunde, dir. J. Levine, sol. F. Quivar, F. Arriza, J. Van Dam.
23 h 15 Les solistes de France-Musique : les avatars d'une forme séculaire, la passacaille ; œuvres de Raison, J.-S. Bach, Liszt, Brahms, Franck.

Vendredi 24 août

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 11 h 30 TF 1 Vision plus.
12 h 30 Bonjour, bon appétit. Magazine de Michel Olives.
Cassoulet de poissons.
12 h 30 Consommer sans pépins.
12 h 35 Cocktail maison.
13 h Journal.
13 h 30 Série : Madame Colombo.
16 h 35 Théâtre sans rideau.
Le festival « Rencontres de mémoires et de cultures populaires » de Châteauneuf-Malabrè en 1983.
16 h 30 Croque-vaccances.
Dessins animés, variétés, info-magazine et feuilleton.
18 h 30 Série : Eh bien danse maintenant.
La valise anglaise.
18 h 20 Les grandes enquêtes de TF 1 : la Mafia. Des syndicats infiltrés par la Mafia : le Waterfront, Teamsters.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Cas chers disparus : Boerwil.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Salut les Mickey. Emission proposée par Ch. Izard et Walt Disney Productions.
Avec Lin, Charlotte de Turckheim et Sacha Distel ; des extraits de dessins animés : l'Apprenti sorcier ; Soldados Amigos ; et le Jardin de Mickey ; l'Heure symphonique des amours de coquilles...
21 h 50 Un certain regard : le Solitaire de Ville-d'Avray. Les étangs à mousses. Réal. J.-Cl. Bringuier. (Rediff.)
Troisième partie du portrait de Jean Rostand, poète, écrivain, biologiste, amoureux de la vie, disparu en 1977.
22 h 35 Temps X : la quatrième dimension. Emission d'I. et G. Bogdanoff.
Un monde différent.
23 h 25 Journal.
23 h 15 Les Tympans fêlés. Emission de J.-F. Bouquet. Avec Bullet.

découvre vite l'assassin mais, curieusement, le protagoniste est Jean-Cloude Morin qui suit les policiers de la 3<sup>e</sup> division de police judiciaire qui couvre cinq arrondissements de Paris. Une caméra a été autorisée à suivre un groupe d'enquêteurs et d'inspecteurs en action. A travers une vitre-miroir, les reporters observent les truands au travail.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 19 h 30 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Balade vœuvézienne.
19 h 55 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les Jeux.
20 h 35 Vendredi : Descartes dans la police. Magazine d'information d'André Campana. (Rediffusion.)
Planques, filoches, ferrages, perquis... Jean-Charles Desrau et Jean-Cloude Morin ont suivi les policiers de la 3<sup>e</sup> division de police judiciaire qui couvre cinq arrondissements de Paris. Une caméra a été autorisée à suivre un groupe d'enquêteurs et d'inspecteurs en action. A travers une vitre-miroir, les reporters observent les truands au travail.
21 h 35 Série : Mazarin. De P. Moïnot, réal. Pierre Cardinal. Avec F. Périer, M. Saroy, S. Bouy... (Dernier épisode).
A mesure que va grandir son charisme, et celui de la France, Mazarin, malade, s'affaiblit et meurt laissant son règne grandiose de Louis XIV...
22 h 30 Journal.
22 h 50 Prélude à la nuit.
Festival de Monte-Carlo : « Première symphonie en ut majeur », de Bizet, interprétée par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo sous la direction de Lawrence Foster.

FRANCE-CULTURE

- 7 h Matinales à Parthenay.
7 h 30 Revue de presse.
8 h L'arbre et ses racines : le châtaignier.
9 h 5 La libération de Paris : FFI et 2<sup>e</sup> DB - la mission Gallia.
9 h 35 Musique : savoirs de savane.
10 h Jacques Cartier, le voyage imaginaire.
11 h Musique : devoirs de vacances (Collégium Aureum).
12 h Passerons.
13 h 30 Feuilleton : le Crime d'Orival.
14 h René Char, poèmes et musique.
15 h 03 Embarquement immédiat : Sri Lanka.
15 h 30 Musique : des jeux avec des sons.
16 h 30 Promenades ethnologiques en France : le musée ethnographique de Grenoble.
17 h 30 Entrées - Arts plastiques : avec Leonardo Cremonini (le travail de l'art)
18 h La seconde guerre mondiale : Paris pendant la guerre.
19 h 30 Matins dans les Cévennes : fruits retrouvés.
20 h Entrées avec Georges Ribemont-Dessaignes.
20 h 30 L'opérette c'est la fête : l'opérette viennoise.
21 h 30 Entrées et souvenirs... pris dans une mémoire, avec Paul Lorenz et Mario Boit.
22 h La crise aux coques autour du monde : Maroc.
23 h Bastille l'orvet.
23 h 20 Musique finale.
23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

- 2 h Les notes de France-Musique.
7 h 7 Petit matin : œuvres de Janacek, Dvorak ; à 8 h 07, œuvres de Chavez, Stravinsky, Górecki.
9 h 5 La matinée des musiciens : post-concours allemand et autrichien ; œuvres de Reznicek, Marx, Schreker, von Zemlinsky, Korogod...
12 h 5 Concert : œuvres de Brahms, par les Chœurs de la Radio de Berlin.
13 h 30 Hameau.
14 h 4 Répères contemporains : Barrucquid.
15 h Carte blanche à un pianiste, Dino Ciani, et un chef d'orchestre, Franco Ferrara.
18 h 5 L'Héritage d'Arthur Schnabel.
Le temps de jazz : les Libertés imprévues ; à 19 h 27, les témoins hurleurs.
19 h 20 Avant-concert : Stravinsky, Ravel.
20 h 20 Concert : (épis de Stuttgart) : « Schelomo, rhapsodie hébraïque pour violoncelle et orchestre », de Bloch ; « Symphonie n° 3 », de Bruckner, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. U. Segel, sol. E. Berger, violoncelle.
22 h 15 Les solistes de France-Musique : autour de Stéphane Mallarmé ; œuvres de Boulez, Debussy, Stravinsky, Wagner.

Un promeneur dans Paris insurgé

IV. - Toute la ville tire

par JEAN-PAUL SARTRE

Nous continuons de reproduire les reportages de Jean-Paul Sartre sur la libération de Paris publiés par Combat en août 1944 (le Monde des 21, 22 et 23 août).

COMBAT, jeudi 31 août 1944.

Aujourd'hui, je vous parlerai des combats tels que je les ai vus moi-même, quai des Grands-Augustins, en complétant mes renseignements par le témoignage d'amis dignes de lui. Peut-être la bataille a-t-elle eu, d'ailleurs, d'autres aspects, plus d'ampleur. Mais, sur cette étroite bande de terrain, limitée à l'est par la place Saint-Michel, à l'ouest par la rue Dauphine, elle se déroule avec précision et clarté.

Les premières escarmouches ont eu lieu vers 3 heures. Depuis la veille, autos, camions, tanks passaient sans arrêt sur les quais. A 3 heures, par petits groupes, des hommes en bras de chemise, l'air indifférent, traversaient la chaussée et s'installaient sur la berge. Peu d'armes, quelques fusils, une ou deux grenades, des revolvers, pas de munitions. On connaît la consigne : attendre un atterrissement et lui prendre son revolver, avec le revolver conquérir un fusil, avec le fusil s'emparer d'une voiture, avec la voiture prendre une automitrailleuse et un tank. Plus d'un a souri, parmi les incrédules de la résistance. Et pourtant, ce programme s'est réalisé point par point sous mes yeux. Un de mes amis s'est battu avec un mousqueton réquisitionné à un antiquaire. Encore ne l'a-t-il pas gardé longtemps. Au bout d'une demi-heure, un FFI sans armes, le lui arrachait des mains : « Donne-le moi, je sais mieux tirer que toi ».

Un autre, honnête conservateur de musée, voulait combattre. Il est descendu dans la rue sans arme et les FFI lui ont dit : « Plaque-toi et quand nous descendrons un camion, précipite-toi dedans et prends un fusil ». Il attendit trois heures, mais aucun camion n'est passé. Dégouté, il a été à son musée, a fracturé une vitrine et a volé - le premier vol de sa vie - un superbe mousqueton qui tombait entre un casse-tête, un boomerang et un kriss malais. Il est revenu tout fier : « Voilà le fusil, donnez-moi les balles ». Les FFI ont rigolé : « De balles nous n'avons point. Mais puisque tu apportes quelque chose, voilà un revolver. Débrouille-toi avec ça ». Les munitions sont là, pourtant, chez les Allemands, il n'y a qu'à les prendre.

Ils les ont prises. Ils étaient cachés sur la berge ou dans l'escalier de la place Saint-Michel qui mène au train de ceinture. Aux fenêtres, certains de spectateurs attendaient en silence. Et puis, un premier camion allemand passa, en direction de l'est. De grands hommes blonds, assez beaux, se tenaient debout à l'arrière, sans méfiance. Les Parisiens, penchés sur leurs balcons, savaient qu'ils n'avaient qu'un geste à faire, un appel à lancer pour sauver ces hommes de la mort. Mais, cet appel, il ne VOULAIENT pas, ils ne POUVAIENT pas le lancer.

La corrida

Ils ont laissé le camion rouler vers son destin, avec le sentiment obscur d'assister à une fête tragique et mortelle, à une corrida. Dans les corridors, on entendait des coups de feu, l'air, la mort fatale de la brute au soleil, la « mort dans l'après-midi ». On entendit quelques détonations, des freins qui crissaient horriblement, et puis le camion repassa à une vitesse folle, le chauffeur avait fait demi-tour, mais, derrière lui, les grands Français blonds étaient couchés pile-morte, il emmenait des morts vers une autre porte de Paris.

Le coup était manqué : les munitions échappèrent sur le pont, le revolver à la main. Soudain, un ombre rapide passe entre deux arches : c'est un Allemand qui s'est jeté à l'eau. On voit sa tête ronde et noire au centre de cercles énoques, puis une vedette de la police se détache de la berge et vient le repêcher. Il ira rejoindre ses camarades au dépôt.

Accalmie. Des hommes passent à bicyclette. « Alors, les gars ? Besoin de munitions ? Patience, on vous en apporte ». Des voitures FFI sortent à toute vitesse du Palais de Justice et s'en vont, en prenant leurs virages sur deux roues, porter secours aux copains de la place de l'Observatoire ou des Gobelins. Ou de mes amis profite de la pause pour faire un petit tour dans le quartier. Il rencontre un grand gaillard paisible qui s'adresse à une porte et tient une bouteille d'essence, une grenade et un fusil : c'est un promoteur de tank.

« Et avec quoi les prenez-vous ? », demande mon ami, étonné.

« Avec ça. On jette la bouteille sur le tank et l'essence se répand. On jette la grenade et l'essence s'enflamme. Le tank brûle, les occupants en sortent et on prend le fusil pour les canarder ».

Il ont pris, dans la journée de dimanche, un Tigre par ces moyens de fortune. On pense aux classes préhistoriques où les indigènes tiraient un mammoth avec des pierres aiguisées.

Une auto en feu

Ce soir, ils brûleront un camion sur le quai à la hauteur de l'hôtel Notre-Dame. Les flammes montaieut plus haut que les maisons, la cathédrale entière rougeoiit, plus lumineuse qu'aux grandes fêtes du temps de paix. Le lendemain matin, je les ai vu incendier une auto. Elle apparut soudain, noire et puissante comme un taureau d'Andalousie, à la hauteur de la librairie Gibert. Elle filait à toute vitesse, redoutable et impuissante, sûre de son destin, soulevant sur sa droite, sur sa gauche, une éblouissante de détonations, comme si elle roulait dans des flaques d'eau par un jour de pluie. Elle échappa à toutes les salves, elle se rapprocha de nous et puis, brusquement, à la hauteur du 51, elle fit une embardée énorme et vint s'écraser contre le rideau de fer d'une librairie. Presque aussitôt, d'énormes flammes sortirent des fenêtres aux vitres brisées. Une voix atroce se mit à crier : « Kamerad ! Grâce ! Grâce ! ». Une dizaine de FFI se sont rapprochés, encore prudents, comme la quadrilla du torero entourant le taureau qui agonise en geignant pour savoir s'il faut lui donner le coup de grâce. La vix hurle lamentablement : « Kamerad ! ». Des résistants orient : « Pas de Kamerad ! Laissez-le rôtir comme un cochon ! ». D'autres insistent pour qu'on l'échève. Il crie toujours. Alors un grand jeune homme maigre et brun, en bras de chemise, s'agenouille derrière l'auto et vise quelque chose à travers les flammes. Il y a dans l'instant quelque chose d'horrible et de noble. Le jeune homme vise sans se presser. Il ressemble, par la lente grâce précautionneuse de ses gestes, à un torero geignant le moment propice pour l'estocade. Le coup part, les cris cessent, mais longtemps après la voiture grillera encore.

Au-dessous de nous, un volontaire, tout seul, est à la fenêtre avec un fusil. Les voitures passent. Ce sont des batailles en règle, à la mitrailleuse, à la grenade. En face de nous, sur le quai de la Mégisserie, un de nos amis voit toutes les grandes places de son salon voler en éclats. Encore l'a-t-il échappé belle ; le lendemain, en effet, il reçoit un coup de téléphone : une dame qui est dans une clinique et qui vient d'être opérée le prie de prendre des nouvelles de son mari, un capitaine en retraite, qui habite la maison voisine et n'a pas le téléphone. Mon ami descend et se voit profiter d'une accalmie et va frapper chez le capitaine. Pas de réponse. Il prévient la concierge, qui s'avise qu'elle n'a pas vu son locataire depuis trente-six heures. On enfonce la porte. Le capitaine est là, sous sa fenêtre, tué d'une balle au front.

Une heure de combat

Cependant, la bataille continue. Rue de la Huchette, les livrets militaires des Allemands s'emassent sur les trottoirs. Des femmes les feuilletent, sans haine. CE JOUR-LÀ, la foule était sans haine : on venait d'attendre qu'il n'en a pas été toujours ainsi. L'une d'elles dit : « Il faudra les envoyer à leurs familles ». Entre les pages des livrets, des cartes postales sentimentales sont glissées ; elles sont en couleurs : fleurs, jolies filles envoyant des baisers, clairs de lune. Un peu de sang les macule parfois.

Une voiture est annoncée. Aussitôt, avec une admirable rapidité, des hommes portant le brassard de la Résistance barrant l'accès des quais aux passants, font entrer les femmes sous les portes cochères. Nouvelle bataille. Les occupants de la voiture, deux Allemands, se défendent pendant une heure avec un courage qui force le respect, et je oe puis m'empêcher de penser à ce qu'ils ressentent, ainsi délaissés sous cette chaleur ardente, dans cette ville hier si quotidienne et aujourd'hui méconnaissable, sanglante et colérique, avec ses innombrables pièges. Ceux-là échapperont : pendant qu'ils se battent, leur chauffeur répare la voiture en panne ; elle fait demi-tour tout à coup et repart ; ils seront tués ailleurs, sans doute, aux portes ou au carrefour de l'Odéon, ou sur la place de la République.

Mais déjà, une autre auto s'est immobilisée sur le Pont-Neuf. On tire. Tout à coup, on voit sur une arche du Pont-Neuf une petite tache noire qui se colle à la pierre blanche. C'est un FFI qui monte lentement avec un sac de grenades ; à présent, le voilà qui court sur le rebord extérieur du pont, en se courbant à peine. Il s'arrête à présent, d'une main il se rente à la balustrade, de l'autre, il jette sa grenade. Une explosion brève. Le tir a cessé. Le résistants enjambe la balustrade ; d'autres se précipitent sur le pont, le revolver à la main. Soudain, un ombre rapide passe entre deux arches : c'est un Allemand qui s'est jeté à l'eau. On voit sa tête ronde et noire au centre de cercles énoques, puis une vedette de la police se détache de la berge et vient le repêcher. Il ira rejoindre ses camarades au dépôt.

Accalmie. Des hommes passent à bicyclette. « Alors, les gars ? Besoin de munitions ? Patience, on vous en apporte ». Des voitures FFI sortent à toute vitesse du Palais de Justice et s'en vont, en prenant leurs virages sur deux roues, porter secours aux copains de la place de l'Observatoire ou des Gobelins. Ou de mes amis profite de la pause pour faire un petit tour dans le quartier. Il rencontre un grand gaillard paisible qui s'adresse à une porte et tient une bouteille d'essence, une grenade et un fusil : c'est un promoteur de tank.

« Et avec quoi les prenez-vous ? », demande mon ami, étonné.

« Avec ça. On jette la bouteille sur le tank et l'essence se répand. On jette la grenade et l'essence s'enflamme. Le tank brûle, les occupants en sortent et on prend le fusil pour les canarder ».

Prochain article :

ESPOIRS ET ANGOISSES DE L'INSURRECTION

© GALLIMARD.

Une exposition et deux médailles commémoratives sur la libération de Paris

Sur le thème « Leclerc et la libération de Paris », une exposition vient d'ouvrir ses portes à l'Hôtel de Ville (salon d'accueil : entrée : 29, rue de Rivoli), où elle restera jusqu'au 17 octobre. L'exposition retrace l'épopée de la 2<sup>e</sup> DB, à l'aide de nombreux documents. D'autre part, la Monnaie de Paris a édité une médaille commémorative. Gravée par Lucien Gibert, elle représente à l'avant le général Leclerc et les chars de la 2<sup>e</sup> DB, et au revers le général de Gaulle descendant les Champs-Élysées. Une autre médaille, due à Charles-Louis Revot et éditée par Arthur-Bertrand, représente à l'avant Leclerc et de Gaulle devant Notre-Dame de Paris, et au revers l'arrivée de Leclerc à bord de son char sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Enfin, deux quotidiens parisiens, le Parisien libéré et le Figaro célèbrent, ce jeudi 23 août, le quarantième anniversaire de la libération de la capitale. Le premier publie un numéro spécial entièrement consacré à ce thème et comportant un facsimilé de son numéro du 22 août 1944, qui portait pour titre de « une » : « La victoire de Paris est en marche ». Le Figaro public, lui aussi, en dernière page, un facsimilé de son numéro du 23 août 1944, qui titrait : « La délivrance de Paris ».

(Publicité)

CULTURE GÉNÉRALE

Faire le point pour faire le poids !

Veux-tu revoir tes livres, trouver ou retrouver des repères ou des références... Pas seulement pour bricoler. Mais aussi pour affiner tes convictions et tes points de vue, mieux saisir, entretenir des relations, réviser. Et si tu es étudiant pour mieux dire ! Quelle que soit votre activité, le mieux dans lequel vous évoluez, une bonne culture générale est indispensable. Encyclopaedia, via professionnelle et sociale, en vous fait toujours sur votre culture ! La méthode de l'Institut Culturel Français, classe et pratique, vous permettra en quelques mois, par correspondance, de faire un tour d'horizon complet de vos connaissances dans les domaines : littérature, arts, philosophie, religion, économie, droit, sciences, etc. A l'appui d'un savoir encyclopédique, des informations et des repères chronologiques, une mise au point accessible à tous, utile à tous ! Documentation publiée à l'ICF, service 30 1030, 35, rue Collège, 92382 Levallois-Perret, téléphone : 270-73-43 (14 lignes).

# RELIGION

## Sévère mise en garde de Jean-Paul II contre la lutte des classes...

Dans un message adressé aux évêques d'Afrique australe, Jean-Paul II met en garde contre une analyse de la société qui se reporterait sur le concept marxiste de la lutte des classes. Certains y voient une référence voilée à la « théologie de la libération » latino-américaine, récemment critiquée par les autorités romaines pour son recours à l'analyse marxiste.

Le message du pape, en anglais, a été envoyé aux évêques de la région (Angola, Mozambique, Lesotho, Swaziland, Zimbabwe, Botswana,

Afrique du Sud et Namibie), qui sont réunis à Harare, du 22 au 28 août, à l'occasion de la première assemblée de la conférence inter-régionale des évêques d'Afrique méridionale. Le thème de la réunion est : « La mission prophétique de l'Eglise et son enseignement social dans la région de l'Afrique australe ».

« La solidarité de l'Eglise avec les pauvres et avec les victimes des lois ou des structures sociales et économiques injustes va de soi, écrit Jean-Paul II. Mais les formes sous

lesquelles cette solidarité est réalisée ne peuvent être dictées par une analyse fondée sur des distinctions de classes et la lutte des classes. »

« La tâche de l'Eglise consiste à appeler tous les hommes et les femmes à la conversion et à la réconciliation, sans s'en prendre à des groupes, sans être « contre » qui que ce soit, poursuit-il. Toute forme de ministère ou de service dans l'Eglise doit être une expression de l'amour qui se trouve dans le cœur de Jésus. »

### ...et la contraception

Jean-Paul II a, d'autre part, rappelé, une fois de plus, mercredi 22 août, que la contraception est « illicite » aux yeux de l'Eglise catholique, affirmant que « l'acte conjugal privé artificiellement de sa capacité de procréation cesse d'être un acte d'amour ».

Commentant, comme il le fait depuis le début de l'été, l'encyclique de Paul VI *Humanae vitae*, le pape a dit, à plusieurs milliers de pèlerins réunis sur la place Saint-Pierre, qu'il fallait « maintenir le juste rapport entre la maîtrise des forces de la nature, tendance scientifique normale mais qui doit respecter le mystère du corps humain et les lois de la transmission de la vie, et la maîtrise de soi-même, qui caractérise la personne humaine ».

« L'acte conjugal signifie non seulement l'amour mais aussi la fécondité potentielle, a-t-il déclaré, et par conséquent il ne doit pas être privé de son plein sens par une intervention artificielle. » Autrement, a poursuivi Jean-Paul II, il cesserait même d'être un acte d'amour. Il y aurait bien union corporelle, mais elle ne correspondrait pas à la vérité et à la dignité des personnes. »

[Selon la théologie catholique classique, les deux « fins du mariage » sont « la procréation et le secours mutuel (promotion humaine et spirituelle réciproque) ». Or des siècles de méfiance envers la sexualité — surtout le plaisir sexuel — avaient exagéré l'importance de la procréation au détriment de l'amour et de l'épanouissement des couples. Il a fallu attendre le concile Vatican II (1962-1965) pour revenir à une théologie plus équilibrée du mariage. S'il n'a pas traité directement de la contraception (à la demande de Paul VI), le concile a déclaré, à propos du mariage : « Les spécialistes des sciences, notamment biologiques, médicales, sociales et psychologiques, peuvent beaucoup pour la cause du mariage et de la famille et la paix des consciences si, par rapport convergent de leurs études, ils s'appliquent à diriger davantage au clair les diverses conditions favorisant une saine régulation de la procréation humaine. » (Gaudium et Spes, n° 52). En visant à l'acte conjugal, « privé artificiellement de sa capacité de procréation », sa qualité d'« acte d'amour », Jean-Paul II privilégie la théologie antérieure qui subordonnait l'amour à la procréation. — A.W.]

# LE CARNET DU Monde

### Naissances

— Syrie DROUOT L'HERMINE et François HARBIB ont le plaisir de faire part de la naissance de

Julien,

le 6 août 1984.

11, villa Branc, 75014 Paris.

### Décès

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Bastia le 21 août 1984, de

Tony ALFONSI.

Madeline, Antonina et Alexandre, Ses nombreux amis de France et d'outre-mer, se retrouveront pour ses obsèques, jeudi 23 août, à 15 h 30, en l'église de Galéria (Corse-du-Sud).

— M<sup>me</sup> Denys Berge, son épouse, M. et M<sup>me</sup> Vincent Leroy, Le docteur et M<sup>me</sup> Jacques Siboni, M<sup>me</sup> Catherine Berge, ses enfants, Julia, Romain, Constance, Eléonore, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

docteur Denys BERGE, chef du service de chirurgie urologique à l'hôpital des Diaconesses à Paris,

survenu le 21 août 1984.

Les obsèques auront lieu vendredi 24 août, à 8 h 30, à l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, rue de l'Annonciation, 75016 Paris. Cet avis tient lieu de faire-part.

— M<sup>me</sup> Monique Cazé, ses enfants, petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Jean Boby, leurs enfants et petit-enfant, M. et M<sup>me</sup> Randal Lemoine, leurs enfants, M. Pierre Cazé, ses enfants, Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, sœur, beau-frère et cousin, ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel CAZÉ, officier de la Légion d'honneur, docteur en pharmacie,

survenu le 21 août 1984 à Deauville, dans sa quatre-vingt-neufième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 27 août, à 14 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau à Paris-16<sup>e</sup>, 66 bis, avenue Pasteur, où l'on se réunira.

219, rue de l'Université, 75007 Paris, 14, avenue de Robinson, 92290 Châtigny-Malabry.

— M. et M<sup>me</sup> Pierre-Bloch, M<sup>me</sup> Michèle Ziskind et ses enfants, M. et M<sup>me</sup> J.-P. Pierre-Bloch et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Claude Pierre-Bloch et leur fils, ont la douleur de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Léone SADOURNY,

décédée le 21 août, au Pilat (Gironde).

Les obsèques ont lieu dans l'intimité familiale.

M. et M<sup>me</sup> Paul Wormser et leurs enfants, Les familles Wormser et Lajeunesse, ont la douleur de faire part du décès de

Jean WORMSER,

survenu accidentellement le mardi 21 août 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Anniversaires

— Une fidèle pensée est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé

Mamadou Oumar N'DIAYE,

décédé il y a quinze ans.

Jacqueline N'DIAYE, Dakar, Assane E. N'DIAYE, Abidjan.

— Il y a dix ans,

Chloé PINOT

quittait les siens.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

— Je te donne la mort avec une espérance, ne me demande pas de te la définir.

Messes anniversaires

— La maréchale Leclerc de Hauteclocque

Et le conseil d'administration de la Maison des anciens de 2<sup>e</sup> DB

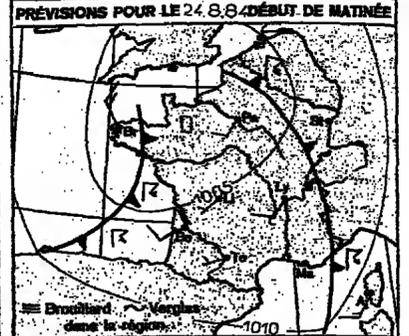
vous invitent à venir nombreux à la messe du quarantième anniversaire, qui sera célébrée par Mgr Lustiger, le samedi 25 août, à 10 heures, en la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Supervielle.

| loterie nationale                         |         |           |           | LISTE OFFICIELLE DES BOMMES A PAYER       |         |           |          |
|---|---------|-----------|-----------|---|---------|-----------|----------|
| TOUTS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERES |         |           |           | TOUTS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERES |         |           |          |
| TERMIN                                    | FINALES | SIGNES    | ZONNES    | TERMIN                                    | FINALES | SIGNES    | ZONNES   |
| NUMEROS                                   | NUMEROS | ZODIACALE | GAGNEES   | NUMEROS                                   | NUMEROS | ZODIACALE | GAGNEES  |
| 1   | 1 001   | non       | 10 000 F  | 2 000                                     | 6 000   | non       | 10 000 F |
|   | 2 722   | non       | 200       | 3 000                                     | 6 000   | non       | 10 000 F |
|   | 3 200   | non       | 1 000     | 4 000                                     | 6 000   | non       | 10 000 F |
|   | 6 000   | non       | 1 000     | 5 000                                     | 6 000   | non       | 10 000 F |
| 2   | 1 372   | non       | 15 000    | 6 000                                     | 6 000   | non       | 10 000 F |
|   | 6 102   | non       | 15 000    | 7 000                                     | 6 000   | non       | 10 000 F |
|   | 25 222  | non       | 150 000   | 8 000                                     | 6 000   | non       | 10 000 F |
|   | 34 000  | non       | 4 000 000 | 9 000                                     | 6 000   | non       | 10 000 F |
|   | 34 000  | non       | 150 000   | 10 000                                    | 6 000   | non       | 10 000 F |
| 3   | 0 072   | non       | 15 000    | 11 000                                    | 6 000   | non       | 10 000 F |
|   | 2 113   | non       | 15 000    | 12 000                                    | 6 000   | non       | 10 000 F |
|   | 2 300   | non       | 15 000    | 13 000                                    | 6 000   | non       | 10 000 F |
|   | 35 103  | non       | 150 000   | 14 000                                    | 6 000   | non       | 10 000 F |
|   | 35 200  | non       | 150 000   | 15 000                                    | 6 000   | non       | 10 000 F |
| 4   | 09 034  | non       | 300       | 16 000                                    | 6 000   | non       | 10 000 F |
|   | 31 004  | non       | 150 000   | 17 000                                    | 6 000   | non       | 10 000 F |
|   | 31 004  | non       | 150 000   | 18 000                                    | 6 000   | non       | 10 000 F |
| 5   | 1 525   | non       | 200       | 19 000                                    | 6 000   | non       | 10 000 F |
|   | 8 200   | non       | 1 000     | 20 000                                    | 6 000   | non       | 10 000 F |
|   | 8 800   | non       | 15 000    | 21 000                                    | 6 000   | non       | 10 000 F |
| 6   | 1 220   | non       | 300       | 22 000                                    | 6 000   | non       | 10 000 F |
|   | 1 220   | non       | 15 000    | 23 000                                    | 6 000   | non       | 10 000 F |
|   | 1 220   | non       | 15 000    | 24 000                                    | 6 000   | non       | 10 000 F |

# INFORMATIONS «SERVICES»

## MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable de temps en France entre le jeudi 24 août à 0 heure et le vendredi 25 août à 24 heures.

Un flux dépressionnaire de sud à sud-ouest, instable et humide, circule sur la France; des perturbations pluvio-orageuses traversent la plupart des régions et sont souvent associées à de fortes précipitations.

Vendredi, le temps sera souvent maussade dès le matin sur le pays, avec des ondées orageuses plutôt localisées le matin du nord-est aux Alpes et à la Corse.

Le ciel sera également très chargé avec de nombreux passages d'averses parfois orageuses de la Bretagne et des Pays de Loire à la Normandie et au Nord.

Sur les autres régions, le temps sera plus calme, bien que le risque de pluie, faible, puisse persister, sur le relief en particulier.

An cours de la journée, la situation évoluera peu; maintien d'un temps très médiocre avec de rares apparitions du soleil et des averses orageuses sur le nord-ouest et l'est du pays; des éclaircies apparaîtront ailleurs, mais des foyers orageux d'évolution diurne pourront être localement observés l'après-midi sur le relief.

Les températures maximales seront voisines de 21 degrés à 27 degrés du nord au sud du pays. Le vent de sud à sud-ouest soufflera modérément.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 23 août à 8 heures, de 1008,6 millibars, soit 755,5 mm de mercure au baromètre.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 août; le second le minimum de la nuit du 23 au 24 août): Ajaccio, 29 et 16 degrés; Biarritz, 25 et 15; Bordeaux, 25 et 15; Bourges, 27 et

16; Brest, 22 et 13; Caen, 26 et 12; Cherbourg, 21 et 16; Clermont-Ferrand, 28 et 17; Dijon, 28 et 16; Grenoble-St-M-H., 30 et 14; Grenoble-St-Genois, 28 et 15; Lille, 28 et 16; Lyon, 28 et 18; Marseille-Marianne, 29 et 22; Nancy, 28 et 12; Nantes, 24 et 16; Nice-Côte d'Azur, 27 et 20; Paris-Montsouris, 27 et 18; Paris-Orly, 26 et 17; Pau, 29 et 16; Perpignan, 30 et 18; Rennes, 25 et 15; Strasbourg, 29 et 13; Tours, 24 et 16; Toulouse, 30 et 18; Pointe-à-Pître, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 29 et 17 degrés; Amsterdam, 30 et 15; Athènes, 27 et 18; Berlin, 27 et

16; Brest, 22 et 13; Casn, 26 et 12; Cherbourg, 21 et 16; Clermont-Ferrand, 28 et 17; Dijon, 28 et 16; Grenoble-St-M-H., 30 et 14; Grenoble-St-Genois, 28 et 15; Lille, 28 et 16; Lyon, 28 et 18; Marseille-Marianne, 29 et 22; Nancy, 28 et 12; Nantes, 24 et 16; Nice-Côte d'Azur, 27 et 20; Paris-Montsouris, 27 et 18; Paris-Orly, 26 et 17; Pau, 29 et 16; Perpignan, 30 et 18; Rennes, 25 et 15; Strasbourg, 29 et 13; Tours, 24 et 16; Toulouse, 30 et 18; Pointe-à-Pître, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 29 et 17 degrés; Amsterdam, 30 et 15; Athènes, 27 et 18; Berlin, 27 et

16; Brest, 22 et 13; Casn, 26 et 12; Cherbourg, 21 et 16; Clermont-Ferrand, 28 et 17; Dijon, 28 et 16; Grenoble-St-M-H., 30 et 14; Grenoble-St-Genois, 28 et 15; Lille, 28 et 16; Lyon, 28 et 18; Marseille-Marianne, 29 et 22; Nancy, 28 et 12; Nantes, 24 et 16; Nice-Côte d'Azur, 27 et 20; Paris-Montsouris, 27 et 18; Paris-Orly, 26 et 17; Pau, 29 et 16; Perpignan, 30 et 18; Rennes, 25 et 15; Strasbourg, 29 et 13; Tours, 24 et 16; Toulouse, 30 et 18; Pointe-à-Pître, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 29 et 17 degrés; Amsterdam, 30 et 15; Athènes, 27 et 18; Berlin, 27 et

16; Brest, 22 et 13; Casn, 26 et 12; Cherbourg, 21 et 16; Clermont-Ferrand, 28 et 17; Dijon, 28 et 16; Grenoble-St-M-H., 30 et 14; Grenoble-St-Genois, 28 et 15; Lille, 28 et 16; Lyon, 28 et 18; Marseille-Marianne, 29 et 22; Nancy, 28 et 12; Nantes, 24 et 16; Nice-Côte d'Azur, 27 et 20; Paris-Montsouris, 27 et 18; Paris-Orly, 26 et 17; Pau, 29 et 16; Perpignan, 30 et 18; Rennes, 25 et 15; Strasbourg, 29 et 13; Tours, 24 et 16; Toulouse, 30 et 18; Pointe-à-Pître, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 29 et 17 degrés; Amsterdam, 30 et 15; Athènes, 27 et 18; Berlin, 27 et

16; Brest, 22 et 13; Casn, 26 et 12; Cherbourg, 21 et 16; Clermont-Ferrand, 28 et 17; Dijon, 28 et 16; Grenoble-St-M-H., 30 et 14; Grenoble-St-Genois, 28 et 15; Lille, 28 et 16; Lyon, 28 et 18; Marseille-Marianne, 29 et 22; Nancy, 28 et 12; Nantes, 24 et 16; Nice-Côte d'Azur, 27 et 20; Paris-Montsouris, 27 et 18; Paris-Orly, 26 et 17; Pau, 29 et 16; Perpignan, 30 et 18; Rennes, 25 et 15; Strasbourg, 29 et 13; Tours, 24 et 16; Toulouse, 30 et 18; Pointe-à-Pître, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 29 et 17 degrés; Amsterdam, 30 et 15; Athènes, 27 et 18; Berlin, 27 et

16; Brest, 22 et 13; Casn, 26 et 12; Cherbourg, 21 et 16; Clermont-Ferrand, 28 et 17; Dijon, 28 et 16; Grenoble-St-M-H., 30 et 14; Grenoble-St-Genois, 28 et 15; Lille, 28 et 16; Lyon, 28 et 18; Marseille-Marianne, 29 et 22; Nancy, 28 et 12; Nantes, 24 et 16; Nice-Côte d'Azur, 27 et 20; Paris-Montsouris, 27 et 18; Paris-Orly, 26 et 17; Pau, 29 et 16; Perpignan, 30 et 18; Rennes, 25 et 15; Strasbourg, 29 et 13; Tours, 24 et 16; Toulouse, 30 et 18; Pointe-à-Pître, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 29 et 17 degrés; Amsterdam, 30 et 15; Athènes, 27 et 18; Berlin, 27 et

16; Brest, 22 et 13; Casn, 26 et 12; Cherbourg, 21 et 16; Clermont-Ferrand, 28 et 17; Dijon, 28 et 16; Grenoble-St-M-H., 30 et 14; Grenoble-St-Genois, 28 et 15; Lille, 28 et 16; Lyon, 28 et 18; Marseille-Marianne, 29 et 22; Nancy, 28 et 12; Nantes, 24 et 16; Nice-Côte d'Azur, 27 et 20; Paris-Montsouris, 27 et 18; Paris-Orly, 26 et 17; Pau, 29 et 16; Perpignan, 30 et 18; Rennes, 25 et 15; Strasbourg, 29 et 13; Tours, 24 et 16; Toulouse, 30 et 18; Pointe-à-Pître, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 29 et 17 degrés; Amsterdam, 30 et 15; Athènes, 27 et 18; Berlin, 27 et

16; Brest, 22 et 13; Casn, 26 et 12; Cherbourg, 21 et 16; Clermont-Ferrand, 28 et 17; Dijon, 28 et 16; Grenoble-St-M-H., 30 et 14; Grenoble-St-Genois, 28 et 15; Lille, 28 et 16; Lyon, 28 et 18; Marseille-Marianne, 29 et 22; Nancy, 28 et 12; Nantes, 24 et 16; Nice-Côte d'Azur, 27 et 20; Paris-Montsouris, 27 et 18; Paris-Orly, 26 et 17; Pau, 29 et 16; Perpignan, 30 et 18; Rennes, 25 et 15; Strasbourg, 29 et 13; Tours, 24 et 16; Toulouse, 30 et 18; Pointe-à-Pître, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 29 et 17 degrés; Amsterdam, 30 et 15; Athènes, 27 et 18; Berlin, 27 et

16; Brest, 22 et 13; Casn, 26 et 12; Cherbourg, 21 et 16; Clermont-Ferrand, 28 et 17; Dijon, 28 et 16; Grenoble-St-M-H., 30 et 14; Grenoble-St-Genois, 28 et 15; Lille, 28 et 16; Lyon, 28 et 18; Marseille-Marianne, 29 et 22; Nancy, 28 et 12; Nantes, 24 et 16; Nice-Côte d'Azur, 27 et 20; Paris-Montsouris, 27 et 18; Paris-Orly, 26 et 17; Pau, 29 et 16; Perpignan, 30 et 18; Rennes, 25 et 15; Strasbourg, 29 et 13; Tours, 24 et 16; Toulouse, 30 et 18; Pointe-à-Pître, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 29 et 17 degrés; Amsterdam, 30 et 15; Athènes, 27 et 18; Berlin, 27 et

16; Brest, 22 et 13; Casn, 26 et 12; Cherbourg, 21 et 16; Clermont-Ferrand, 28 et 17; Dijon, 28 et 16; Grenoble-St-M-H., 30 et 14; Grenoble-St-Genois, 28 et 15; Lille, 28 et 16; Lyon, 28 et 18; Marseille-Marianne, 29 et 22; Nancy, 28 et 12; Nantes, 24 et 16; Nice-Côte d'Azur, 27 et 20; Paris-Montsouris, 27 et 18; Paris-Orly, 26 et 17; Pau, 29 et 16; Perpignan, 30 et 18; Rennes, 25 et 15; Strasbourg, 29 et 13; Tours, 24 et 16; Toulouse, 30 et 18; Pointe-à-Pître, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 29 et 17 degrés; Amsterdam, 30 et 15; Athènes, 27 et 18; Berlin, 27 et

16; Brest, 22 et 13; Casn, 26 et 12; Cherbourg, 21 et 16; Clermont-Ferrand, 28 et 17; Dijon, 28 et 16; Grenoble-St-M-H., 30 et 14; Grenoble-St-Genois, 28 et 15; Lille, 28 et 16; Lyon, 28 et 18; Marseille-Marianne, 29 et 22; Nancy, 28 et 12; Nantes, 24 et 16; Nice-Côte d'Azur, 27 et 20; Paris-Montsouris, 27 et 18; Paris-Orly, 26 et 17; Pau, 29 et 16; Perpignan, 30 et 18; Rennes, 25 et 15; Strasbourg, 29 et 13; Tours, 24 et 16; Toulouse, 30 et 18; Pointe-à-Pître, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 29 et 17 degrés; Amsterdam, 30 et 15; Athènes, 27 et 18; Berlin, 27 et

16; Brest, 22 et 13; Casn, 26 et 12; Cherbourg, 21 et 16; Clermont-Ferrand, 28 et 17; Dijon, 28 et 16; Grenoble-St-M-H., 30 et 14; Grenoble-St-Genois, 28 et 15; Lille, 28 et 16; Lyon, 28 et 18; Marseille-Marianne, 29 et 22; Nancy, 28 et 12; Nantes, 24 et 16; Nice-Côte d'Azur, 27 et 20; Paris-Montsouris, 27 et 18; Paris-Orly, 26 et 17; Pau, 29 et 16; Perpignan, 30 et 18; Rennes, 25 et 15; Strasbourg, 29 et 13; Tours, 24 et 16; Toulouse, 30 et 18; Pointe-à-Pître, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 29 et 17 degrés; Amsterdam, 30 et 15; Athènes, 27 et 18; Berlin, 27 et

16; Brest, 22 et 13; Casn, 26 et 12; Cherbourg, 21 et 16; Clermont-Ferrand, 28 et 17; Dijon, 28 et 16; Grenoble-St-M-H., 30 et 14; Grenoble-St-Genois, 28 et 15; Lille, 28 et 16; Lyon, 28 et 18; Marseille-Marianne, 29 et 22; Nancy, 28 et 12; Nantes, 24 et 16; Nice-Côte d'Azur, 27 et 20; Paris-Montsouris, 27 et 18; Paris-Orly, 26 et 17; Pau, 29 et 16; Perpignan, 30 et 18; Rennes, 25 et 15; Strasbourg, 29 et 13; Tours, 24 et 16; Toulouse, 30 et 18; Pointe-à-Pître, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 29 et 17 degrés; Amsterdam, 30 et 15; Athènes, 27 et 18; Berlin, 27 et

16; Brest, 22 et 13; Casn, 26 et 12; Cherbourg, 21 et 16; Clermont-Ferrand, 28 et 17; Dijon, 28 et 16; Grenoble-St-M-H., 30 et 14; Grenoble-St-Genois, 28 et 15; Lille, 28 et 16; Lyon,

Le Monde

économie

ÉTRANGER

AUX ETATS-UNIS

La hausse des prix reste modérée malgré une légère accélération en juillet

La hausse des prix de détail aux Etats-Unis reste modérée. En juillet, le coût de la vie a augmenté de 0,3 % par rapport à juin et de 4,1 % par rapport à juillet 1983. En rythme annuel calculé sur les trois derniers mois connus (1), l'inflation est de 2,8 %. Depuis le début de l'année, c'est-à-dire en sept mois, la hausse atteint 2,4 %.

EN AUSTRALIE

Le budget prévoit des réductions d'impôt sur le revenu

Les dépenses publiques atteindront 54 milliards de dollars dans le budget australien pour l'exercice juillet 1984/juin 1985. Ce budget est déficitaire de 5,6 milliards de dollars, ce qui représente un effort de 1 milliard de dollars pour compenser l'impasse de l'exercice qui vient de s'achever et ramener de 4,3 % du produit national à 3,3 %.

La modification de la convention fiscale franco-suisse est rejetée par une commission parlementaire

Berne. - N'hésitant pas à désavouer le gouvernement helvétique, la commission des affaires économiques du Conseil national (Chambre basse) vient de recommander par 9 voix contre 7 et 3 abstentions le rejet d'une modification signée en avril 1983 à Paris de la convention de double imposition avec la France.

AFFAIRES

LA TAXE TÉLÉPHONIQUE

L'UFC appelle au boycottage de la hausse

Téléphone : vous pouvez refuser les hausses ! Sous ce titre, la revue Que choisir ? de l'Union fédérale des consommateurs (UFC), appelle au boycottage de la récente hausse de 10,5 centimes de la taxe téléphonique.

EDF lance un emprunt de 500 millions de dollars

Electricité de France (EDF) vient de lancer un emprunt de 500 millions de dollars (4,4 milliards de francs environ) sur le marché international, parallèlement à l'émission d'un emprunt de 2 milliards de francs sur le marché domestique.

POUR LA PREMIÈRE FOIS LE 25 SEPTEMBRE

Le Trésor américain va réserver une partie de ses émissions à des investissements étrangers

Le Trésor américain envisage de tester, à l'occasion de sa prochaine émission de bons d'une durée de quatre ans - prévue pour le 25 septembre - les nouvelles dispositions récemment annoncées par M. Donald Regan en faveur des investisseurs étrangers (Le Monde du 18 août).

LES VENTES DE CREUSOT-LOIRE ONT CHUTÉ DE 40 % AU PREMIER SEMESTRE

La société Creusot-Loire, en règlement judiciaire depuis le 28 juin dernier, a enregistré une très forte chute de son activité au premier semestre de cette année. Le chiffre d'affaires, soit 1,937 milliard de francs, a baissé de 40 % par rapport à la même période de 1983.

ANNONCES CLASSEES

REPRODUCTION INTERDITE. L'immobilier. emplois internationaux. 2 COORDINATEURS. OFFRES D'EMPLOIS INFORMATIS. MARRAKECH. MAINTES (près). Près Pont-Aven. locations non meublées offertes. locations meublées demandées. domaines.

MONNAIES

BAISSE DU DOLLAR

En hausse ces trois derniers jours, le dollar a baissé assez sensiblement, jeudi matin 23 août, sur les grandes places financières internationales, mais ce repli s'est opéré en bon ordre avec des cours d'affaires normaux.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

Table with columns: COURS DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Rows include SE-LL, DM, F.F. (100), L. (1000), F. franc.

TAUX DES EUROMONNAIES

Table with columns: SE-LL, DM, F.F. (100), L. (1000), F. franc. Rows show interest rates for various periods.

SOCIAL

LA CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. KRASUCKI

Un discours à deux niveaux

Quelque chose est-il imperceptiblement en train de changer à la CGT ? La question, devenue habituelle quand il s'agit de l'évolution de la première confédération ouvrière française, mérite une fois de plus d'être posée à l'occasion de la conférence de presse dite « de rentrée » (et qui n'a jamais aussi peu mérité son nom), tenue, le 22 août, par son secrétaire général, M. Henri Krasucki.

A quelques semaines du remaniement ministériel et surtout du départ des ministres communistes, on pouvait s'attendre ce que la CGT se retrouve « les mains libres » et menace d'en faire usage. Autant dire qu'il n'en a rien été et qu'elle donne plutôt l'impression de se chercher. Parfois, même, et notamment en raison de la faiblesse de la mobilisation - qu'elle avoue - la CGT paraît vouloir retarder le moment d'agir et prolonger, prudemment, la période d'observation.

De ce point de vue, d'ailleurs, la déclaration de M. Krasucki s'avère être un modèle du genre, qui fournit deux grilles ou deux niveaux de lecture.

L'un, assez conventionnel, reprendrait le cérémonial en vigueur et permettrait, au passage, de donner le ton de la critique formulée à l'égard du présent gouvernement. C'est-à-dire ni plus ni moins que la brasseur de l'échec des derniers mois, contre M. Mauroy et son équipe. La continuité en quelque sorte.

L'autre, plus novateur, permettrait d'amorcer le changement et prendrait en compte des préoccupations de caractère structurel. Au regard de l'avenir et de l'attitude des partenaires sociaux, c'est cet élément de la conférence de presse qui serait le plus important, même s'il ne s'inscrit encore qu'en filigrane.

Certes, pour l'heure, il ne s'agit que de constater la présence de signes d'une évolution possible que l'on discerne en pointillé. A preuve, bien loin de rejeter le thème, par M. Fabius, le secrétaire général de la CGT reconnaît l'existence d'une « modernisation », pourvu qu'elle ne dissimule pas d'autres dessein, comme la stratégie du déclin, l'abandon ou le recul. Prudent à l'égard d'une « mode », à ses yeux suspecte, M. Henri Krasucki sou-

haite un « examen approfondi » et se déclare prêt à discuter de toutes ses conséquences et d'abord sociales.

Mieux, il abandonne le mot d'ordre de « pas un seul licenciement », hier encore credo de la CGT, pour accepter d'examiner toutes les solutions possibles, si elles ne conduisent pas à admettre le chômage comme fatal. Tout, dit-il en substance, vaut mieux que la perte de l'emploi, y compris dans le cas de sureffectifs (« un mot à la mode » que M. Henri Krasucki se refuse toutefois à prononcer). L'affaire Citroën n'est pas loin, même si le secrétaire général de la CGT, à ce sujet, se montre plus sévère que M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie CGT.

Rouler pour soi

Evolution, encore, quand le dirigeant de la CGT semble abandonner le langage combatif, se garde de jouer « les va-et-vient », et paraît préférer le langage du réalisme. Sachant que les exhortations ne sont plus de saison - « le mécontentement est une chose, la combativité

est une autre », note-t-il - il lance des appels, convaincants, à la mobilisation des travailleurs pour que ceux-ci formulent et donnent du poids à des « propositions positives ». Définit-il un autre mode d'intervention militante quand il formule l'espoir de voir les salariés trouver « les méthodes d'action appropriées, intelligentes, énergiques et persévérantes pour se faire entendre vraiment ». « Ça s'est déjà vu », répond-il.

Dans ce raisonnement, le souci politique apparaît avec une distance nouvelle. Certes, il n'est pas question de nier l'importance de cette voie, puisque ce qu'on « espère » les travailleurs « étoit légitime et le demeure », mais il ne faut pas s'en remettre à « l'échecaine suivante sans rien faire ». Il ne faut pas sous-estimer « la nature des gouvernements, le rôle des formations politiques », mais il est nécessaire de s'adapter « aux réalités, aux actes, sans procès d'intention ».

En d'autres termes, et en le disant à mots couverts, la CGT intègre dans sa ligne de conduite présente et à venir les échecs électoraux, synonymes d'une désillusion et sans doute sanction pour une bonne par-

tie de ses propres troupes. Elle entend « rouler pour elle », se donner les moyens de poursuivre son action ou ses buts sans la présence de la gauche au pouvoir - et pour-quoi pas ? - elle pourrait décider de ne pas enchaîner son sort à celui de son partenaire privilégié, le Parti communiste français. Lequel, d'ailleurs, compte tenu de son poids électoral actuel, peut difficilement jouer son rôle traditionnel de levier dans la majorité d'aujourd'hui comme dans l'opposition.

Plus que jamais la permanence de l'action pour les travailleurs de la première confédération ouvrière est à l'ordre du jour au prix d'une mutation qui est, sans aucun doute, douloureuse. A quelques réflexions, par quelques notations éparpillées, apparaît bien que ce mouvement, sans précédent à la CGT, s'il se confirme, s'accompagne d'hésitations, de regrets et peut-être même de remises en cause internes. Comme si le poids des faits finissait par avoir raison de bien des certitudes et que la « langue de bois », brusquement, ne pouvait plus caëber un inféichisme.

ALAIN LÉBAUBE.

La modernisation : un « mot magique »

Voici les principaux passages de la conférence de presse de M. Krasucki :

« La critique conventionnelle... L'emploi et le pouvoir d'achat sont les deux préoccupations principales des travailleurs et, sur ces deux points, ça ne va pas », déclare le 22 août, M. Krasucki, en rappelant ses propos, vieux d'un an. « Les choix n'ont pas été bons », et ce qu'on appelle la « rigueur » devient « bel et bien (...) l'austérité pour les travailleurs, pour les petits, pour ceux qui constituent les forces vives du pays ».

« La pauvreté augmente » et, ajoute-t-il, 1984 s'annonce plus mal que 1983 qui a été mauvaise. Un slogan pour conclure : « Hâte de la baisse du pouvoir d'achat des salariés, et aussi des retraités, des préretraités et des chômeurs ! Mais, au contraire, amorce d'une amélioration réelle ».

« A l'adresse du gouvernement de M. Laurent Fabius... Rien, absolument rien, ne se fait pour corriger les inégalités par trop

criantes. Ce sont les petits qui trinquent », poursuit M. Krasucki, qui cite en exemple les mesures prises pour faire baisser le taux d'intérêt des livrets de caisses d'épargne, pénalisant les petits épargnants, et s'interroge : « Pourquoi deux poids, deux mesures ? »

A propos de l'annonce de la réduction des impôts « et autres prélèvements obligatoires », il observe qu'on établit « un impôt téléphone, un impôt essence et d'autres subfuges qui avancent par avance les effets de cette promesse » et questionne : « Et l'on s'étonne que les gens ne marchent pas ? ». Enfin, évoquant la préparation du budget, comportant des « restrictions graves », il affirme que cela « ne peut donner rien de bon ».

« La priorité à la lutte contre le chômage et à une nouvelle politique industrielle... Sur les thèmes abordés par le premier ministre dans son discours de politique générale à l'Assemblée nationale et à propos de la modernisation, « un mot qui sonne bien », « un mot magique », le secrétaire général de la CGT admet sa nécessité, à condition de « ne pas jouer sur les mots », dans le coût réel de toute modernisation, il faut bien inclure le coût de ses conséquences ».

A l'inverse, le secrétaire général de la CGT propose « une approche sérieuse, loyale, de tout problème, sans a priori ». On peut, dit-il, « aborder autrement les problèmes réels que posent les modernisations, les adaptations aux connaissances et aux réalités telles qu'elles évoluent ». « Changer de métier, changer de travail avec une formation appropriée dans la même entreprise ou dans une entreprise voisine ou nouvelle (...) est une chose. Mais perdre un travail pour devenir chômeur, c'en est une autre ».

Le dossier de la sidérurgie pourrait faire partie de ces discussions « Il faut réviser le plan acier, et le réviser démocratiquement », tout comme celui de l'automobile. La CGT réclame « un examen franc, un vrai débat national, au grand jour, pour toute la branche et pour chaque entreprise » et, « s'il est démontré tel ou tel qu'il y a des problèmes d'effectifs, on les examinera pour trouver de bonnes solutions ». Au lieu de cela, et ce l'état du conflit Citroën notamment, remarque M. Krasucki, « on commence par s'attaquer à l'emploi à la tronçonneuse ».

« La mobilisation sociale... Les choix importants n'évoluent pas sans que les travailleurs aient fait le nécessaire », remarque M. Krasucki, pour qui, dans la situation présente, « pour des raisons diverses et sans offenser personne, les travailleurs n'ont à aucun moment encore pesé de leur véritable poids, ils se sont pas encore réellement mobilisés pour leur compte ». Aujourd'hui, « attendre (...) l'échéance politique suivante sans rien faire, ce n'est pas une solution, mais un renoncement, et le temps passe ». Aussi faut-il « que les travailleurs trouvent « les méthodes d'action appropriées, intelligentes, énergiques et persévérantes pour se faire entendre ».

Le plan de licenciements chez Citroën

(Suite de la première page.)

La CGT, pour sa part, paraît durcir sa position, par rapport aux déclarations antérieures de M. André Sainjon, dirigeant de la Fédération de la métallurgie, à l'issue de sa rencontre avec les dirigeants de Citroën. D'une part, sans contester formellement la légalité du comité central d'entreprise et des comités d'établissement, elle refuse toute décision en l'absence des travailleurs de l'entreprise. Or la reprise du travail, prévue pour le 28 août, a été reportée de deux jours et n'interviendra pas, en totalité à Aulnay, avant le 1<sup>er</sup> septembre (de source syndicale, la première semaine, il n'y aurait qu'une équipe sur deux).

D'autre part, la FIM-CGT, après réflexion, estime qu'« aucune réponse satisfaisante n'a été apportée » à ses demandes et annonce son intention d'intervenir auprès des pouvoirs publics pour qu'ils repoussent « les exigences de la direction ».

Trois questions

En fait, trois questions restent posées par le nouveau plan. La première, c'est l'éventuel passage des dépenses et des responsabilités de formation : Citroën demande à profiter du régime du chômage partiel, et n'exclut pas une participation du centre de formation des travailleurs de l'automobile mis en place par le gouvernement. Cela représente un premier terrain de discussion entre les dirigeants de la firme et les pouvoirs publics, qui, a indiqué M. Claude Artus, directeur des rela-

tions sociales de Citroën, ont été informés « afin de pouvoir discuter des conventions les plus favorables ».

La deuxième, c'est le sort des travailleurs de Citroën à l'issue de leur formation. La direction annonce une formation « sur mesure », en fonction du niveau des intéressés et des qualifications qu'ils sont susceptibles d'obtenir. Mais qu'est-ce que cela peut signifier, et sur quoi cela peut-il déboucher pour des OS à très bas niveau de formation ? La CGT voudrait obtenir une forme d'assurance sur ce point : c'est ce qu'a signifié M. Henri Krasucki au cours de sa conférence de presse (lire ci-contre). Et la CFDT entend « vérifier après dix mois ». Or se situe le point d'équilibre possible avec le licenciement demandé par la direction ?

La troisième, c'est l'évolution de l'entreprise et le sort des autres travailleurs. Les suppressions d'emplois ne seront-elles qu'une première tranche dans la réorption des sureffectifs ? Selon la CFDT, la direction de Citroën, a annoncé un accroissement de la formation consacrée aux technologies nouvelles (ainsi qu'a volenti d'améliorer l'information et les relations sociales dans l'entreprise) ce qui peut modifier la situation. Mais cela ne touche pas à la politique industrielle et à la place des usines de la région parisienne dans l'ensemble de la production.

La partie reste donc délicate. La direction peut considérer que le dossier est clos. Mais elle a besoin des pouvoirs publics pour le chômage partiel et la formation et ne peut prendre le risque d'un nouveau conflit ouvert. Quand au gouvernement, s'il veut éviter de nouvelles crises à la fois à Citroën et dans les autres entreprises automobiles concernées par d'éventuelles suppressions d'emplois, comme Renault, il lui faut avant d'accorder des licenciements, être sûr que la formule retenue peut « passer » auprès des salariés et des syndicats, au tout premier chef la CGT. Ses derniers demandent des assurances. La solution n'est pas simple, et pas nécessairement proche. Mais elle apparaît moins impossible qu'il y a trois ou quatre mois.

GUY HERZLICH.

TROIS MILLE EMPLOIS MENACÉS DANS LE VAL-DE-MARNE, SELON LA CGT

Près de trois mille emplois sont menacés à court terme dans le Val-de-Marne où quarante-deux mille chômeurs ont été recensés, a affirmé, le 22 août, l'Union départementale CGT à l'occasion d'une conférence de presse qui s'est tenue dans les locaux de l'usine SKF d'Ivry, occupée depuis dix mois. Les responsables CGT ont souligné que ces menaces de licenciements concernaient également le secteur tertiaire.

Dans le domaine de la distribution alimentaire, quatre cents licenciements ont été demandés à la Coop d'Alfortville, de même chez Viraprix à Ivry, Viry et Créteil. Deux cents licenciements sont prévus par la direction de Nicolas dont le groupe Remy-Martin doit prendre le contrôle.

Enfin les responsables syndicaux ont souligné que « douze entreprises du Val-de-Marne sont actuellement en lutte pour le maintien de l'emploi et des acquis sociaux ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE ET MINIERE (C.M.M.)

Pour le premier semestre 1984, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 82,4 millions de francs, contre 60 millions de francs au 1<sup>er</sup> semestre 1983. Pour la même période, le chiffre d'affaires de la société mère est de 47,1 millions de francs qui se compare à 38,7 millions de francs pour le 1<sup>er</sup> semestre 1983.

FAITS ET CHIFFRES

Energie

« Ravagée par un incendie, la plate-forme d'Enchova (Brésil) sera remise en fonction rapidement. Selon la compagnie Petrobras, la plate-forme d'Enchova, gravement endommagée par un incendie la semaine passée, sera de nouveau opérationnelle d'ici une vingtaine de jours. Cette plate-forme, la plus importante des seize installations assurant l'extraction pétrolière au large des côtes brésiliennes, produisait, avant l'accident, 40 000 barils par jour (2 millions de tonnes par an) de brut, soit 10 % de la production brésilienne. L'incendie, qui a entraîné une perte d'environ 5 millions de dollars (45 millions de francs), avait fait trente-sept morts. (AFP.)

« Offre publique d'achat de 1,2 milliard de francs dans le secteur pétrolier britannique. La société Carless, Capel and Leonard, spécialisée dans le pétrole et la pétrochimie, a lancé une offre publique d'achat de 109 millions de livres (1,26 milliard de francs environ) à la compagnie pétrolière Premier Consolidated Oilfields. Cette offre a été aussitôt rejetée par Premier, dont les actions ont néanmoins vivement augmenté à la Bourse de Londres. Les deux sociétés sont associées pour l'exploitation du gisement de Wytch-Flelds (Dorset) avec le groupe BP et plusieurs autres compagnies. Si l'OPA de Carless est acceptée, Premier réussit, le nouveau groupe détendra 30 % du gisement, le plus productif des champs britanniques en dehors de la mer du Nord. (AFP.)

« Report de la réunion des ministres du pétrole du conseil de coopération de Golfe. Les six ministres du pétrole des pays membres du conseil de coopération du Golfe (CCG) - Arabie Saoudite, Bahreïn, Koweït, Emirats arabes unis, Oman et Qatar - ont décidé de reporter sine die la session ordinaire prévue les 28 et 29 août à Qatar, afin de « permettre aux responsables pétroliers d'avoir davantage de concertations sur l'ordre du jour ». Les six ministres devaient notamment examiner les résultats de la mission engagée au sein de l'OPEP, afin de sensibiliser, grâce à la visite de deux délégations, tous les pays membres à la nécessité de respecter les règles fixées par l'organisation. (AFP.)

CEPES médecine pharmacie depuis 1967, chaque année plus de 1.000 étudiants... stage pré-rentrée septembre - soutien annuel - classe prépa. 5 centres - Quartier latin, Neuilly, Nanterre, Créteil, Orsay 57, r. Ch.-Lafitte, 92 Neuilly, 722.94.94 - 745.09.19

PREFECTURE DE L'AUBE AVIS Le préfet, commissaire de la République, du département de l'Aube à Troyes, communique. Une instruction administrative est ouverte sur la demande présentée par Electricité de France, en vue de la déclaration d'utilité publique du raccordement de la ligne à deux circuits 400 kV Le Chesnoy-Méry au poste de Nogent. Conformément au décret n° 77-1141 du 12 octobre 1977, le dossier présenté par Electricité de France comporte une étude d'impact. Pendant deux mois à dater du 20 août 1984, le public pourra en prendre connaissance aux lieux, jours et heures ci-après (à l'exception des jours fériés) : - A la préfecture de Troyes, place de la Libération à Troyes, les jours ouvrables de lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30/14 h à 17 h. - A la sous-préfecture de Nogent, rue Casimir-Périer, à Nogent/Seine (Aube), les jours ouvrables de lundi au vendredi de 8 h à 12 h/14 h à 17 h. - A la mairie de Nogent/Seine, rue Paul-Dubois, à Nogent/Seine (Aube), les jours ouvrables de lundi au vendredi de 8 h à 12 h/14 h à 18 h 15. - A la direction régionale de l'Industrie et de la recherche de la région Champagne-Ardenne, 3, rue Greenet-Tellier - 51000 Châlons/Marne, les jours ouvrables de lundi au vendredi de 8 h à 12 h/13 h 30 à 18 h. Le public pourra faire part de ses observations éventuelles sur un registre prévu à cet effet.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des minutes du greffe de la cour d'appel de Paris. - Par arrêt de la troisième chambre de la cour d'appel de Paris du 10 mai 1984, signifié au parquet le 27 juillet 1984, M. Bomier Gérard, né le 25 février 1931 à Boulogne-Billancourt (92) demeurant à Paris (18<sup>e</sup>), 19, rue Germain-Pilon, a été condamné à 10 000 F d'amende pour tromperie sur les qualités substantielles d'une prestation de service. La cour, en outre ordonne, aux frais, du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans le journal Le Monde. - Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition. Le Greffier en chef.

Extrait des minutes du greffe de la cour d'appel de Paris. - Par arrêt de la neuvième chambre de la cour d'appel de Paris du 11 juillet 1983, M. Bouvier Jean-Claude, né le 9 juin 1941 à Paris (14<sup>e</sup>), demeurant à Saint-Thérèse-en-Flandre (Canada), 676, rue Tachereau, a été condamné à un emprisonnement avec sursis et 5 000 F d'amende pour fraude fiscale et omission de passation de documents. Pouvait être révoqué le 4 juin 1984. La cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de cet arrêt par extrait, dans le Journal officiel, le Figaro et le Monde. - Pour extrait conforme délivré à Monsieur le procureur général sur sa réquisition. Le Procureur en chef.

Un jugement de la cour d'appel de Dijon, chambre correctionnelle, du 30 mai 1984, a condamné Mercier Bernard, né le 21 mars 1927 au Havre (76), commerçant, 24, rue Mora à Enghien-les-Bains (95) à un mois de prison avec sursis pour infraction à la réglementation des changes par constitution irrégulière d'avoirs à l'étranger.

Extrait des minutes du greffe de la cour d'appel de Paris. - Par arrêt de la douzième chambre de la cour d'appel de Paris du 30 mai 1983, M<sup>me</sup> Franco Geny, née le 8 juin 1958 à Natanya (Israël), demeurant à Paris (18<sup>e</sup>), 103, rue de Caulaincourt, a été condamnée à deux années d'emprisonnement avec sursis ainsi qu'à deux amendes de 600 000 F chacune pour délit de contrefaçon par exportation de moyens de paiement par dissimulation, exportation de moyens de paiement sans autorisation (faits commis en novembre 1981). La cour a, en outre, ordonné, aux frais de la condamnée (jusqu'à 3 000 F) la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux Le Monde et le Figaro. Pouvait être révoqué le 2 mai 1984. - Pour

extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. Le Greffier en chef.

Extrait des minutes du greffe de la cour d'appel de Paris. - Par arrêt de la douzième chambre de la cour d'appel de Paris du 30 mai 1983, M<sup>me</sup> Lindenbaum Monique, née Cymon, née le 27 janvier 1932 à Paris (12<sup>e</sup>), demeurant à Paris (18<sup>e</sup>), 103, rue de Caulaincourt, a été condamnée à deux années d'emprisonnement avec sursis simple ainsi qu'à deux amendes de 600 000 F chacune pour complicité de délit de contrefaçon par exportation de moyens de paiement par dissimulation, exportation de moyens de paiement sans autorisation (faits commis en novembre 1981). La cour a, en outre, ordonné, aux frais de la condamnée (jusqu'à 3 000 F) la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux Le Monde et le Figaro. Pouvait être révoqué le 2 mai 1984. - Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. Le Greffier en chef.

Extrait des minutes du greffe de la cour d'appel de Paris. - Par arrêt de la deuxième chambre de la cour d'appel de Paris du 21 juin 1984, M. Venin Claude, né le 31 juillet 1951 à Paris (2<sup>e</sup>), demeurant à Saint-Maur (94), 3, avenue Diderot, a été condamné à 2 000 francs + deux amendes de 500 francs pour chacune des deux infractions au décret du 8 janvier 1965, pour blessures involontaires et infractions au Code du travail. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait, dans le journal Le Monde. - Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. Le Greffier en chef.

MARCHÉS PARIS

Table with multiple columns and rows of market data, including various indices and prices. Includes a small box at the top right with 'MARCHÉS PARIS' and 'PARIS'.

هكزا من الأهل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS Comptant

22 AOUT

PARIS

22 août

En hausse : + 1,5 %

Le marché parisien a évolué favorablement mercredi. En cette journée de réponses des primes qui précède les opérations de liquidation mensuelle (laquelle s'annonce largement gagnante avec une hausse de 3,7 % en un mois), la cote a progressé de 1,51 % dans des échanges nettement plus actifs depuis le début de la semaine.

Visiblement, les affaires ont repris à la Bourse de Paris où la clientèle plus traditionnelle est venue relayer, pour partie, ces grands de SICAV qui ont fait l'essentiel du marché ces dernières semaines. La très bonne tenue de Wall Street (l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné près de 23 points mardi soir) a sans doute largement contribué à la bonne humeur perceptible sur les groupes de cotation où l'on retrouvait les visages familiers.

Galeries Lafayette, Colas, Penarroy, L'Oréal, Intertel ont figuré en tête des valeurs les plus actives avec des gains de 4 % à 10 %, suivies, à quelque distance, par Elf-Aquitaine, Primagaz, Bangrain, BSN, Lafarge-Coppée (+ 3,3 % à + 4,4 %). A son plus haut niveau de l'année, le Club Méditerranée a gagné 3 %, de même que la Compagnie Bancaire. Par contre, Cetelem et UFB, deux autres valeurs du même groupe (Compagnie Bancaire), perdent 2 % à 3 %, alors que ces deux titres s'étaient bien comportés la veille (dans des échanges très peu actifs, il est vrai : 110 et 320 titres respectivement...).

A son plus bas de l'année, Saint-Louis perd 2 %, précédée par Euromar, Ado (- 4,5 %), Maison Phénix et GTM-Entreprise cédant 1,5 %.

Sur le marché international, le cours du Dollar s'est établi à 245,40 dollars l'once (inchangé sur mardi midi) à Londres. Le lingot a gagné 300 F, à 98 950 F, tandis que le napoléon est inchangé, à 610 F, pour la quatrième séance consécutive.

Reprise du Dollar-titre, à 10,24/29 F (contre 10,19/20 F la veille).

NEW-YORK

Mé-fique, mi-raisin

Une nouvelle hausse s'est produite mercredi à Wall Street, mais à mi-écart, sur des valeurs sélectives, tout le terrain gagné initialement. A la clôture, l'indice des industriels, un moment parvenu à 250,53, s'établissait à 231,77 (- 7,96 points). Le bilan de la journée est toutefois resté positif. Sur 1 969 valeurs traitées, 847 ont monté, 746 ont baissé et 376 n'ont pas varié.

Autour de Big Board, l'annonce officielle d'un taux d'inflation de 0,3 % pour juillet a produit une excellente impression. Mais la hausse, le même mois de commandes de biens durables (+ 2,2 %) a rafraîchi l'atmosphère, bien que cette progression soit imputable à des ordres passés par l'armée, les commandes destinées à l'industrie progressive ont été assez faibles (- 3,5 %). En outre, l'investissement lancé par la commission de la Chambre des représentants à propos des déficits budgétaires, qui pourrait contraindre le FRD à maintenir une politique de ce type, a créé une certaine possibilité de tension sur les taux, a incité les investisseurs à la prudence.

Enfin, la décision du marché obligataire a flechi. Selon les professionnels, le marché serait centré dans une phase de consolidation. Ceux-ci, pour expliquer le recul du « Dow », évoquent des ventes institutionnelles.

Une forte activité a continué de régner, et 116,05 millions de titres ont été échangés, contre 128,14 millions.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Lists various stocks and their price movements.

Table with 4 columns: Valeurs, % de variation, Cours de la veille, Cours du jour. Lists various stocks and their price movements.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Lists various stocks and their price movements.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Lists various stocks and their price movements.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Lists various stocks and their price movements.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Lists various stocks and their price movements.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Lists various stocks and their price movements.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BYER. - Après Hoechst, qui vient d'annoncer une augmentation de 83,7 % de son bénéfice avant impôt au premier semestre 1984 (le Monde du 23 août), c'est au tour de Bayer AG de faire état, pour la même période, d'un bénéfice de 1,49 milliard de deutschmarks, en hausse de 72,9 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Dans le même temps, le chiffre d'affaires mondial est passé de 18,3 à 19,9 milliards de deutschmarks, les investissements en immobilisations étant évalués à 1,9 milliard de deutschmarks pour l'année 1984 et à 700 millions pour la seule société mère. Cette dernière a réalisé au cours des six premiers mois ses bénéfices avant impôt de 660 millions de deutschmarks, en progrès de 30,2 % sur le premier semestre 1983, le chiffre d'affaires atteignant 8,4 milliards de deutschmarks, soit une progression de 15,5 %. Selon la société,

cette hausse résulte d'une augmentation du volume des ventes, d'un bon taux d'emploi des capacités de production et de coûts de production avantageux, Bayer faisant état d'un niveau satisfaisant de ses exportations durant le deuxième trimestre 1984, alors que la décaissance de son activité a été ralentie sur le marché intérieur par rapport aux trois premiers mois de l'année.

MITCHELL. - Les gestionnaires de Siova du Crédit agricole et d'un fonds commun de placement à risques de la « banque verte », Agri-Entreprises, ont pris la décision de 15 % dans la société Agri-Entreprises, société non cotée en Bourse et « numéro un » mondial des moniteurs pour canine à pêche. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre des habitudes mouvements de portefeuille des organisations de gestion collective du Crédit agricole, permettra à cette société savoyarde de financer en partie un programme d'investissements de quelque 5 millions de francs. Celui-ci concerne le lancement, à l'automne prochain, d'un nouveau produit, lequel bénéficiera d'un contrat de licence à l'ANVAR à hauteur de 1,2 million de francs. Reprise, après un dépôt de bilan, par M. Philippe Bime, cette société, qui vendait à un moment jusqu'à deux millions de moniteurs par an (par rapport à un marché mondial de 15 millions), a entrepris une vaste restructuration de son réseau commercial aux Etats-Unis, tout en cherchant à s'implanter au Japon, second marché mondial.

INDICES QUOTIDIENS

(NSRF, base 100 = 29 oct. 1983)

Valeurs françaises : 108,7 110,5

Valeurs étrangères : 92,2 93,9

C° DES BILLES DE CHANGE (base 100 = 31 oct. 1981)

Indice général : 163,4 165,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets publics du 23 août : 10,15/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

1 dollar (en yen) : 242,35 240,95

Règlement mensuel

Table with 4 columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Lists various stocks and their price movements.

COTE DES CHANGES

Table with 4 columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Lists various stocks and their price movements.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with 4 columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Lists various stocks and their price movements.

MARCHÉ OFFICIEL

Table with 4 columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Lists various stocks and their price movements.

MONNAIES ET DEVISES

Table with 4 columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Lists various stocks and their price movements.

# Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE

- IDÉES**
- 2. « Vous avez dit trente-cinq heures ? », par Georges Bastien.
  - 11. **PALESTINE** : une économie de résistance en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, d'Antoine Mansour.
- ÉTRANGER**
- 34. **EUROPE**
  - URSS : la campagne contre le érythrienisme s'annonce continue.
  - 4. **AMÉRIQUES**
  - BOLIVIE : nouvelles difficultés pour le président Siles Zúñiga.
  - 5. **PROCHE-ORIENT**
  - 5. **AFRIQUE**
- POLITIQUE**
- 6. La bataille du référendum à l'Assemblée nationale.
  - 7. « La crise du système représentatif » (II), par Michel Kajman.
- SOCIÉTÉ**
- 8. Place aux enfants : les victimes du silence.
  - FAITS DIVERS : Amiens, gitanes I
  - SPORTS
  - 15. **ANNIVERSAIRE** : « Un promeneur dans Paris incognito » (IV), par Jean-Paul Sartre.
- LE MONDE DES LIVRES**
- 9. La voyage sans retour de Gérard de Nerval ; LE FEUILLETON : l'Assommoir d'une romancière, d'Alfred Doblin, par Nicole Zand.
  - 10. **AU FIL DES LECTURES**
  - 11. **RENCONTRE** : Patrick Cauvin ; HISTOIRE LITTÉRAIRE : Claude Métraux.
  - 12. **LETTRES ÉTRANGÈRES** : l'étrange M. Wells ; Henry James et le vampirisme.
- CULTURE**
- 13. **CINÉMA** : Coluche fait ses comptes.
- ÉCONOMIE**
- 17. **AFFAIRES ÉTRANGÈRES**
  - 18. **SOCIAL** : la conférence de presse de M. Krasucki : un discours à deux niveaux.
- RADIO-TELEVISION (15) INFORMATIONS (16) SERVICES (16) :**
- Météorologie ; Mots croisés ; Journal officiel ; Loterie ; Loto ; Tacote.
  - Amorces classées (17) ; Carnet (16) ; Programmes des spectacles (14) ; Marchés financiers (19).

### A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

#### « Le référendum peut être un instrument précieux d'apaisement des passions »

souligne M. Robert Badinter

L'Assemblée nationale, a commencé, jeudi matin 23 août la discussion du projet de loi visant à réformer la Constitution pour étendre les possibilités de recours au référendum. MM. Marchais, Jospin, Barre, notamment étaient présents dans l'hémicycle, mais M. Chirac, lui n'y était pas.

Premier orateur, M. Raymond Forni (PS, territoire-de-Belfort), président et rapporteur de la commission des lois, rappelle les nombreuses propositions de réforme constitutionnelle sur ce thème, précédemment émises par des membres éminents de l'opposition, et s'étonne donc que, maintenant, ceux-ci refusent le projet gouvernemental. « Le sommet du reniement fut atteint lors du débat au Sénat », dit-il, critiquant notamment M. Étienne Dailly, rapporteur du texte au Palais du Luxembourg. M. Forni explique que la majorité de l'Assemblée nationale est prête à examiner des amendements au projet, s'il s'agit notamment de prévoir un rôle pour le Conseil constitutionnel dans la procédure référendaire. « Mais, dit-il, pour discuter il faut être deux ; or le Sénat a refusé la discussion au fond ». C'est pourquoi M. Forni propose à l'Assemblée « d'adopter tel quel le projet dans l'attente que le Sénat saisisse enfin la main qui lui est tendue ».

Montant à son tour à la tribune, le garde des sceaux, souligne lui aussi, que le gouvernement participe à ce débat dans un esprit d'ouverture. Analysant les avantages de la procédure référendaire, M. Robert Badinter reconnaît qu'il n'est pas juriste, mais « politique et même moral ». Il explique, par exemple, qu'il aurait été souhaitable que la ratification de la convention européenne des droits de l'homme fut soumise à référendum et que, de la même manière, l'évolution des techniques, dans le domaine de l'audiovisuel, par exemple, ou en matière de filiation, à la suite des progrès de la médecine, pourraient demain nécessiter que les électeurs eux-mêmes tranchent les nouvelles questions posées.

« Il ne faut pas que le droit et les institutions soient en retard lorsqu'on assiste à un choc en retour des progrès de la technique et des libertés existantes », souligne le garde des sceaux, qui explique que le référendum « peut être un instrument précieux d'apaisement des passions », même s'il reconnaît qu'il ne peut être recouru à cette procédure que de « façon exceptionnelle ». Bien que l'image du référendum ait laissé « un mauvais souvenir dans la mémoire des républicains », M. Badinter ajoute que « la démocratie peut être rendue plus vivante par une pratique apaisée du référendum ». Ce qui implique que le recours au référendum ne se transforme pas en question de confiance au président de la République. « Il est indispensable que le référendum soit débarrassé dans la conscience collective du soupçon de plébiscite », souligne le garde des sceaux.

● M. Séguin avec M. Chirac. — M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, vice-président de l'Assemblée nationale « persiste et signe » après les déclarations controversées dans son propre parti, faites récemment dans nos colonnes (Le Monde daté 19-20 août). Mais il est, a-t-il précisé mercredi 22 août, au micro de France-Inter : « C'est pour eux que j'ai écrit ces lignes ».

### Groupe M-5 : de nouvelles menaces et un portrait robot

Après ses nouvelles menaces, dans la nuit du 21 au 22 août, le Groupe M-5 ne s'était toujours pas manifesté, jeudi 23 août, en matière de menace. C'est dans une communication au siège parisien de l'Agence France-Presse, vers 3 h 40, mercredi, qu'un homme se présentant comme membre du Groupe M-5 Nevers a déclaré : « Nous avons fini par sortir des Alpes malgré les dispositifs mis en place. Toutefois, nous remarquons que le gouvernement n'a pas voulu donner de réponse à notre ultimatum. Nous allons être obligés de continuer notre action. Il n'y a toujours pas de réponse. Qu'elle soit ou non (sic), une bombe explosera quelque part ».

Le Groupe M-5 ne s'était pas manifesté depuis la nuit du 16 au 17 août, après les attentats de Lyon et d'Annecy qu'il avait revendiqués, et n'avait toujours pas revendiqué celui de Grenoble (le 17 août), qui lui était attribué par les policiers. C'est désormais chose faite. Le « porte-parole » du groupe, qui parlait un français sans accent, a indiqué à l'AFP que « tous les détails techniques concernant les bombes prévues à Lyon et à Grenoble » se trouvaient à l'intérieur d'un paquet de cigarettes Marlboro, déposé dans une cabine téléphonique de Nevers (Nièvre). Après que des artificiers se soient assurés qu'il n'y avait aucun piège, les enquêteurs ont trouvé, en effet, une précision écrite : « Les trous de remplissage des bombes sont fermés par des morceaux de tige filetée de diamètre 24 au pas de 200 - qui ne pouvait être connue que des auteurs des attentats ».

Les policiers, qui restent toujours que le Groupe M-5 présent du banditisme plutôt que du terrorisme politique, ont diffusé un portrait-robot, dressé à partir des témoignages recueillis lors de l'attentat de Grenoble. Il s'agit d'un homme jeune (23 à 25 ans), de taille moyenne (1,70 mètre), mince, de type européen, au teint clair, avec des cheveux ébènes courts, coiffés courts en brosse. Il porterait des lunettes rectangulaires à monture fine en métal argenté.

### EN PLEIN CENTRE DE TÉHÉRAN

#### L'explosion d'une bombe fait une quinzaine de tués et plus de trois cents blessés

Téhéran (Reuter-AFP). — Quinze personnes au moins - dont deux enfants - ont été tués et plus de trois cents autres blessés, ce jeudi matin 23 août par l'explosion d'une bombe de forte puissance dans le centre de Téhéran.

L'engin était apparemment dissimulé dans un kiosque vendant des jus de fruits à la place de la gare ferroviaire de Téhéran. Il a explosé à une heure de grande affluence, creusant un cratère de 2 mètres de profondeur, endommageant partiellement une vingtaine de magasins et détruisant onze voitures stationnées dans les parages. Toutes les vitres ont volé en éclats dans un rayon de 100 mètres.

En fin de matinée, personne n'avait encore revendiqué cet attentat, et les autorités n'avaient mis en cause aucun des groupes de l'opposition, alors que généralement elles accusent les Moudjahidins du peuple. Un porte-parole de cette organisation à Anvers-sur-Oise en France a affirmé ne pas être au courant de l'attentat.

Les Moudjahidins ont dénoncé dans le passé tous les attentats « aveugles » et, depuis le démantèlement de leur appareil militaire au printemps de l'année 1982, ils n'ont pratiquement entrepris aucune action violente à Téhéran. Le régime leur a attribué la responsabilité de l'attentat à la bombe contre le siège du Parti républicain islamique au pouvoir, qui fit le 28 juin 1981 soixante-quatorze morts dont le numéro deux du pouvoir, l'ayatollah Behbehani, président Radjai et le premier ministre Balonar, assassinés sous les décombres de la présidence du conseil le 30 août 1981. Mais les Moudjahidins n'ont ni revendiqué ni rejeté la responsabilité de ces deux attentats, qui ont provoqué l'intensification de la répression contre les opposants de tous bords.

Depuis 1982, trois attentats meurtriers ont eu lieu à Téhéran. Le 22 février 1982, l'explosion d'une bombe placée dans un camion près d'une caserne a fait quinze morts et soixante blessés. Le 6 septembre 1982, une voiture piégée dans le centre de Téhéran a fait vingt morts et une centaine de blessés. De loin le plus meurtrier a été l'attentat au camion piégé qui a fait le 1<sup>er</sup> octobre 1982 plus de quatre-vingts morts et sept cents blessés.

### L'élection du président de l'Assemblée de Corse

#### LES INSTANCES NATIONALES DU MRG SOUTIENNENT LA CANDIDATURE DE M. FRANÇOIS GIACOBBI

Le secrétariat national du Mouvement des radicaux de gauche estime que la décision, prise par les socialistes et radicaux de Corse-du-Sud élus sur la liste de M. Nicolas Alfonsi, de ne pas soutenir la candidature de M. François Giacobbi à la présidence de l'Assemblée régionale aboutira, vendredi 24 août, à assurer l'élection du candidat de la droite en lui épargnant d'affronter les contradictions internes de l'opposition. Il a jugé, mercredi 22 août, cette décision « surprenante et injustifiable ».

Rappelant que la liste conduite par M. Giacobbi, sénateur de la Haute-Corse, était arrivée en tête de la gauche le 12 août, le secrétariat national du MRG pense que « le candidat de cette liste doit réunir sur son nom l'ensemble des voix de gauche dès le deuxième tour de scrutin pour l'élection du président de l'Assemblée régionale ». En conséquence, il dénonce « fermement à tous ses partisans de la majorité un réexamen de la situation débouchant sur une position plus conforme à l'éthique républicaine et à la solidarité de la gauche ».

● Manifestation indépendante. — Le MCA, Mouvement corse pour l'autodétermination (indépendantisme), a annoncé, mercredi 22 août, qu'une manifestation pour la libération des détenus nationalistes aura lieu à Bastia samedi 25 août. Les porte-parole du MCA ont précisé qu'ils demanderont à cette occasion la reconnaissance du statut de prisonniers politiques pour ces détenus et la liberté d'expression des groupes culturels corses.

### Sur le vif

#### L'Etranger

Je n'y comprend rien. A chaque fois que je me montre chez moi, en Allemagne fédérale avec le Monde, je me trouve en proie à un phénomène plus ou moins bizarre : je me transforme en étranger dans mon propre pays !

L'autre jour, devant le kiosque de la gare de Bonn, me voyant acheter le dernier numéro du Monde, un type s'approche de moi et me sursauts doucement à l'oreille : « Ah ! l'adore les Italiennes ! ». Oui, d'accord, j'ai le teint assez bruni parce que je me rend régulièrement en Afrique du Nord. Mais ma chevelure tirée plutôt sur le blond et mon allure n'a rien de méditerranéen. Alors, fichez-moi le paix, mon vieux !

Je me souviens aussi de cet homme d'âge mûr, que j'ai aidé à ramasser ses photos dans le U-Bahn du Francfort. Il me remercia d'un grand sourire et, avant de descendre, jetant un coup d'œil sur mon journal français, ajouta à voix basse :

« Buenos días, Señorita ! »  
Encore un qui soigne ses humanités sur l'île de Majorque...  
Et puis ce contrôleur de chemin de fer qui, après avoir curieusement examiné l'objet de ma lecture constante, en petit rire : « Aujourd'hui beaucoup chaud, hein ? » - « Ah oui, il fait un sacré chaleur aujourd'hui », lui dis-je en bavardant. Le pauvre en est resté bouche bée...  
Mais le plus intéressant n'est arrivé au cours d'une réception mondaine à Bonn. Mises à un groupe d'étrangers parlant de sujets aussi importants que la pluie et le beau temps et, alors que je me délectais d'un succulent canapé au saumon, une compatriote aperçut le Monde, que mon petit sac n'arrive pas à dissimuler et s'écria : « Ah, vous êtes Française ! Voilà pourquoi vous avez cet adorable accent en parlant allemand ! ».

MONIKA SCHNEIDER (Bonn).

### Le gouvernement espagnol offre de parler « directement » avec l'ETA

De notre correspondant

Madrid. — On confirmait, le jeudi 23 août, au ministère de l'Intérieur, l'information publiée le matin en première page par le journal *El País* selon laquelle le gouvernement espagnol était disposé à « négocier la paix avec l'ETA directement et sans intermédiaire ».

Cette nouvelle constitue, à première vue, un changement d'attitude spectaculaire de la part des socialistes, qui ont multiplié ces derniers temps les affirmations, en public et en privé, donnant à entendre que « la porte de la négociation avec l'ETA est fermée ». Mais cette proposition insistée de dialogue formulée par le ministre de l'Intérieur apparaît, en fait, conditionnelle : elle ne porte en effet, souligne *El País*, que sur le problème de la violence et l'abandon des armes de la part de l'ETA. En échange, le gouvernement s'engage à « faciliter l'intégration dans la société de tous les terroristes qui sont disposés à accepter les institutions démocratiques ». L'offre de négociation ne semble donc pas inclure les « conditions politiques » avancées par l'ETA et les milieux qui lui sont proches, comme le remplacement au Pays basque des forces de l'ordre espagnoles par la police autonome, le rattachement de la Navarre à Euzkadi.

Cette proposition du gouvernement semble donc constituer, sur le fond, une version plus élaborée du « plan de réinsertion sociale » que les socialistes ont proposé, en vain, à l'ETA militaire, mais appliqué avec succès à la fraction politico-militaire de l'organisation. Elle n'en représente pas moins une nouveauté dans la forme : il est assez inhabituel de voir le ministre de l'Intérieur, M. José Barriónuevo, déclarer à *El País*, à travers un « porte-parole autorisé », qu'il est « disposé à une entrevue, publique ou secrète, ou une conversation téléphonique » avec « Txomin » (Domingo Ibarbe Abesola), considéré comme le principal dirigeant de l'ETA militaire.

Ce dernier, qui réside en France où il dispose du statut de réfugié politique, est considéré en Espagne comme le principal tenant des thèses « conciliatrices » au sein de son organisation.

C'est la première fois qu'un gouvernement espagnol s'affirme publiquement disposé à négocier avec l'ETA. Cette prise de position, qui risque de provoquer de vives critiques de la part des milieux de droite, voire de certains secteurs militaires, offre toutefois pour les socialistes plusieurs avantages. Elle leur permet, sans rien céder sur le fond, de montrer à l'étranger qu'ils restent disposés au dialogue alors qu'ils sont engagés dans une grande offensive pour parvenir à l'isolement international de l'ETA. De plus, cette proposition de négociation peut leur permettre de couper l'herbe sous le pied des nationalistes basques, unifiés à rapprocher aux socialistes de s'en tenir à une « vision strictement policière » du problème de la violence au Pays basque.

Enfin, le gouvernement peut espérer que l'organisation armée est déjà suffisamment affaiblie par les coups qui lui ont été portés pour que certains secteurs en son sein veuillent profiter de la porte de sortie qui leur est offerte. Il n'est pas sûr, cependant, que la proposition de M. Barriónuevo parvienne à convaincre les plus irréductibles qui ne manqueraient pas d'exiger une négociation « politique » et pas seulement limitée au problème de la violence. L'histoire de l'ETA montre que ce sont toujours ces derniers qui, au sein de l'organisation, finissent par l'emporter.

THERRY MALINIAK.

### LA SAISIE DU CARGO LIBYEN A MARSEILLE

#### Un imbroglio politico-marin

Un bateau allemand, battant pavillon de Singapour, affrété par une compagnie française et soustrait à un transporteur libyen, convoie, en lieu et place des « machines et câbles » libyens annoncés, des armes soviétiques destinées à l'Ouganda. Rien que de très ordinaire quand on sait les usages maritimes en cours.

Mais lorsque ce navire manque son objectif, pour cause de renversement politique, est saisi par les autorités sud-africaines, provoquant une série de représailles en cascade et la saisie de deux autres bateaux - l'un appartenant à la même compagnie française, par les autorités libyennes et le second appartenant à la Libye, par la justice française - sur demande dudit armateur marseillais, on commence à s'étonner.

Lorsque de surcroît le dernier des bateaux saisis dans le cadre de cet imbroglio politico-marin est soupçonné d'avoir posé des mines en mer Rouge, endommageant quelque dix-neuf navires de toutes nations,

et provoquant la mobilisation de Singapour, à fin de déminage des flottilles égyptienne, américaine, britannique, française et italienne, on nege en plein John Le Carré.

Pourtant, le président du tribunal de commerce de Marseille, qui vient d'ordonner la saisie de ce cargo libyen, le *Ghat* (Le Monde du 23 août), s'étonne, névrosé de l'« amalgame » opéré entre sa décision - mesure, dit-il, prise « quotidiennement par un tribunal de commerce » - et « une situation politique particulière ».

Sans doute la presse s'est-elle, en l'affaire, fait trop peu de cas de la sacro-sainte indépendance de la justice consulaire. Mais M. Di Cara n'en fait-il pas un peu trop lorsqu'il affirme, sans sourciller, que cette mesure « est d'une banalité attristante » ? Jugé à l'aune du tribunal marseillais, Ulysse ferait figure de voyageur de commerce...  
V. M.

**CAPÉLOU**  
LITIERES CONVERTIBLES ÉLÉMENTS-BOIS

**JEUDI 30 AOUT**  
REOUVERTURE

37, AV. DE LA RÉPUBLIQUE  
M<sup>o</sup> PARMENTIER  
PARIS-11<sup>e</sup>

**N<sup>o</sup> 1 de la FOURRURE D'OCCASION**

Ouvert en Août

achat dépôt vente

**LES DEUX OURSONS**  
106 Bd de Grenelle  
Paris 15<sup>e</sup> M<sup>o</sup> La Motte-Picquet  
575.10.77

Le numéro du « Monde » daté 23 août 1984 a été tiré à 428 183 exemplaires

**Louis Féraud**



rive gauche  
**ANTHONY**  
142, bd S<sup>t</sup> Germain  
Paris 6<sup>e</sup>

rive droite  
BOUTIQUE  
**Louis Féraud**  
Palais des Congrès  
Porte Maillot

**Maison de l'Iran**

**SOLDE 50%**  
**TAPIS**  
ET ARTISANAT  
**PERSANS**

68, Boulevard Raspail - 75006 Paris  
Ouvert tous les jours

### Le triomphe ambigu de M. Reagan

Le président sortant de la présidence américaine, Ronald Reagan, a été élu à la présidence de la République des États-Unis le 23 août 1984. Ce résultat a été considéré comme un triomphe ambigu pour Reagan, car il n'a pas obtenu la majorité absolue des voix populaires, mais seulement la majorité des voix électrices.

Reagan a été élu grâce à une coalition de voix, notamment de la part des électeurs blancs, des électeurs âgés, et des électeurs du Sud. Cette coalition a permis à Reagan de l'emporter sur le démocrate Walter Mondale, qui a obtenu la majorité des voix populaires.

Le résultat de l'élection a été considéré comme un triomphe ambigu pour Reagan, car il n'a pas obtenu la majorité absolue des voix populaires, mais seulement la majorité des voix électrices. Cela signifie que Reagan n'a pas le soutien de la majorité des citoyens américains, mais seulement de la majorité des électeurs.

Le résultat de l'élection a également été considéré comme un triomphe ambigu pour le système électoral américain, car il a permis à un candidat qui n'a pas obtenu la majorité absolue des voix populaires de l'emporter.

صكزامن الاصل